



# ARMEE NATION



Revue de reflexion des Forces armées sénégalaises

ISSN : 0850-74 14/ N° 61



**Forces de défense et de sécurité et  
résilience nationale**





MCCANN

# Tekki ak xarala yu bees yi

Parce que tout le monde mérite d'avoir sa chance, **Orange Digital Center**, est notre hub innovation pour contribuer à l'employabilité des jeunes et des femmes du Sénégal. Nous les encourageons en leur offrant une formation gratuite, un dispositif d'apprentissage managérial, financier et technique ainsi qu'un accompagnement à la création et au financement de startups.

En résumé, leur donner un coup de pouce pour que tout le monde puisse « **tekki ak xarala yu bees yi** ».

Découvrez toutes nos actions sur [sonatel.com](https://sonatel.com)

**#OrangeDigitalCenter**

sonatel





# EDITORIAL

Colonel Alexis Grégoire VASSE  
Directeur de l'Information et des Relations Publiques des Armées

## La résilience : qualité foncière ou entrave à l'efficacité des Forces de défense et de sécurité (FDS) ?

Dans notre monde en constante recomposition, le triangle « Gouvernement - FDS - Population » doit acquérir une cohérence optimale pour pouvoir garder, voire retrouver son équilibre, le cas échéant, sous les coups de boutoir qui pourraient résulter de cataclysmes climatiques attendus, d'attaques massives ou de menaces inédites. Le contexte géopolitique actuel en est d'ailleurs, un parfait laboratoire.

Pourtant, le concept de résilience tant de fois revisité ce dernier semestre, au niveau des différents Commandements des FDS, semble tendu vers la prévention des risques, la planification (celle militaire étant considérée comme une référence à plusieurs égards), la mise en œuvre de la riposte ad hoc et d'un soutien compensateur de moyens locaux parfois déficients, moins bien préparés à résister aux chocs.

C'est pourquoi, en déclinant dans son Ordre du jour n°1, du 1er avril 2021, son ambition « de mettre à la disposition de notre pays une armée résolument ancrée dans son cœur de métier et en mesure de faire face fermement et avec succès aux différentes formes de vulnérabilités », le Chef d'état-major général des Armées confortait notre place de pierre angulaire de l'architecture de défense, sur laquelle le Sénégal pourrait compter « en tous temps et en tous lieux ».

En cela, ce numéro 61 d'ARMEE-NATION qui met à contribution des compétences variées, envisage d'exposer un kaléidoscope d'approches originales qui donnent toutes à réfléchir, sur la nécessité absolue de l'intégration des FDS. In fine, celles-ci devraient être adaptables, réversibles et dotées d'une capacité à durer, pour permettre de réaliser un continuum entre la sécurité nationale et la sécurité humaine.

A cet égard, un état des lieux sans complaisance, la maîtrise de l'information stratégique, l'exploitation de la moindre fenêtre d'opportunité pour garantir la régénération des capacités entamées et une interopérabilité avérée, en appui aux services publics, seraient salutaires, pour éviter la paralysie.

Toutefois, les qualités de rusticité et de plasticité, alliées à la disponibilité opérationnelle permanente ne devraient surtout pas faire oublier le caractère singulier de l'outil de défense. Ces femmes et ces hommes endurcis depuis leurs premières croyances dans le giron familial, formés et entraînés, ayant librement consenti de vivre avec les aléas des sujétions de la vie sous les drapeaux; seraient de facto, quel que soit le choc subi, « prêts à «vivre avec ».

Alors, les valeurs, les références du legs des Anciens, pour « être et durer », plier et ne pas rompre, constituent le meilleur moule pour canaliser les efforts de toutes les composantes d'un Etat. La résilience est assurément un défi sociétal à relever de manière holistique et désintéressée, pour permettre une synergie entre les FDS, les moyens civils et la résolution collective de résister.

Aussi, importe-t-il de ne pas subir trop longtemps le contrecoup du choc qui motive la résilience, pour conserver l'initiative et rester efficace.

Vous êtes humblement priés d'autoriser les dispositions préparatoires pour rebondir et souffler les 62 bougies... Bonne lecture et excellente Fête nationale

# SOMMAIRE

• EDITORIAL.....	3
• SOMMAIRE.....	4
• ACTIVITES CEMGA.....	6
• ACTIVITES SOUCEMGA.....	8

## DOSSIER

### HONNEUR AUX FEMMES

• CELEBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME DU 8 MARS 2022.....	13
• VOILE BLEU AZUR DANS LE DESERT DU NORD DU MALI.....	17
• ÉGALITÉ POUR UN AVENIR DURABLE.....	19

### AU COEUR DE LA RESILIENCE

• DIALOGUE SOCIAL ET RESILIENCE NATIONALE.....	22
• ADMISSION DANS LES ORDRES : DE LA SYMBOLIQUE A LA PROMOTION DES VALEURS CITOYENNES.....	25
• LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE NATIONALE EXIGE UNE STRATÉGIE GLOBALE.....	29
• FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE ET RESILIENCE NATIONALE CONTRIBUTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE.....	33
• CONTRIBUTIONS POLICE NATIONALE SUR LE THÈME : FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ ET RÉSILIENCE NATIONALE.....	36
• CONTRIBUTION DE L'ARMÉE DE L'AIR DANS LE DISPOSITIF DE RESILIENCE NATIONALE.....	38
• LA RÉSILIENCE, UN ENJEU DE LA FORMATION À L'ENOA.....	40
• L'ARMÉE SENÉGALAISE, UN SYSTEME RESILIENT ?.....	44
• LA RÉSILIENCE N'EST PAS QUE L'AFFAIRE DES MILITAIRES.....	46
• FAVORISER LA RÉSILIENCE NATIONALE, LA SINGULARITÉ MILITAIRE.....	53
• PRÉSERVER LES ÉCHANTILLONS REPRÉSENTATIFS DES ÉCOSYSTÈMES ET DE LA BIODIVERSITÉ.....	55
• MOT DU DIRECTEUR SENSIBILISER ET RESPONSABILISER.....	56
• LES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM) VUES SOUS L'ANGLE DE LA RÉSILIENCE NATIONALE.....	57

### HONNEUR AUX ANCIENS

• A BATONS ROMPUS AVEC UN VETERAN.....	62
--	----

### ENTRETIEN

• CAPITAINE DE VAISSEAU ABDOU SENE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA HAUTE AUTORITÉ CHARGÉE DE LA COORDINATION DE LA SÉCURITÉ MARITIME, DE LA SURETÉ MARITIME ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN (HASSMAR).....	66
---	----

### SANTÉ

• PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE RÉNALE CHRONIQUE AU SÉNÉGAL ET DANS LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ : UN DÉFI INDIVIDUEL ET COLLECTIF.....	70
--	----

Les articles de cette revue sont le produit de réflexions personnelles de leurs auteurs et ne reflètent aucunement le point de vue de l'Etat-major général des Armées

# ARMEE-NATION

Une publication de la Direction de l'information  
et des relations publiques des Armées

## DIRECTEUR DE PUBLICATION

Colonel Alexis Grégoire VASSE

## REDACTEUR EN CHEF

Commandant Idrissa DIOP

## ONT CONTRIBUE A LA REDACTION

- Général de division Mamadou GAYE
- Contre amiral Oumar WADE
- Général de brigade Michel DELPIT Eléments Français au Sénégal
- Mme Innocence NTAP NDIAYE Présidente du Haut-conseil du dialogue social (HCDS)
- Colonel Jean Bertrand BOCANDE Directeur de l'Administration pénitentiaire
- Commissaire de Police Divisionnaire de Classe exceptionnelle, Directeur des Ressources humaines Police nationale,
- Colonel Amadou Moussa NDIR Commandement de la formation.
- Dentiste lieutenant-colonel Khadessa SY

- Médecin-lieutenant-colonel Aminata Diop  
NAKOULIMA

- LCL Olivier PAGNI - CPE
- LCL Abdourahmane DIAW CDC BHR
- Commandant Lamine KANTÉ
- Madame Diago DIAGNE NDIAYE
- Pr Sidy Mohamed SECK
- Abdoul Wahabou SALL
- DR MALICK GAYE
- Mamadou NDIAYE Directeur du CESTI-UCAD
- Olivier FORT
- Capitaine Abdoulaye DIOP Chef du Bureau Air

## PHOTOGRAPHIE

Division Production audiovisuelle - DIRPA

## MAQUETTE ET INFOGRAPHIE

Adjudant Alioune CISSE  
Sergent Youssouph O. CISSE

## IMPRESSION

Imprimerie des Armées  
Adjudant Major Djibril NDIAYE





27-01-2022 :  
DG SONATEL



27-01-2022 :  
ATTACHE DE DEFENSE BRESIL



28-01-2022 :  
AMBASSADEUR DES USA AU SENEGAL



01-02-2022 :  
GCA Thierry MARCHAND DCSD



18-02-2022 :  
M Adama THIAM BUREAU REGIONAL OMS AFRIQUE



31-03-2022 :  
SEM Efthymios Georges COSTOPOULOS, AMBASSADEUR DE LA REPUBLIQUE HELLENIQUE



15-03-2022 :  
ATTACHE DE DEFENSE INDONESIENNE



17-03-2022 :  
GENERAL DE CORPS AERIEN KIR SMITH CDT US AFRICOM



18-03-2022 :  
COLONEL SUPERIEUR YU YANSHAN AD CHINE AU SENEGAL







Général de Brigade  
**Mactar DIOP**

Prénom : Mactar  
Nom : DIOP  
Date et lieu de naissance : 25 décembre 1963 à Dakar  
Date d'entrée en service : 14 septembre 1986  
Grade actuel : Général de Brigade  
Date de prise de rang : 15 janvier 2022  
Spécialité : Infanterie  
Fonction : Chef d'état-major de la Force en attente de la CEDEAO  
Date d'affectation : 1er mars 2022  
Situation de famille : marié  
Limite d'âge : 25 décembre 2023

#### FORMATIONS

- Ecole nationale des officiers d'active (Thiès)
- Application dans l'arme du Train (Maroc)
- Cours de perfectionnement des officiers à l'Ecole d'application de l'infanterie (Thiès)
- Stage école d'état-major de Compiègne (France)
- Stage école supérieure de Guerre - CID (France)

#### DIPLOMES OBTENUS

##### Civils :

- Baccalauréat technique G1
- Maitrise en droit public (UCAD)
- Master 2 recherches Droit (relations internationales option sécurité et défense), Paris 2 Panthéon Assas

##### Militaires :

- Diplôme application
- Diplôme CPOS infanterie
- Diplôme d'état-major
- Diplôme d'aptitude au grade d'officier supérieur
- Brevet école supérieure de guerre

#### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Chef de section au 12e Bataillon d'instruction
- Chef de section à l'Ecole nationale des officiers d'active
- Chef de peloton au Bataillon du Train

- Aide de camp de l'inspecteur général des forces Armées
- Aide de camp du Chef d'état-major général des Armées
- Commandant de compagnie au 12e Bataillon d'instruction
- Commandant la 31e compagnie du 3e Bataillon d'infanterie
- Commandant la 11e CFV du 4e Bataillon d'infanterie et Commandant place d'armes de KEDOUGOU
- Officier adjoint et rédacteur au bureau enseignement militaire supérieur à l'état-major général des Armées
- Chef de cabinet du Chef d'état-major de l'Armée de terre
- Officier opérations SENBAT7/RCI
- Chef de corps du 5e Bataillon d'infanterie
- Chef des opérations militaires (G3/OPS) de la force de la mission des nations unies en République Démocratique du Congo (MONUSCO)
- Chef de la Division études générales de l'état-major général des Armées
- Commandant le contingent sénégalais au Soudan (SENBAT/12 SOUDAN)
- Chef de cabinet du Chef d'état-major général des Armées
- Directeur de l'information et des relations publiques des Armées.

#### DECORATIONS

##### Sénégalaise :

- Médaille d'honneur de l'Armée de terre
- Commandeur de l'Ordre du mérite
- Chevalier de l'Ordre national du lion

##### Etrangères :

- Chevalier ordre du mérite Français
- Médaille ONU (ONUCI)
- Médaille ONU (MONUSCO)
- Médaille ONU (MINUAD)

#### LANGUES PARLEES :

- Français - Anglais



Général de Brigade  
aérienne  
**El hadji  
NIANG**

Prénom : El hadji  
Nom : NIANG  
Date et lieu de naissance : 30 novembre 1965 à Dakar  
Date d'entrée en service : 16 août 1990  
Grade actuel : Général de brigade aérienne  
Date de prise de rang : 12/02/2022  
Spécialité : Personnel Navigant  
Pilote de transport  
Fonction actuelle : Commandant de l'Escadrille  
Présidentielle  
Date d'affection : 01 Février 2018  
Situation de famille : Marié

#### FORMATION MILITAIRE

- Cours Spécial de l'Ecole de l'Air en France
- Stage de confirmation pilote de transport en France
- Cours d'officier sécurité des vols aux Etats-Unis d'Amérique
- Cours d'Etat-Major Air aux Etats – Unis d'Amérique
- Stage de planificateur opérationnel / EAI Thiés
- Préparation Ecole Supérieure de Guerre 2006-2008

#### DIPLOMES OBTENUES

##### Civils

- Baccalauréat série C
- DUES II Options Math – Physiques Université de Dakar
- Pilote de ligne (ATP / FAA) / Etats –Unis d' Amérique
- Qualification Boeing727, Airbus340, Airbus320
- Diplôme d'Instructeur TRI A320

##### Militaires

- Diplôme d'ingénieur du Cours spécial de l'école de l'air
- Brevets de pilote militaire de transport 1er et 2ème degrés (France)
- Diplôme d'Aptitude au Grade d'Officier Supérieur
- Diplôme d'Etat-major (DEM)

#### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Chef de section au 12e bataillon d'Instruction
- Officier Adjoint au Chef de corps du GOAA
- Commandant de l'Escadron Patrouille maritime
- Commandant de l'Escadron de transport
- Chef des Moyens opérationnels du GOAA
- Chef de corps du GOAA
- Pilote commandant de bord à l'Escadrille Présidentielle
- Commandant de l'Escadrille Présidentielle

#### DECORATIONS

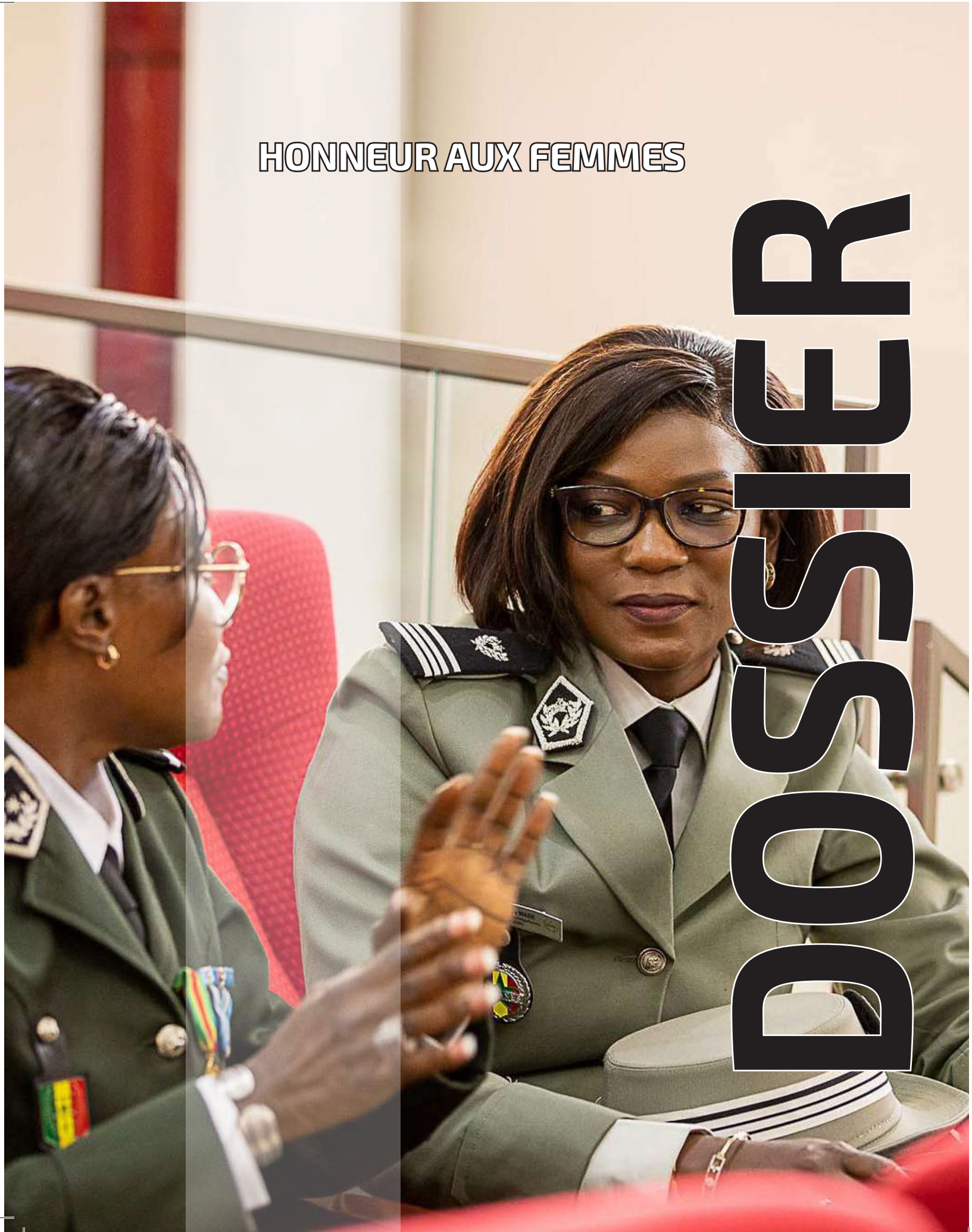
- Chevalier de l'ordre du mérite
- Médaille d'honneur de l'aéronautique militaire
- Chevalier de l'ordre national du lion
- Officier de l'ordre du mérite
- Officier de l'ordre national du lion

#### LANGUES PARLEES :

- Français
- Anglais
- Wolof

HONNEUR AUX FEMMES

RE  
JE  
S  
S  
O  
O





Dentiste-lieutenant-colonel  
Khadessa SY  
Cheffe de la division Genre

## CELEBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME DU 8 MARS 2022

La traditionnelle célébration de la journée internationale de la femme a eu lieu ce 08 Mars 2022 à l'amphithéâtre General Mansour Seck de l'État-major des Armées. La cérémonie a été présidée par Monsieur le Ministre des Forces Armées en présence du Chef d'État-Major Général des Armées le général de corps d'armée Cheikh Wade, du Haut commandant de la Gendarmerie, directeur de la Justice militaire et des Grands Commandements et Services.

### **Parmi les invités, nous pouvons citer :**

- la conférencière principale Présidente du réseau paix et sécurité pour les femmes de l'espace CEDEAO,
- la présidente régionale de ONU Femmes ;
- les partenaires techniques ;
- les membres du comité de veille et suivi genre des Armées ;
- les chefs de cellules/ divisions ou points focaux genre de toutes les Forces de défense  
et de sécurité ( gendarmerie, police, sapeurs-pompiers, douanes, eaux et forêts...);

- des personnels féminins des différents GCS des forces armées.

Cette année, l'évènement a été célébré conjointement avec la Gendarmerie sur le thème « L'approche genre dans l'espace CEDEAO et dans les Forces armées » scindé en 02 présentations.

La division genre des Armées a abordé la seconde présentation sous le thème « Approche genre dans les Forces armées sénégalaises (FAS)» dont voici la synthèse pour les besoins de la Rubrique Quinzaine de la femme du magazine Armée- Nation :

### **INTRODUCTION :**

- Définition de l'Approche genre dans les FAS : il s'agit d'y considérer les différentes opportunités offertes aux hommes et femmes et la prise en compte des besoins sexospécifiques ; .
- Le 08 Mars est une occasion de faire le point de situation sur la présence des femmes dans les FAS, leur place, rôle, les acquis, défis et perspectives ...
- En ayant en Référence la Stratégie sectorielle genre des Forces armées ( 2012-2022) qui est le cadre d'orientation



## HONNEUR AUX FEMMES

en matière de genre pour Armées et Gendarmerie

Dont le but reste : la Promotion de l'équité et l'égalité dans les Forces Armées

### I-CADRE LÉGAL DE PRISE EN CHARGE DU GENRE

#### •Au niveau International :

La Charte des Nations Unies 1945

La Convention pour l'Élimination de toute forme de discrimination à l'égard des Femmes CEDEF 1979

Les Résolutions 1325 et suivantes ...

#### Au niveau Régional :

Le Protocole Maputo par l'Union Africaine 2003

Les politiques genre CEDEAO et UEMOA

#### Au niveau National :

La Constitution sénégalaise de 2001 (qui garantit de l'égal accès des hommes et femmes aux emplois).

Le Plan d'action national de mise en œuvre de la résolution 1325 : 2011-2015 et 2020-2024.

La Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité des Genres SNEEG : 2005, et 2016

#### Au niveau des Forces Armées

Loi 82-17 du 23/07/1982 complétant l'article 19 de la loi 70-23 du 06/06/1970 portant organisation générale de la Défense nationale ;



Décret n° 2006-515 du 9 juin 2006 portant recrutement exceptionnel et à titre transitoire de personnel féminin dans la Gendarmerie.

Décret 2007-1244 du 19/10/2007 portant recrutement de personnels féminins dans les Armées

Décret n° 2013-1367 du 21 octobre 2013 modifiant les articles 20, 53 et 73 du RDG des Forces Armées pour prendre en compte les sexo-spécificités

L'existence de la Stratégie sectorielle Genre des FAS depuis 2011

### II-INTÉGRATION DES FEMMES DANS LES FORCES ARMÉES :

**Pourquoi les femmes ont une place dans les Forces armées ?:**

- Par Légitimité démocratique
- Pour l'Atténuation des inégalités sociales
- Pour des Institutions de défense représentatives et non discriminatoires
- Pour le Renforcement capacités opérationnelles (OMP) en matières de renseignements, fouilles, audition, filtrage..

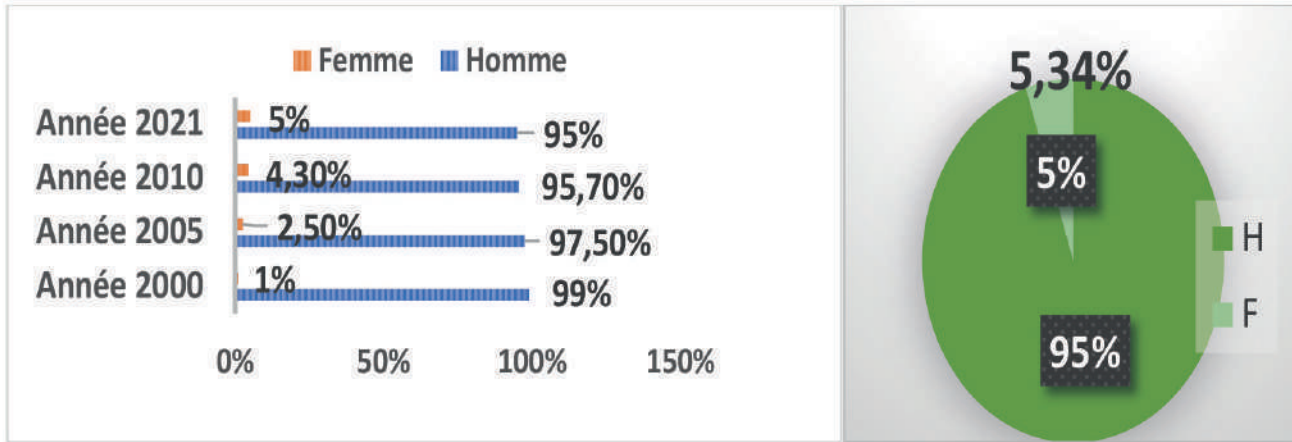
### FEMMES DANS LA GENDARMERIE

**En 2006 :** Recrutement de la 1<sup>ère</sup> promotion des ESOF (50 filles) ;

**En 2008 :** recrutement de 2<sup>ème</sup> promotion des ESOF



## EVOLUTION POURCENTAGE FEMMES DANS LES ARMÉES



(50 filles) ;

En 2009 : recrutement de la 3<sup>ème</sup> promotion ESOF

(50 filles).

En 2009 : Premières femmes officiers (04) au titre 3<sup>ème</sup> promotion EOGN.

Effectif femmes gendarmes = 564 (5,6% de l'Effectif général)

### FEMMES DANS LES ARMÉES :

- 1984 : Premières EOM féminins/SSA
- 2007 : Intégration dans autres GCS et toutes catégories
- Les femmes sont recrutées dans les FAS avec les



mêmes opportunités de formation et d'emploi que leurs camarades hommes

- Elles occupent des Postes administratifs, techniques, opérationnels et de soutien
- Elles sont dans les Spécialités de l'Armée de l'Air, la marine et les services de l'Armée de terre
- Elles ne sont pas encore présentes dans unités combattantes (infanterie, commandos, parachutiste, Blindé, artillerie)

### III- STATISTIQUES PMF

### EVOLUTION POURCENTAGE FEMMES DANS LES ARMÉES

### IV- PRÉOCCUPATIONS MAJEURES

- Gestion de la carrière : équilibre vie professionnelle et vie sociale
- Avoir une définition claire des Profil de carrière des PMF (en cours)
- Une faiblesse dans la prise en compte des sexo-spécificités dans certaines unités de gendarmerie
- La cohabitation interpersonnelle avec les hommes parfois compliquée
- Une insuffisance des infrastructures d'accueil



- Une persistance des réticences/résistances au changement de perception

### V- ACTIONS DU COMMANDEMENT

- Harmonisation des textes réglementaires
- Pérennisation par le recrutement et le renforcement des femmes des FAS
- Levée des contraintes infrastructurelles
- Généralisation de l'IRL
- Ouverture de l'ENOA aux femmes (déjà effective pour les grandes écoles)

#### DANS LA GENDARMERIE :

- Création d'une division Genre et de la Mixité
- Désignation points focaux GCS
- Élaboration d'une politique genre
- Recrutement de plus en plus de femmes
- Utilisation accrue d'outils sensibles au genre sur le terrain
- Encouragement et valorisation de la candidature féminine dans les opérations de paix ;
- Mise en place du programme Elsie

#### DANS LES ARMÉES :

- Création de la Division genre Armées
- Désignation Point Focaux Genre dans tous GCS
- Mise en place du Comité interarmes de veille et suivi genre
- Validation et mise en œuvre Plan d'action de la Division genre EMGA
- Prise en compte recommandations issues réflexions sur questions genre Harmonisation salariale pour les MDR PDL
- Projet de mise en place de crèches dans toutes les zones

### VI- RECOMMANDATIONS

- Appropriation des Stratégie Sectorielle et Politique genre à tous les niveaux
- Plaidoyer au Commandement pour la prise en compte de l'approche genre (sexo-spécificités)
- Augmentation nombre femmes dans les unités de gendarmerie
- Encouragement nomination des femmes aux postes de commandement
- Renforcement des divisions genre EMGA et HCG en RH
- Amélioration des cadres de travail qui sera bénéfique aussi bien aux femmes qu'aux hommes
- Mutualisation de certaines activités genre Armées, Gendarmerie et autres Forces de défense et de sécurité

### CONCLUSION

Le Processus d'intégration des femmes au sein des Armées et Gendarmerie se poursuit.

L'État du Sénégal consent des efforts significatifs pour la réussite de l'intégration du genre dans les Forces armées.

Par ailleurs, la SSG de première génération est en phase d'évaluation ; les résultats permettront de :

- Réajuster les actions pour améliorer l'approche genre au sein Forces armées
- Renforcer davantage les acquis de l'intégration des femmes

En effet beaucoup d'acquis sont notés, toutefois après 38 ans de présence, les femmes militaires en position pionnière pourraient accéder à des niveaux de grade et de commandement encore plus élevés au vu de leurs expériences et compétences.





Médecin lieutenant-colonel,  
Aminata Diop NAKOULIMA

## Voile bleu Azur dans le désert du nord Mali

**L**a protection et l'assistance aux populations vulnérables, victimes collatérales des conflits armés sont au cœur des missions de maintien de la paix.

J'ai été déployée en tant que médecin chef du détachement sénégalais au Mali de juillet 2016 à septembre 2017. Parmi les missions qui étaient assignées au bataillon, les escortes de convois logistiques en représentaient la partie majeure. Celles-ci constituaient une opportunité pour nous de prodiguer des soins gratuits et de donner des médicaments aux populations civiles. Les zones traversées sont souvent dénuées de structure sanitaire de base. Les taux de mortalité périnatale chez les femmes et enfants sont liés à certaines réalités sociales, culturelles et religieuses.

En effet, elles préfèrent de loin accoucher à domicile dans des conditions d'hygiène précaires. Dans ces cas, le pronostic vital est souvent fréquemment engagé et les chances de survie très minces.

Au cours de la première mission d'escorte de convoi logistique, le commandant de contingent, le commandant des opérations et moi-même décidâmes d'y rejoindre le contingent par hélicoptère pour une journée.

Nous arrivions le 31 Août 2016, vers 10h au niveau du centre de santé de Tabankort. Une foule de patients était assise, en majorité des hommes. Les femmes et les enfants, beaucoup moins nombreux, se tenaient à l'extrémité opposée de l'espace improvisé en salle d'attente.

J'étais, à ce moment, l'unique militaire féminin du dispositif. Il était d'ores et déjà difficile de passer inaperçue. Nous évoluons dans une société profondément traditionaliste dans laquelle l'autorité était représentée par l'homme.

Pour éviter de heurter la sensibilité des habitants de Tabankort et par respect de leurs us et coutumes, j'ai senti le besoin de me

voiler la tête du foulard bleu que j'arborai en général pour me protéger des vents de sable. Ce foulard faisait partie de la dotation de la MINUSMA à tous les éléments de la Force au même titre que le béret bleu et le macaron Nations Unies. Cela me permettait également de ne pas détoner dans le milieu. Troquer à cet instant le casque bleu pour le voile bleu des Nations Unies était la clé, le «sésame, ouvre-toi» : adapter les principes de leur habillement à notre uniforme rendrait les populations moins hostiles à notre présence au Mali. Le comportement du personnel des missions de maintien de la paix pouvait malheureusement être perçu parfois comme étant condescendant.

La rumeur de la présence d'un médecin féminin se répandit rapidement et je me retrouvai avec un afflux massif de patientes de tout âge. La plupart des femmes Touaregs ne voulaient pas être prises en charge par des personnels de santé masculins. Un bureau plus en retrait fut aménagé sur ces entrefaites afin que je





puisse les examiner.

C'est ainsi qu'une femme d'une vingtaine d'années fut amenée en urgence. Malade depuis son accouchement datant de quinze jours, elle était dans un piteux état : couchée, incapable de s'asseoir, amaigrie, pâle et de teint cendré. Elle présentait tous les signes d'une septicémie sévère (infection généralisée). L'infirmier chef de poste étant un homme, sa famille refusait toute intervention de ce dernier.

La patiente fut installée sur la table d'examen ; sa mère fit un paravent du grand-voile en coton dans lequel elle s'était drapée. Elle attacha une extrémité de son vêtement tout en haut de la potence et se tint à l'autre extrémité de la table formant ainsi un paravent, protégeant sa fille des regards de mes collègues masculins. Cette attitude m'intrigua au plus haut point : même dans l'extrême urgence, cette maman était plus préoccupée de préserver l'intimité de sa fille des regards masculins que de l'efficacité de la prise en charge médicale. Un traitement antibiotique intraveineux fut administré en urgence. Puis, les doses d'antibiotiques nécessaires pour toute la durée du traitement de la jeune femme furent remises à l'infirmier chef de centre.



J'étais persuadée que son bébé n'avait pas survécu au vu de l'infection maternelle et au vu des conditions de vie rudes dans le désert. Je m'enquérerais malgré tout de son devenir, curieuse de savoir combien d'heures avait-il pu survivre. A ma grande surprise, la mère me dit qu'il était dans le couloir d'attente. Elle allait alors le chercher et je tombais sur un beau nouveau-né vigoureux, tonique, gesticulant dans tous les sens. Pourtant sa mère ne l'avait jamais allaité. Il s'avère qu'il était nourri au lait de chamelle depuis sa naissance. La peau de ce bébé était légèrement sablonneuse au toucher. Mes certitudes de pédiatre ancrées de longue date ont été ébranlées à ce moment.

J'ai tiré de cette expérience de belles leçons de vie qu'il me plaît de partager.

La présence d'un personnel féminin dans les missions de maintien de la paix est un facteur favorisant l'adhésion des populations. Les plus vulnérables dans les conflits armés sont les femmes et les enfants. La représentation qu'elles se font d'une autorité féminine, installe indubitablement un climat de confiance indispensable au bon déroulement de la mission. Elle pourrait créer une tendance à l'imitation, conduire à des changements imperceptibles de vision et même susciter des vocations. La plupart des femmes et des jeunes filles dans ces zones ne sont pas instruites. Notre présence en uniforme sur le terrain est un message fort symbolisant l'éventail des actions qu'elles pourraient mener par et pour elles.

Par ailleurs, cette jeune femme, au péril de sa vie, a préféré respecter ses traditions. Que serait-il advenu d'elle s'il n'y avait pas eu, ce jour-là, la présence d'un professionnel de santé féminin ?

Le refus de soins pourrait être – à tort – qualifié d'attitude fataliste voire suicidaire. Il traduit juste la nécessité de respecter les croyances et les coutumes des peuples que les forces de défense et sécurité sont supposées aider. L'habillement fait partie de ces coutumes. Réfléter les usages locaux dans le style vestimentaire est perçu comme un signe de respect et permet de créer du lien.

Nous sommes intervenus dans des zones d'insécurité où les populations sont démunies et dépourvues de moyens basiques de survie. Le soldat des missions de maintien de la paix « débarque » dans cette atmosphère tel le sauveur. Le casque bleu doit savoir descendre du piédestal sur lequel, de facto, sa fonction et le contexte socio-politique le hissent. Faire l'effort de se mettre au mieux au niveau des populations locales permet de se départir de cette image de pseudo toute-puissance. C'est indispensable pour l'atteinte des objectifs de toute mission humanitaire.

Comme nous le rappelle l'écrivain Jacques Audibert: « la plus grande couardise consiste à éprouver sa puissance sur la faiblesse d'autrui ».



Madame Diago DIAGNE NDIAYE

## Egalité pour un avenir durable

En Afrique de l'Ouest, les conflits nationaux franchissent souvent les frontières, déstabilisant ainsi les pays voisins. Les pays entretiennent d'importantes relations informelles entre eux qui peuvent favoriser la régionalisation des conflits. Un système conflictuel peut engendrer des conflits plus localisés dont les causes, la durée et le nombre de victimes qu'ils provoquent varient. La théorie des systèmes de conflits repose en et sur l'idée que les conflits transfrontaliers naissent et perdurent en raison des liens transnationaux de nature économique, sociale et culturelle entre pays

Par ailleurs, l'émergence de nouveaux types de conflits à partir de la fin des tensions idéologiques n'a pas épargné l'Afrique de l'Ouest. Les conflits ethniques et intra étatiques ont ravagé une large frange de la population : Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, etc. Partout dans le monde, les conflits, la fragilité et les inégalités entre les sexes érodent les possibilités des peuples de réaliser leur potentiel et compromettent nos perspectives de développement durable. Les stratégies régionales et sous régionales développées dans le cadre des instances d'intégration et de coopération régionale n'ont pas toujours été très efficaces, malgré le volontarisme et surtout le grand mérite des États membres à proposer des solutions concertées.

Nous savons que l'autonomisation des femmes et des filles et le renforcement de l'égalité des sexes dans les milieux fragiles peuvent contribuer à transformer les cercles vicieux en cercles vertueux, en soutenant des sociétés inclusives, une paix et un développement durables. Lorsque les femmes participent activement aux processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État,

les chances de paix et de résilience s'améliorent. Ce sont généralement les femmes qui servent de médiatrices dans les conflits au niveau communautaire, qui maintiennent la cohésion des familles en cas de conflit, qui identifient et gèrent les ressources lorsqu'elles viennent à se faire rares et qui, dans de nombreux cas, défendent et protègent leur foyer en prenant souvent de gros risques.

C'est ainsi que, fort de ce constat, plusieurs instruments juridiques ont été proposés dès 2000, au niveau global afin de renforcer la participation des femmes aux processus de paix. La Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et celles connexes sont à lire à cette aune. Une paix durable, des institutions inclusives et l'égalité des sexes sont à juste titre au cœur de l'Agenda 2030. De même, les OMD et plus tard les ODD viendront renforcer cette dynamique impulsée, en diversifiant les approches.

### Les défis à relever pour la mise en œuvre de la Résolution 1325

Octobre 2020 marquait le 20e anniversaire de la résolution 1325. Après 20 ans, des défis restaient à être relevés.

- Selon **Attila Mesterhazy** « les femmes restent trop souvent exclues des tables de négociation et des processus décisionnels dans le domaine de la paix et de la sécurité. »

- Elle souligne aussi que « la violence liée aux conflits continue de toucher les femmes malgré notre détermination à éviter cette violence et à les en protéger. »

- La dimension genre continue souvent à être ignorée dans l'élaboration et la mise en œuvre des mesures de secours et de relèvement après les conflits.



## HONNEUR AUX FEMMES

•Aujourd'hui l'un des plus grands défis pour la mise en application de la Résolution 1325 est « l'énorme écart entre les ambitions énoncées dans la résolution et les résultats obtenus jusqu'à présent. Malheureusement, les femmes restent largement sous-représentées dans la sphère de la paix et de la sécurité. Par exemple, en 2019, les femmes ne représentaient qu'environ 12 % des forces armées des États membres de l'OTAN. »

•Les stéréotypes concernant les femmes sont toujours là, tenaces. Les femmes continuent d'être perçues comme jouant un rôle passif dans les conflits, plutôt que comme des moteurs du changement.

•La mise en œuvre de la résolution 1325 reste largement sous-financée. De ce fait, cet instrument est très peu vulgarisé, n'a pas atteint un niveau d'achèvement convenable parce que, justement, très peu de ressources ont été mobilisées jusque-là pour sa mise en œuvre.

Ce sont ces constats qui ont emmené les délégations au **Conseil de sécurité d'octobre 2021 à crier que "les femmes doivent passer de la « périphérie au centre » des processus de paix."**

### Les instruments au niveau régional, avec la CEDEAO,

Il convient de noter des instruments développés dans le sillage des stratégies globales développées :

#### 1. Le Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO

Il part du constat des montants importants mobilisés pour la gestion des conflits, sans que les résultats ne suivent d'ailleurs. Le cadre de prévention des conflits de la CEDEAO comporte 14 composantes dont une sur Femmes, Paix et Sécurité (Composante 10).

Cette composante vise à faciliter la réalisation des dispositions de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des NU ; des dispositions pertinentes du Traité Révisé de la CEDEAO, en particulier l'article 63 ; les dispositions pertinentes du Mécanisme, et les dispositions des articles 40-43 du Protocole Additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance. L'objectif de la composante Femmes, Paix et Sécurité du CPCC est de propulser et de consolider le rôle et la participation des femmes dans la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la prévention des conflits, la résolution des conflits, l'édification de la paix et les initiatives humanitaires tout en renforçant les mécanismes régionaux et nationaux de

protection et de promotion des femmes.

En vue d'accroître le rôle, la visibilité et l'impact de la composante Femmes, Paix et Sécurité, plusieurs activités sont priorisées, dont :

- conduire une évaluation des études menées sur l'impact des conflits violents sur les femmes et identifier leur rôle dans l'architecture sécuritaire émergente de la CEDEAO. Cette étude doit prendre en compte la contribution et le rôle positif joué par les femmes dans les processus de paix et d'édification de la paix, et la nécessité d'inclure les femmes dans les postes directeurs des missions et négociations de paix, et d'intégrer le volet genre dans tous les aspects de la composante Paix et Sécurité de la CEDEAO

- prendre des mesures pratiques en vue d'accroître le nombre de femmes dans les postes importants de prise de décisions sur les questions de paix et de sécurité, au sein de la Commission et d'autres institutions de la CEDEAO

- prendre des mesures pratiques visant à accroître le nombre de femmes à des postes de responsabilité en ce qui concerne les affaires de paix et de sécurité à tous les niveaux des institutions gouvernementales.

- adopter des mesures pratiques, y compris des réformes législatives et positives visant à promouvoir le recrutement des femmes dans les forces armées et autres agences de sécurité, et leur participation active aux composantes militaires et civiles de la Force en Attente de la CEDEAO

#### 2. L'Acte additionnel sur l'égalité femme/homme relatif à l'Égalité de Droits entre les Femmes et les Hommes pour le Développement Durable dans l'Espace CEDEAO :

Dans le contexte de mise en œuvre des instruments juridiques de promotion du Genre et de protection des femmes. Il vient compléter et renforcer les avancées significatives déjà lancées à travers différents engagements internationaux comme la Stratégie prospective de Nairobi de 1985; le Plan d'action de Dakar de 1994, la Déclaration de Beijing et son Plan d'action de 1995, la Résolution 1325 du CSNU sur les femmes, la paix et la sécurité en 2000 et ses suivantes, la Politique Genre de la CEDEAO 2004, la Déclaration des Chefs d'États et de Gouvernement sur l'Égalité entre les Femmes et les Hommes de 2004 et la Politique Genre de l'UA de 2008, l'Article 63 du Traité révisé de la CEDEAO, l'Agenda 2063 de l'UA de 2015, les Objectifs de Développement Durable (OOD) des Nations Unies de 2015, entre autres.



Cet instrument souffre également d'un déficit d'appropriation.

### Les réponses institutionnelles

En termes de réponses institutionnelles pour une bonne prise en charge de la dimension genre dans l'agenda Paix, Sécurité et Développement il faut noter :

- La mise en place du Centre de la CEDEAO pour le développement du Genre qui est une agence spécialisée de la CEDEAO (**Rappeler ses objectifs et ses missions**)
- Le REPSFECO, né des flans de CCDG, organisation de société civile de femme pour l'Afrique de l'Ouest qui a plus de dix ans d'existence (**Rappeler ses objectifs et ses missions**)
- Très récemment, la mise en place de la Plateforme des femmes du G5 Sahel est également un élément venant enrichir les initiatives développées pour étoffer l'agenda Femme, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest.

Appréhender l'avenir fondé sur une égalité femme-homme en Afrique comporte plusieurs défis liés au développement d'abord, le défi de l'autonomisation, l'accès à la terre, l'accès aux ressources, les différentes formes de résistances sociales, culturelles, religieuses, etc. par ailleurs, l'émergence de nouveaux défis sécuritaires et leurs natures très changeantes, l'apparitions de nouvelles problématiques et de nouveaux acteurs, les conflits hybrides qui assaillent l'espace de la CEDEAO restent autant de challenges pour des contributions plus efficaces et plus pertinentes des femmes aux processus politiques, de paix et de développement. Pour ce faire, il convient d'impulser des approches

systémiques. Face aux conflits, les réponses uniquement militaires ne sont plus pertinentes. L'intégration d'autres dimensions permettent en effet de mieux impliquer les femmes. Ce qui fera dire d'ailleurs le Forum sur la Paix et la Sécurité dans ses conclusions en 2019 que les approches doivent désormais être communautaire, une voie royale pour impliquer qualitativement les femmes et donc de rendre opérationnel tout cet arsenal juridique régional, continental et global de promotion de la participation des femmes aux processus de la paix.

### Nos recommandations

-A l'endroit du Commandement de l'Armée sénégalaise et à la Division genre

- sensibiliser les hommes et d'impliquer les hommes en tant que partenaires dans la mise en œuvre du programme FPS.
- mener une opération de sensibilisation des jeunes sur l'intérêt de faire avancer le programme FPS. La division genre devrait initier des discussions avec les grandes écoles et les universités pour mettre en évidence le message central de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et des résolutions ultérieures relatives à la FPS
- veiller à ce que la perspective de genre soit systématiquement intégrée dans chaque phase de formation et/ou initiative pédagogique de l'Armée
- veiller à ce que le programme FPS devienne un élément fondamental de tous vos rapports

-A l'endroit des autorités gouvernementales

- être particulièrement attentifs à l'affectation d'un financement adéquat pour accompagner la mise en œuvre des résolutions pour l'implication des femmes dans les processus de paix

Pour conclure, je voudrais souligner que malgré toutes les résolutions atteindre cette paix durable tant souhaitée dépendra, comme souligné par **Clare Hutchinson de l'OTAN** représentant(e) spécial(e) du secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité, de « la manière dont nous empêcherons les trafiquants de traiter les femmes et les jeunes filles comme de la marchandise et par la manière dont nous nous appuyerons sur les recommandations des organisations de femmes de la société civile. »



MME INNOCENCE NTAPI NDIAYE  
PRESIDENTE DU HAUT-CONSEIL DU DIALOGUE  
SOCIAL (HCDS)

## DIALOGUE SOCIAL ET RESILIENCE NATIONALE

*Cet article a été proposé à paraître dans la revue « Armée – Nation » dans le cadre des festivités de la Fête de l'Indépendance du 4 avril 2022. Il fait suite à l'intérêt exprimé par la Direction de l'Information et des relations publiques de l'Armée (DIRPA) après la vulgarisation du Rapport de la vingt et unième Assemblée plénière du Haut Conseil du Dialogue social (HCDS) qui s'est tenue du 20 au 23 décembre 2020 et qui portait sur le thème : « Promouvoir l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes au Sénégal ».*

Les Forces de défense et de sécurité ont toujours joué leur partition dans la résilience nationale.

Au-delà des dimensions « défense et sécurité », leur engagement se traduit aussi par leur implication dans la promotion de la citoyenneté, les activités liées au génie civil, aux services de l'intendance, l'assistance des personnes affectées par des dommages et intempéries, la fourniture de services sociaux de base et d'offres de formation aux populations.

Quoi de plus normal donc que d'aborder, à travers ce numéro de « Armée – Nation », la préoccupation majeure de notre jeunesse, les difficultés rencontrées par les entreprises et les défis liés à la formalisation des unités de l'économie informelle ?

Pour ce faire, quoi de plus opportun que de nous ressourcer dans l'une des valeurs qui caractérise notre Nation : le dialogue ?

En effet, notre pays, le Sénégal est un pays historiquement ancré dans une vertu matérialisée par un baobab dans la partie

senestre de l'écu représentant ses armoiries ; un baobab qui symbolise le dialogue car il est le lieu où se tenaient les réunions et où se forgeaient la parole dans les villages.

Par les interactions qu'il suscite à travers les échanges, aussi bien dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de solutions aux problématiques qui peuvent se poser, **le dialogue constitue à bien des égards un formidable instrument de résilience.**

Le dialogue se manifeste dans tous les domaines : civil, politique, interreligieux mais aussi social.

Dans le cadre des relations professionnelles, le dialogue social met en jeu les mandants tripartites que sont les représentants des travailleurs, des employeurs ainsi que ceux du Gouvernement.

Au Sénégal, ce dialogue social tripartite est institutionnalisé à travers le (HCDS) qui est l'institution tripartite nationale de dialogue social.

Cette plateforme tripartite est appropriée car elle permet de contribuer à concilier les attentes respectives des différentes parties prenantes à travers un dialogue fécond.

Dans une approche prospective, le HCDS a eu à réunir les mandants tripartites autour de thématiques actuelles communes aux pays en voie de développement.

Il s'agit, entre autres :

- de la promotion de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes au Sénégal » ;
- des mécanismes d'accompagnement des entreprises en difficulté » ;
- de la transformation de l'économie informelle au Sénégal : vers un mécanisme de coordination et de suivi efficace.

**I- La promotion de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes au Sénégal**

Cette activité a été organisée à l'intention de cinquante jeunes des centrales syndicales de travailleurs pour leur permettre de s'approprier les politiques de promotion de l'emploi, de s'imprégner du télétravail et de formuler des recommandations pouvant améliorer la situation de l'emploi.

Ont été ainsi revisités :

- la politique de promotion de l'employabilité par le biais du stage prévue par le Code du Travail ;
- la Convention nationale Etat – Employeurs privés (CNEE) ;
- les actions développées par le Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique (3FPT) et l'Office national de la Formation professionnelle (ONFP) ;
- les dispositifs de promotion de l'auto emploi et de l'entrepreneuriat mis en œuvre par la Délégation générale à l'Entrepreneuriat rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ), l'Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ) et le Programme des Domaines agricoles communautaires (PRODAC) ;
- les enjeux et défis liés au recours au télétravail.

Le phénomène de l'émigration irrégulière a aussi fait l'objet d'une réflexion approfondie autour d'un forum qui a enregistré la contribution d'experts en la matière.

A l'issue des échanges, trente (30) recommandations ont été formulées de manière consensuelle par les participants dont celles-ci :

- améliorer la synergie entre les différents dispositifs de promotion de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes pour accroître l'efficacité de la politique nationale d'emploi ;
- prendre les dispositions pour suivre et anticiper sur les évolutions susceptibles d'affecter les emplois et les qualifications requises par la finalisation de la mise en place de l'Observatoire national de l'Emploi et des Qualifications professionnelles ;
- développer des initiatives de vulgarisation de tous les

dispositifs de promotion de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes ;

- adapter les offres de formation professionnelle aux besoins du marché du travail ;
- orienter les jeunes vers les activités et les métiers de l'agriculture en promouvant notamment les leaders dans ces domaines ;
- mener des concertations tripartites et bipartites qui doivent aboutir à la définition des conditions de mise en œuvre du télétravail au niveau des entreprises et des branches d'activités par la conclusion de chartes ou d'accords collectifs ;
- négocier des accords bilatéraux de main d'œuvre avec les pays à forte demande de main d'œuvre ;
- promouvoir la création d'emplois par la valorisation des ressources locales dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi d'orientation pour l'Aménagement et le Développement durable des territoires.

Les trente (30) recommandations<sup>1</sup> ont été transmises aux différentes parties prenantes et aux autorités compétentes avant :

- la prise du décret n° 2021 – 172 du 27 janvier 2021 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil national pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (CNIEJ) ;
- la tenue, le 21 avril 2021, du Conseil présidentiel sur l'emploi et l'insertion économique des jeunes.

**II- Les mécanismes d'accompagnement des entreprises en difficulté**

La création massive d'emplois décents et durables résulte de l'installation d'un cadre propice à la mise en place d'entreprises par les acteurs du secteur privé.

Dans leur évolution, les entreprises peuvent être confrontées à des difficultés pouvant porter atteinte à leur survie et compromettre les emplois.

Pour pallier cette éventualité, il convient :

- d'une part, d'identifier les modalités les plus indiquées en matière de détection précoce des entreprises en difficulté ;
- d'autre part, de définir les procédures et mécanismes les plus adéquats de traitement des dossiers d'entreprises à accompagner.

<sup>1</sup> Voir le Rapport général de la vingt et unième Assemblée plénière du Haut Conseil du Dialogue social portant sur le thème « Promouvoir l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes au Sénégal » et du Forum sur « Le phénomène de l'émigration irrégulière ».



A cet effet, le HCDS a organisé, du 9 au 10 janvier 2020, avant la survenance de la pandémie de la COVID - 19, en collaboration avec la Confédération nationale des Employeurs du Sénégal (CNES), un atelier d'échanges sur les mécanismes d'accompagnement des entreprises en difficulté.

Après s'être entendus sur le sens et la portée de la notion d' « entreprise en difficulté », les participants ont examiné le cadre juridique et institutionnel mis en place et les mesures mises en œuvre en faveur de ces entreprises.

Les discussions qui s'en sont suivies ont débouché vers la formulation de mesures d'amélioration du dispositif de suivi et d'accompagnement des entreprises en difficulté<sup>2</sup>.

Il s'agit notamment :

- de définir des critères d'éligibilité au dispositif d'appui mis en place au profit des entreprises en difficulté ;
- d'améliorer la gouvernance des entreprises par, notamment, la mise en place d'un système d'audit et de certification des comptes fiables ;
- d'envisager des modalités pour faire bénéficier les entreprises en difficulté de la commande publique ;
- de protéger les entreprises locales contre les importations faiblement taxées et la concurrence déloyale ;
- d'améliorer la compétitivité des entreprises locales sur le marché international par la réduction des coûts des facteurs de production ;
- d'envisager des exonérations, des amnisties fiscales, douanières et des allègements de charges sociales au profit des entreprises en difficulté ;
- de mettre en place un fonds de garantie obligatoire permettant aux entreprises de faire face à leurs charges salariales et sociales en période de crise.

### III- **La transformation de l'économie informelle au Sénégal : vers un mécanisme de coordination et de suivi efficace.**

A travers l'axe 1 du Plan Sénégal Emergent (PSE), le Sénégal ambitionne de réaliser une transformation structurelle de son économie afin de promouvoir une croissance durable et inclusive et offrir des emplois décents.

Pour la phase 2 du PSE (2019-2023), un des défis importants reste le développement du secteur privé national.

L'économie informelle a été identifiée comme l'une des contraintes majeures qu'il convient de lever afin de bâtir un tissu d'entreprises formelles et moderniser son économie.

Le HCDS a organisé du 17 au 19 décembre 2019 un forum sur le thème « la transformation de l'économie informelle au Sénégal : vers un mécanisme de coordination et de suivi efficace ».

Cette activité a été l'occasion de présenter la cartographie de huit (8) familles de l'économie informelle que le HCDS a réalisée grâce à une collaboration avec l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et le Bureau International du Travail.

En perspective de la transformation de l'économie informelle, des recommandations ont été formulées<sup>3</sup> autour de certains axes :

- identifier les différents paliers de mise en œuvre des mesures de formalisation ;
- lever les barrières à l'enregistrement et à la mise en conformité ;
- inciter à la formalisation des unités de l'économie informelle ;
- accompagner les entreprises pour améliorer leur productivité ;
- faciliter la tenue d'un dialogue national sur la question et la vulgarisation de l'information ;
- mettre en œuvre des mesures préventives et correctives.

Le Rapport de l'atelier d'échanges sur les entreprises en difficulté ainsi que celui du forum sur la transformation de l'économie informelle au Sénégal ont été remis par Madame Innocence NTAP NDIAYE, Président du HCDS à Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, à l'occasion des consultations des forces vives de la Nation qu'il a menées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID - 19.

2 Voir le Rapport de l'atelier d'échanges du Haut Conseil du Dialogue social et de la Confédération nationale des Employeurs du Sénégal sur les mécanismes d'accompagnement des entreprises en difficulté

3 Voir le Rapport du Forum organisé par le Haut Conseil du Dialogue social, le Bureau International du Travail et Wallonie Bruxelles International sur la transformation de l'économie informelle au Sénégal : vers un mécanisme de coordination et de suivi efficace.





Général Mamadou GAYE  
SCEMGA

## ADMISSION DANS LES ORDRES : DE LA SYMBOLIQUE A LA PROMOTION DES VALEURS CITOYENNES

Face à l'absence d'une éthique sociale élevée et largement partagée au sein de nos sociétés, le nécessaire apprentissage de la citoyenneté s'invite obstinément au cœur des débats et à tous les niveaux comme pour replacer les valeurs civiques et les devoirs citoyens au cœur de l'idéal républicain.

A l'évidence, la promotion des valeurs citoyennes par les distinctions honorifiques sacralise l'idéal de servir, quel que soit par ailleurs le domaine de compétence du récipiendaire ; d'où l'importance de l'appartenance à un ordre qui vise à émanciper le récipiendaire de son statut de simple bénéficiaire de privilèges de la République **à sa responsabilité d'acteur** engagé et conscient de son statut de relais indispensable à la croissance citoyenne, par la valorisation du mérite.

**Un contexte de décrochage citoyen aux conséquences désastreuses**

Dans notre dernier ouvrage intitulé « *l'école à l'épreuve de la croissance citoyenne* »<sup>1</sup>, nous avons fait remarquer que les fractures générées par les progrès scientifiques et techniques, la modernité d'une manière générale, ont influé sur les modes de vie, les mentalités et la hiérarchie des valeurs. Cette

dégénérescence des valeurs morales a eu pour conséquences une dégradation profonde des mœurs, un rétrécissement du lien familial qui crée une nostalgie de valeurs morales communes jadis connues et bien ancrées dans nos sociétés traditionnelles qui constituaient le ciment de la cohésion communautaire. A cela faudrait-il ajouter la crise d'autorité qui se manifeste à tous les niveaux, amplifiée du reste par le désordre et l'agressivité de l'espace informationnel et la tyrannie des médias numériques et réseaux sociaux, symboles d'une liberté d'expression sans retenue, évoluant pourtant sous le signe de l'ambivalence : à la fois, formidables outils d'éducation, de communication, d'information et de débats, ils peuvent être, dans le même temps, le réceptacle de messages simplistes, emplis de contrevérités et porteurs de germes de déviance et d'incivisme.

Face à ces mutations sociétales profondes et agressives, l'éducation à la citoyenneté doit être une œuvre collective portée par tous les segments de nos sociétés, notamment les Grandes Chancelleries particulièrement investies de cette responsabilité d'éducation et de formatage de l'esprit citoyen, et principal vecteur de croissance citoyenne.

***La chancellerie, principal vecteur de croissance citoyenne***

En réalité, enseigner les valeurs de la République, c'est

<sup>1</sup> Mamadou GAYE, *L'école à l'épreuve de la croissance citoyenne*, Ed L'Harmattan, 2020.



les faire vivre dans la société. Cette mission exige que les personnels qui en ont la charge soient conscients du cadre de leur exercice, que la transmission de valeurs dont ils ont la responsabilité soit objectivée, instrumentée et favorise une appropriation collective et active par les citoyens eux-mêmes.

A ce titre, l'organisation régulière de rencontres solennelles et institutionnelles pour récompenser des citoyens méritants, au-delà de son rituel et de son caractère symbolique, est d'une haute portée pédagogique. C'est tout le sens qu'il faut donner aux cérémonies de décoration dans les différents ordres pour bons et loyaux services à la Nation, organisées par la Grande Chancellerie sous la présidence du Grand Maître de l'Ordre, tout comme celles tenues à l'occasion de cérémonies militaires ou au niveau des départements ministériels pour reconnaître les mérites de citoyens modèles. D'ailleurs, c'est le lieu de saluer cette belle initiative de la Grande Chancellerie sénégalaise consistant à exécuter des décorations à domicile, de citoyens à mobilité réduite ou très âgés entourés de leur famille, un exercice à fort coefficient symbolique et à haute portée éducative.

Dans cet esprit, la glorification des actes de bravoure et de courage participe au développement d'un sentiment de fierté nationale. À l'évidence, l'esprit de sacrifice étroitement lié au sens de l'honneur et de la dignité occupe une place de choix dans les valeurs traditionnelles qui se traduisent concrètement par :

- le respect du contrat moral par lequel on accepte de servir avec loyauté et fidélité dès que l'on signe son acte d'engagement ou sa prise de service ;
- la fidélité et la loyauté à son idéal républicain qui permet de rester debout, uni et résilient face aux adversités ;
- la défense et la protection de la réputation de son pays et la contribution à son rayonnement.

Tel est l'intérêt pédagogique d'appartenir à un ordre, qui s'inscrit dans la même lignée du rappel permanent de l'histoire des figures héroïques, des hauts faits d'armes et des diverses expériences éprouvées de plusieurs années de service républicain. Il est retrouvé également dans la symbolique des contenus mémoriels de nos Musées et salles d'honneur, des parrainages de promotions de grandes écoles, de baptêmes d'infrastructures et d'institutions, etc.

Sous ce rapport, l'éducation à la citoyenneté par l'admission

dans les ordres vise à transformer positivement l'esprit du citoyen et à vaincre toutes les déviances potentiellement opposées aux valeurs sublimées depuis plusieurs générations par nos sociétés pour instaurer les meilleures pratiques comportementales, notamment dans un contexte très paradoxal de promotion de contrevaleurs qui envahissent nos modes de vie et nos sociétés.

A l'analyse, les institutions de la République, comme les chancelleries, porteuses des valeurs fondamentales qui constituent la colonne vertébrale de nos communautés, consolident l'État de droit par l'exercice de leurs missions d'administration, de contrôle, de régulation et de sanction du mérite. A ce titre, elles contribuent à ancrer, par tous les moyens, cette conscience citoyenne ainsi que le respect de la symbolique nationale, principal pilier de notre liberté et de notre souveraineté, dans les esprits de nos citoyens.

Il est évident que le développement de l'esprit de sacrifice (*la mort pro patria*) passe nécessairement par l'inculcation de valeurs intrinsèques dont l'amour sincère et désintéressé de la patrie, le don du meilleur de soi pour le triomphe, l'honneur, la survie et le rayonnement de sa patrie. C'est cette philosophie qui est d'ailleurs rappelée dans la belle devise du Prytanée militaire de Libreville, « *Patriae Optimi* » (Pour la Patrie, être les meilleurs).

Ce concept est aussi retrouvé dans la philosophie des métamorphoses de la « morale en action » théorisée par Frédéric Caille dans son ouvrage *La Figure du sauveteur*<sup>2</sup>, notamment dans son chapitre 2, intitulé « *Des vertueux à tout prix* » où il met en exergue la promotion de l'excellence civique du citoyen ou « culte des grands hommes » par la reconnaissance collective, la récompense de l'excellence civique, le renouvellement des formes de bienfaisance méritocratique et la mémorisation des exemples de comportements remarquables.

En définitive, l'admission dans un ordre contribue à la valorisation du service méritoire à travers les « rites républicains » pour reprendre les propos de *Philippe Merieu*. Elle contribue ainsi à la promotion de l'unité et de la fierté nationales en exaltant les valeurs de patriotisme, de dévouement à la communauté et de service à la nation.

### ***L'appartenance à un ordre, gage de résilience et de***

2 Frédéric Caille, *La figure du sauveteur. Naissance du citoyen secouru en France, 1780-1914*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006

### *promotion des vertus*

L'appartenance à un ordre est un insigne privilège. En fait, être titulaire d'une distinction honorifique confère certes peu de droits matériels, mais entraîne beaucoup de devoirs moraux, dont un engagement civique et éthique permanent.

Le droit de porter les insignes est le principal privilège que confère l'attribution d'une décoration. Il confirme et conforte le sentiment légitime d'appartenance à un ordre, qui oblige ses membres à certaines règles de bonne conduite et de savoir-vivre.

L'appartenance à un ordre concède aussi certains privilèges de distinction parmi ses pairs, mais aussi de reconnaissance et de légitimité. Elle pourrait être, dans une certaine mesure comparable à la place de l'imam ou de l'évêque dans nos communautés religieuses, du patriarche dans le quartier, du Major dans une salle de classe, du Président de catégorie dans les corps de troupe, du chef ou guide dans les mouvements de jeunesse, des inscrits aux tableaux d'honneur dans les établissements ou des lauréats de prix d'excellence dans les écoles et organismes publics ou privés.

De plus, privilège ne peut être plus prestigieux et plus valorisant que la fierté et l'honneur ressentis par le récipiendaire d'une distinction honorifique nationale. En effet, la solennité de son admission dans le cercle restreint de l'élite de vertus, le classe parmi les citoyens méritants et dignitaires de la République distingués par la constance de leur dévouement à la patrie.

Il est rapporté par les historiens que la médaille d'honneur, la plus haute distinction américaine, est si prestigieuse que le **général George Patton** (qui n'en a jamais reçu) a déclaré qu'il vendrait son âme immortelle pour l'obtention de cette médaille.

De même, le **Président Harry Truman**, un ancien combattant de la Première Guerre mondiale qui comprenait l'horreur de la guerre et qui avait été témoin de l'héroïsme sur les champs de bataille, a remis des médailles d'honneur aux héros de deux guerres, la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée. Il est rapporté que généralement, alors qu'il accrochait la médaille d'honneur autour du cou d'un soldat, il lui disait : *« Je préférerais avoir cette médaille que d'être Président. »*<sup>3</sup>

La valorisation de ce code d'honneur par la décoration procure donc ce « *supplément d'âme* », principal gage de résilience face aux périls et à la mort ; elle participe à la solidité du lien qui unit le soldat ou le citoyen à sa mission, à son chef, à son unité et à travers eux à la patrie.

Dans tous les cas, l'admission dans les ordres contribue efficacement à la redynamisation de la conscience citoyenne qui doit s'élever en discipline nationale pour conforter le « *vivre ensemble* » et accélérer le processus de développement du fait surtout que la discipline individuelle et collective est un facteur de compétitivité et de croissance économique. Aussi, au-delà des privilèges rappelés supra, l'appartenance à un ordre est une lourde et exaltante responsabilité.

Au-delà de ces privilèges quelle procure, l'appartenance à un ordre est donc une lourde responsabilité reposant sur un triptyque : Ethique professionnelle, code de conduite rigoureux et tenue savoir-vivre, qui sont un ensemble de vertus et de comportements conformes aux bonnes pratiques valorisées par nos sociétés dont l'épine dorsale reste la promotion de *l'exemplarité ou de la vertu de l'exemple*.

En fait, en recevant sa décoration dans la solennité des rituels de la République, que ce soit dans les grades ou dans les dignités, le citoyen ainsi honoré est pareillement contraint à respecter le contrat de confiance qui le lie moralement à la société. Il est investi d'une nouvelle responsabilité et doit en permanence s'évertuer à être un exemple de discipline, un modèle de patriote respectueux des règles de comportement citoyen ; il doit être discipliné au sens militaire du terme, être exigeant vis-à-vis de soi-même et des autres. C'est pourquoi d'ailleurs, les décorations en public ou devant le front des troupes et la remise de décorations par le Grand Maître de l'ordre ou le grand chancelier, comme nous l'avons vécu, il y a quelques semaines, avec les « Lions de la Téranga », décorés dans l'ordre national du lion par le Président de la République, revêtent un symbolisme particulier qui sublime *la vertu de l'exemple*.

*La vertu de l'exemple* attendu d'un membre de l'ordre, c'est aussi, en plus d'accepter qu'on a plus de devoirs que de droits, d'assumer cette dignité morale faite de droiture et d'honnêteté qu'exige la mission sacerdotale de faire partie des hommes et des femmes constituant la vitrine de nos Nations.

*La vertu de l'exemple* doit tout aussi reposer sur la pédagogie du « *faites comme moi* » qui exige du décoré

<sup>3</sup> C.Douglas Sterner, *L'histoire, le sens des médailles militaires, Des nouvelles, 25 juin 2005*



dans les ordres d'être en permanence le référent moral et le guide au comportement éthique irréprochable, autrement dit de demeurer un Ambassadeur de la vertu. **La vertu de l'exemple**, c'est l'instauration chez les citoyens, d'une culture de la modération, de la sobriété et du juste milieu en toutes circonstances. La finalité reste le renforcement de la culture de la tolérance et le refus de toute forme d'extrémisme, tel que rapporté par MOLIÈRE dans le Misanthrope, je le cite :

« Il faut, parmi le monde, une vertu traitable,

À force de sagesse, on peut être blâmable,

La parfaite raison fuit toute extrémité,

Et veut que l'on soit sage avec sobriété. »<sup>4</sup> Fin de citation.

La promotion des valeurs citoyennes par les distinctions honorifiques sacralise également l'idéal du service républicain, quelle que soit par ailleurs le domaine de compétence du récipiendaire. En effet, la vocation du militaire, tout comme celle du fonctionnaire ou du citoyen tout court est de **SERVIR**. C'est l'acte volontaire et conscient de toute personne qui se donne librement et totalement à une cause qui la transcende. **SERVIR** suppose une foi profonde, une attitude d'abnégation, de générosité et même d'humilité : c'est en ce sens que l'on parle de vocation plutôt que de métier, particulièrement dans les Armées.

En définitive, les Grandes Chancelleries, considérées comme pilier central de la République et gardiennes du temple, ont le devoir, voire l'obligation de poursuivre inlassablement leur effort de consolidation de la conscience citoyenne par la force et **la vertu de l'exemple** qu'elles inspirent, et en poursuivant leur mission d'inculquer aux populations les idéaux de justice, d'honnêteté et de loyauté ainsi que le sens de l'honneur, du don de soi, du sacrifice, du courage, de la patience et du patriotisme.

C'est ce contrat de confiance qui lie la Grande Chancellerie à la Nation et qui lui vaut le privilège de devoir contribuer, dans le continuum de la noblesse des idéaux de l'exercice de sa mission, à la consolidation de l'esprit civique de nos concitoyens.

Au demeurant, au-delà des privilèges conférés aux membres de l'ordre, Émile DURKHEIM, dans son ouvrage intitulé « *L'Éducation Morale* », nous rappelle que la vraie récompense de la vertu se trouve dans l'état de contentement intérieur, dans le sentiment de l'estime et de la sympathie qu'elle nous acquiert et dans le réconfort qui en résulte.

### **La Culture de la sanction, support essentiel de promotion des valeurs citoyennes**

À l'évidence, le rôle éminent de l'état dans la consolidation des valeurs citoyennes au sein de nos sociétés dont l'un des principaux ressorts semble être l'instauration d'une culture de la sanction. Si les pollueurs de la voie publique étaient sanctionnés sévèrement et financièrement, sans aucune possibilité de recours ou de tolérance, il y aurait certainement une baisse sensible des infractions et subséquemment des mauvais comportements. Il faut donc **instaurer une véritable culture de la sanction, qu'elle soit positive ou négative** car au-delà de son caractère dissuasif et disciplinaire, elle est source de stabilité sociale, de justice et d'équité qui place les citoyens au même niveau d'égalité de chance. Elle permet aussi de privilégier le mérite et le travail.

### **CONCLUSION :**

Si les symboles et les traditions fabriquent un sentiment d'affiliation, un esprit de corps et, par leur addition, contribuent à raffermir la cohésion, les Grandes Chancelleries, socle de valeurs et référentiel vertueux jouent un rôle décisif dans la promotion et la mise en œuvre des curricula et stratégies de formatage de l'esprit citoyen dans nos sociétés.

C'est justement l'instauration de cette justice sociale reposant sur les valeurs d'équité, de travail et de mérite qui devrait constituer la priorité à tous les niveaux, pour inverser la tendance de domination des contre-valeurs et restaurer la crédibilité de nos institutions jadis fortes et crédibles, acquises au prix de multiples sacrifices consentis par bien des générations.

La consolidation des valeurs civiques dans tous les compartiments de la société doit rester le centre de gravité de notre action quotidienne afin de mettre à la disposition de nos patries des citoyens convaincus de leurs devoirs, conformément à l'affirmation d'André GIDE dans sa préface à Vol de nuit de SAINT-EXUPÉRY, je le cite : « *le bonheur de l'homme n'est pas dans la liberté, mais dans l'acceptation d'un devoir.* » Fin de citation.

4 Molière, le Misanthrope, 1666



Général de brigade Michel DELPIT  
Eléments Français au Sénégal

## LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE NATIONALE EXIGE UNE STRATÉGIE GLOBALE

« Sur le continent africain où le sentiment national dépasse parfois difficilement les chaleureuses exubérances d'un succès sportif, est-il aujourd'hui encore difficile d'entrevoir le lien mystique qui devrait unir un peuple et son armée. La base de l'édifice national est fragile. Bouvines n'a pas encore eu lieu, Valmy parfois, encore qu'*intra limes*. »

Ce constat de Marc FRONTIER, docteur en sciences politiques spécialiste des conflits en Afrique, invite les sociétés africaines à s'interroger sur le lien qui doit unir un peuple à son armée, et plus particulièrement sur le garde-fou que demeurent les forces de défense et de sécurité face aux dangers qui menacent l'État et la Nation *a fortiori*.

Les sociétés sahéniennes et ouest-africaines connaissent une période d'incertitude au sein de laquelle la menace des groupes armés terroristes s'ajoute aux autres facteurs d'instabilité qui bousculent la souveraineté des États, dont certains sont soumis à des actions de guérilla et de prosélytisme ethnique ou religieux. Au cœur de cette stratégie de subversion des équilibres nationaux, deux acteurs se trouvent en première ligne : les forces de défense et de sécurité et la société civile. La réforme du secteur de sécurité engagée depuis plus d'une décennie doit permettre aux armées de la sous-région de devenir un des ciments de la cohésion et de la résilience nationale. Ce concept consacre « la volonté et la capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences

d'une agression ou d'une catastrophe majeure, puis à rétablir rapidement leur capacité à fonctionner normalement. Elle concerne la société civile tout entière, la nation ». Dans le cadre de la guerre contre le terrorisme djihadiste en Afrique de l'ouest, l'enjeu est d'embrasser cette « vertu des temps difficiles » sous toutes ses formes comme disait le général de GAULLE, c'est-à-dire, aussi bien sous son aspect psychologique que physique, la résilience des esprits et des corps. Enjeu de taille que cette solidité physique et surtout morale, face à des sociétés de plus en plus empreintes d'une modernité qui détruit pernicieusement les liens entre individus. Pour les armées, cet enjeu de résilience nationale est dual puisqu'elles doivent cultiver non seulement les forces physiques et morales de chaque combattant mais aussi l'esprit de défense au niveau collectif.

Dans un contexte d'extension de la menace terroriste en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement vers le nord des pays du golfe de Guinée, par quels moyens les forces de défense et de sécurité peuvent-elle assurer leur rôle clé de garant de la cohésion nationale ? Sur quels ressorts la montée en puissance des armées africaines doit-elle reposer ?

Aujourd'hui, le premier des défis est d'assurer la montée en compétences des forces armées car la souveraineté d'un État se bâtit et se conserve « à coups d'épée ». Un pays est souverain parce qu'il est fort, légitime et respecté. Le principe d'une architecture de sécurité collective régionale



devient également un élément fondamental de la lutte contre le terrorisme et les menaces transfrontalières. Cette approche doit se pérenniser selon le libre arbitre des États africains car le respect de la souveraineté est la condition première de toute action politico-militaire.

### □ **La réponse militaire nationale, garantie première de la montée en puissance des armées ouest-africaines**

Le point de départ de la réflexion, menée ici sur la sécurisation des États, est le principe d'État-Nation, concept politique forgé au XVII<sup>e</sup> siècle qui peut se décliner de différentes manières en Afrique de l'Ouest. De là, naît le concept de défense de la Nation, un concept crucial pour comprendre le processus de sécurisation d'un territoire donné. En effet, le concept de défense nationale est aujourd'hui englobé dans un concept plus large : celui de la sécurité nationale. La sécurité nationale consiste non seulement à défendre le pays face à une menace extérieure mais prend aussi en compte les éléments fondamentaux de la stabilité interne du pays. Les armées d'Afrique de l'ouest proposent différentes stratégies pour faire face au terrorisme à l'échelle nationale.

Le premier élément de réponse passe par une adaptation à ce type de conflictualité en revalorisant les budgets des armées. En effet, le financement des armées africaines représente, depuis pratiquement une dizaine d'années, une priorité budgétaire et un enjeu politique majeur. La croissance des ressources mises à la disposition de l'outil de défense est une réalité. À côté des dépenses militaires de fonctionnement, les achats de matériels militaires sont en forte hausse, auxquels s'ajoutent les cessions des pays partenaires. Par ailleurs, les armées nationales améliorent qualitativement et quantitativement le format de leurs armées. Convaincus que la taille des armées, la masse, est un facteur non négligeable de la puissance guerrière d'un pays tout comme le niveau technologique des équipements, les décideurs politiques autorisent des flux de recrutement en personnels indispensables au réarmement d'unités qui avaient été laissées en désuétude. La mise en place d'une meilleure coordination interne du renseignement est également un impératif. L'élaboration d'une stratégie nationale garantissant l'anticipation des risques et des menaces, la coordination des différents services de renseignement intérieurs ou extérieurs, la gouvernance haute du renseignement (responsabilisation des services dédiés, contrôle parlementaire) constituent les principaux défis de toutes nations.

On a aussi vu se multiplier des unités militaires à vocation antiterroriste face aux menaces terrestres et maritimes. Initialement mal adaptées pour s'opposer aux mouvements extrémistes violents, volatils et parfois clandestins, mais perçues

comme une pièce maîtresse des stratégies contre-terroristes, les armées africaines se sont attachées au début des années 2010 à mobiliser les moyens nécessaires pour lutter contre le phénomène. C'est dans cette dynamique qu'émergeront des unités dites spéciales et antiterroristes. Afin de rechercher une supériorité tactique sur les groupes armés terroristes dans un combat de type contre-guérilla, on voit émerger des formations militaires très spécifiques.

Enfin, la réponse militaire nationale passe aussi par la mise en place de dispositifs internes de surveillance et d'opérations de contrôle de zone. Pour essayer de se prémunir des attaques surprises et pour limiter au maximum l'impact des actes terroristes, les forces armées en Afrique de l'ouest sont aujourd'hui appelées à prendre des mesures préventives. À défaut de couvrir tout le territoire national, ces dispositifs préventifs se concentrent généralement sur la surveillance et la protection des centres de pouvoir, les zones ou les lieux les plus sensibles ou d'intérêt vital et les vulnérabilités frontalières notamment dans le septentrion des pays du golfe de Guinée.

### □ **Les initiatives régionales : une des réponses au défi sécuritaire transfrontalier**

La convergence politique vers des stratégies sécuritaires



communes est un des volets de cette approche régionale. À partir de cette prise de conscience collective qu'une menace terroriste touchant un pays constitue également une menace pour l'ensemble des États membres de la communauté, émergeront d'ambitieux plans d'action dont les axes d'efforts se traduisent par la volonté de renforcer les capacités de surveillance, la collaboration en matière de partage du renseignement, la multiplication des mesures d'entrave contre les réseaux criminels transnationaux et l'amélioration de la coordination entre les différentes armées de la sous-région. L'objectif est de renforcer la présence militaire dans les zones frontalières sensibles et de disposer en permanence de capacités d'intervention au niveau régional. À ce titre, l'initiative d'ACCRA, lancée en 2017 par le Ghana, le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire et le Togo, est perçue comme un projet ambitieux reposant sur trois piliers : le partage du renseignement, la formation du personnel et la conduite d'opérations conjointes transfrontalières.

La création de forces militaires conjointes dédiées à la lutte contre le terrorisme participe à cet éventail d'initiatives régionales. Dans l'attente de l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité et pour répondre aux défis sécuritaires, certains pays ont mis sur pied des structures militaires multilatérales afin d'assurer la sécurité

de leur sous-région. L'objectif est de conjuguer les efforts en partageant du renseignement et en coordonnant leurs activités de part et d'autre des frontières communes. À titre d'exemple, l'unité régionale de fusion du renseignement (URFR ou RIFU en anglais) est née de cet élan de recherche de synergie pour contrer l'action de *Boko Haram*. Mise sur pied en juin 2014 à Yaoundé, elle entend synchroniser l'action des forces de défense et de sécurité du Bénin, du Niger, du Nigeria, du Tchad et du Cameroun dans les actions engagées contre cette organisation terroriste aux abords du lac Tchad.

Ces initiatives régionales sont la première pierre de l'édifice de défense et de sécurité ouest-africain et contribuent à la résilience collective. Afin de pérenniser et d'exploiter au mieux les opportunités qu'offrent ces structures, les armées de la sous-région peuvent aussi compter sur l'aide de pays partenaires pour renforcer leur autonomie.

□ **La coopération militaire : des partenariats sur-mesure pour les forces de défense et de sécurité**

- A. Le partenariat militaire opérationnel pour répondre aux besoins spécifiques de chaque pays

La montée en puissance des capacités opérationnelles des armées ouest-africaines a mécaniquement augmenté les besoins en formation et en entraînement qui s'inscrivent aussi dans le cadre de relations horizontales avec les armées partenaires. Cette collaboration entre frères d'armes est notamment entretenue par les éléments français au Sénégal (EFS) qui répondent aux sollicitations de toutes les armées africaines de la sous-région, en donnant toujours la priorité au partenariat étroit et vertueux qui est conduit avec les forces armées sénégalaises.

Ce partenariat militaire opérationnel évolue désormais vers des formations et des entraînements conjoints qui s'inscrivent dans une logique d'autonomisation des forces partenaires, par le biais d'échanges de bonnes pratiques et de mécanisation de savoir-faire tactiques, tout en améliorant l'interopérabilité entre les armées. Dans une logique de prévention souhaitée par les pays africains, ce partenariat militaire opérationnel s'intensifie dans les pays du Golfe de Guinée et constitue un des maillons de l'architecture de sécurité régionale.

- B. Le financement multilatéral de projets de défense ouest-africains

Parallèlement aux initiatives régionales et aux actions de coopération opérationnelle, les pays occidentaux partenaires sous couvert d'organisations multinationales mettent en place





des structures de financement afin d’accompagner au mieux la formation des armées africaines aussi bien dans le cadre de leurs initiatives régionales que dans des partenariats bilatéraux. Cette capacité à mobiliser des ressources financières et matérielles est le propre des acteurs supranationaux, l’union faisant la force. Deux exemples parmi d’autres l’illustrent.

Le projet *DEFEND* au Bénin, des financements européens au profit d’une armée nationale

Le projet régional *DEFEND (Defence Forces Enabling Development)* prévoit un appui en équipements et en matériels au profit des unités stationnés dans le nord-Bénin. Financé par l’Union européenne (programme *CBSD – « capacity building in support of security and development »*) et mis en œuvre par la direction de la coopération de sécurité et de défense française, en coopération avec l’armée royale belge, *DEFEND* se décline sur 3 volets jusqu’en juillet 2023 :

- Un volet terrestre : améliorer la mobilité et les communications ;
- Un volet aérien : améliorer la surveillance et l’observation ;
- Un volet fluvial : améliorer la surveillance et la capacité d’intervention sur le fleuve Niger.

En mars 2022, les forces armées béninoises ont ainsi reçu leur premier aéronef *Tetrax* financé par le projet *DEFEND* afin de conduire des missions de surveillance des frontières dans le nord du pays. Cet apport capacitaire témoigne de la montée en compétence des armées régionales dans le domaine *ISR (Intelligence, Surveillance and Reconnaissance)*.

Les Groupes d’Actions Rapide-Surveillance et Intervention (GARSI) au Sahel

Ce projet financé par le Fonds fiduciaire d’urgence européen pour l’Afrique participe à la mise en œuvre du Plan d’action de La Valette de novembre 2015 et du Plan d’action régional 2015-2020 de la stratégie de l’Union européenne pour la région du Sahel.

Les GARSI ont pour objectif de rendre plus efficace l’action préventive et réactive des forces de sécurité nationales afin de garantir un contrôle accru du territoire et notamment des zones frontalières éloignées. Pour atteindre cet objectif, le projet GARSI améliore la coopération transfrontalière grâce à la création de six unités nationales GARSI interopérables.

Ces unités nationales ont été créés dans six pays: Sénégal, Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad. Elles sont chacune composées d’une centaine de gendarmes, bien équipés et formés. Ces unités sont flexibles, mobiles, multidisciplinaires et autosuffisantes afin de permettre un contrôle efficace des territoires les plus éloignés.

Pour conclure, face à une menace multifactorielle la force d’un Etat se juge forcément à l’aune des capacités de son armée nationale, mais également à son intégration au sein de structures supranationales, initiatives qui sont le produit de choix souverains et qui contribuent à la résilience des nations car elles procèdent de dynamiques globales et interministérielles. Et le sentiment national, dans sa forme la plus authentique, émerge et se solidifie dans cette lutte commune qui engage toutes les énergies, qu’elles soient civiles ou militaires, face aux menaces intérieures ou exogènes qui mettent en péril la stabilité et l’intégrité de la nation.





Colonel Jean Bertrand BOCANDE  
Directeur général de l'Administration pénitentiaire

## FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE ET RESILIENCE NATIONALE CONTRIBUTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

A travers la colonisation, l'Afrique n'a pas échappé à l'influence des réformes pénitentiaires occidentales. En effet, en Afrique et plus exactement au Sénégal, l'histoire des prisons est fortement liée à celle de l'époque coloniale. Après les premières heures du Sénégal indépendant, l'institutionnalisation de la prison a nécessité la mise en place d'une force de police particulière dont les principales missions sont la sécurité et la préparation à la réinsertion sociale des détenus. Aujourd'hui, l'Administration pénitentiaire a la responsabilité d'assurer ces deux missions.

Face à la menace multiforme et diffuse, la contribution de l'administration pénitentiaire à la résilience nationale est attendue et bien intégrée dans la défense du territoire et la protection des populations. Cette exigence requiert une mutualisation des moyens et un cadre de concertation élargie à toutes les forces de défense et de sécurité.

L'élargissement du champ d'action de l'Inspection générale des Forces armées (IGFA) aux forces paramilitaires par décret 2021-563 du 10 mai 2021 est à saluer.

Comme d'autres Forces de défense et de sécurité, la création de l'Administration pénitentiaire a suivi une

évolution dynamique. Elle a été créée en 1960 sous l'appellation Service de l'Administration pénitentiaire et de l'Education surveillée puis érigée onze ans après, en Direction de l'Administration pénitentiaire par décret n°685-71 du 28 juin 1971. Rattachée au Ministère de la Justice en 1998 et disposant de personnels propres avec l'adoption de la loi 72-23 du 19 avril 1972 relative au Statut du personnel de l'Administration pénitentiaire, l'Administration pénitentiaire concourt à la réalisation des objectifs pénitentiaires définis par le Gouvernement. Elle assure la surveillance, la gestion et le bon fonctionnement des établissements pénitentiaires.

L'Administration pénitentiaire est un corps paramilitaire, et, en ce sens, recrute des personnes ayant effectué leur service militaire pour le corps des surveillants, au titre du concours direct ou de celui des emplois réservés. D'ailleurs, l'importance de ce personnel ayant ce profil représente un pourcentage 80% des effectifs globaux du personnel pénitentiaire. Son statut de corps paramilitaire assujettit, à l'instar d'autres forces de défense et de sécurité, ses membres à l'application, en temps de paix, des dispositions des articles 10, 108, 111, 114, 137, 141, 143, 146, 150, 151, 154, 160 à 165, 168 à 170, 173, 176 et 177 du Code de Justice Militaire.



Les compétences de la Direction de l'Administration pénitentiaire s'étendent géographiquement sur l'ensemble du territoire national à travers les établissements pénitentiaires et des Inspections régionales de l'Administration pénitentiaire du Sénégal.

Son organisation lui confère un maillage territorial assez dense avec plus de 60 unités et services.

La contribution de l'Administration pénitentiaire dans la résilience nationale se reflète dans plusieurs domaines : sécuritaire, sanitaire et social.

**Au plan sécuritaire**, l'Administration pénitentiaire a pour mission d'assurer la mise à exécution des décisions judiciaires prononçant une peine privative de liberté ou ordonnant une incarcération provisoire, la garde et l'entretien des personnes qui, dans les cas déterminés par la loi, doivent être maintenues en détention en vertu ou à la suite de décisions de justice. A ce titre, elle participe au bon ordre et à la pacification de l'espace social à travers la garde et la surveillance des personnes pouvant potentiellement perturber la quiétude des citoyens.

Par conséquent, elle assure le maintien de l'ordre en milieu carcéral.

Egalement par le renseignement pénitentiaire, elle constitue une source importante d'informations sécuritaires.

Ce renseignement pénitentiaire de type prévisionnel, concomitant à l'événement ou encore a posteriori est à mieux développer.

L'avènement du renseignement pénitentiaire trouve sa justification dans l'enregistrement, depuis 2013, d'une catégorie particulière de personnes présumées ou condamnées pour des faits liés au terrorisme au sein des établissements pénitentiaires du Sénégal.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le grand banditisme et la criminalité organisée, l'Administration pénitentiaire, le renseignement pénitentiaire peut permettre d'une part, à l'anticipation des menaces à

l'ordre, à la sécurité et à la sûreté des établissements pénitentiaires, d'autre part, à la prévention de la radicalisation et des comportements extrémistes en milieu carcéral.

Aussi les personnels pénitentiaires, en cas de besoin, peuvent être constitués en forces supplétives de police, placées sous le commandement de leur hiérarchie et utilisées dans des tâches de maintien de l'ordre public. Grâce à l'implantation des établissements pénitentiaires sur l'ensemble du territoire national, l'Administration pénitentiaire assure la sécurité périphérique des prisons en collaboration avec les autres forces de défense et de sécurité. Cet état de fait se reflète non seulement dans le partage d'informations avec les forces de police et de gendarmerie dans la recherche et la poursuite de délinquants dangereux, mais aussi, par l'intervention dynamique du personnel pénitentiaire dans les zones rurales, pour un maintien de l'ordre à l'occasion d'événements nationaux.

**Au plan sanitaire**, responsable de la prise en charge des détenus, l'Administration pénitentiaire a fait face à la pandémie de Covid 19, en limitant sa propagation dans les prisons. En effet, la posture de l'institution pénitentiaire en réponse à la crise sanitaire a été soutenue par un double enjeu. Celui de prémunir d'un côté le système sanitaire des risques de saturation des services hospitaliers en cas de contamination importante des personnes détenues, et d'un autre côté, celui de préserver l'ordre public national car la présence massive du virus en prison serait inéluctablement une source d'incidents et de mutinerie.

Au regard de tels enjeux, il était impérieux pour les autorités pénitentiaires, de mettre en place une stratégie de résilience contre le virus, touchant à la fois le personnel pénitentiaire, les détenus et les visiteurs (parents et partenaires).

C'est ainsi que les mesures suivantes ont été prises:

- une sensibilisation du personnel et des détenus sur les risques de la pandémie ;



- le respect strict des mesures barrières au sein des prisons ;
- la vaccination du personnel et des détenus ;
- la mise en place d'une zone de quarantaine;
- la mise en place d'un centre de traitement équipé dans chaque prison ;
- le confinement du personnel dans les établissements pénitentiaires ;
- la suspension des visites, de l'entrée des plats et colis, de l'accès pour les ONG et autres intervenants ;
- la mise en quatorzaine obligatoire des détenus arrivants.

L'efficacité de ces mesures a permis à l'Administration pénitentiaire de n'enregistrer aucun cas de Covid durant la première vague, dans toutes les prisons de Dakar. Les premiers cas de contamination n'ont été enregistrés dans les établissements pénitentiaires régionaux qu'après quatre mois de présence du virus au Sénégal.

**Au plan social**, progressivement, les débats autour des prisons se sont orientés vers le reclassement social. L'occupation des détenus durant leur séjour carcéral est devenue actuellement une exigence. Cela constitue du reste l'essence de la fonction pénale, c'est-à-dire retourner à la société un citoyen utile et vivant en parfaite harmonie avec les autres. Il s'agit bien pour l'administration pénitentiaire d'effectuer un exercice de remodelage de l'esprit et du corps du pensionnaire. Ainsi, la mission de l'administration pénitentiaire consiste à le préparer à se réinsérer dans la société. Aujourd'hui, membre du comité de suivi en milieu ouvert, elle va exercer cette responsabilité au-delà de la prison. L'objectif final recherché est de favoriser en interne l'épanouissement du détenu par des activités pouvant soutenir sa vie en milieu carcéral et faire reculer la récidive.

Consciente de ses responsabilités en matière de sécurité publique, l'Administration pénitentiaire entend, dans le cadre de la modernisation de son service, conduire sans délai les réformes indispensables à la satisfaction de ses missions et à son développement.



**ABDOUL WAHABOU SALL,**  
Commissaire de Police Divisionnaire de Classe exceptionnelle,  
Directeur des Ressources humaines Police nationale,  
Ex - Directeur Police de l'Air et des Frontières  
Ex - Directeur Sécurité Publique

# CONTRIBUTIONS POLICE NATIONALE SUR LE THÈME : FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ ET RÉSILIENCE NATIONALE

Les forces de défense et de sécurité assurent l'intégrité du territoire, garantissent la souveraineté nationale et la sécurité des personnes, des biens et des services sur le territoire national.

A ce titre, elles jouent et continuent de jouer leur partition dans la prévention et la lutte contre les phénomènes susceptibles de mettre en péril les populations et le devenir de la nation.

Ainsi, elles ont contribué et continuent de contribuer, à titre illustratif aux efforts nationaux et internationaux de lutte contre les épidémies (Ebola) et pandémies (COVID-19).

## 1. Une implication soutenue dans la lutte contre la COVID-19

### 1.1 Au plan stratégique

Aux côtés des services du Ministère de la Santé et de l'action sociale, les composants des Forces de sécurité et de défense jouent un rôle actif conformément aux missions à elles confiées.

Il en est de même au sein du Centre des Opérations d'Urgences sanitaires (COUS).

### 1.2 Au plan de la sensibilisation

Il s'agit là d'un volet clé de la prévention. Le fait de distribuer des masques de protection aux populations constitue un accompagnement aux services de santé mais aussi et surtout un moyen de freiner la propagation du virus.

Il y a lieu de noter que cette sensibilisation se fait au sein des Forces de défense et de sécurité, au profit de leurs membres grâce aux actions combinées des services socio-médicaux et de communication.

### 1.3 Au plan purement opérationnel

Durant toutes les vagues déclarées, les Forces de défense et de sécurité ont mis en place des dispositifs pour mettre en œuvre les orientations stratégiques des plus hautes autorités de l'Etat à travers des opérations de contrôle du port de masque de protection, de lutte contre les rassemblements prohibés, entre autres.

En outre, elles ont géré avec rigueur et discernement les périodes d'état d'urgence assorties de couvre-feu.

L'accomplissement de ces tâches n'a pas manqué d'avoir un impact positif sur l'évolution de la pandémie dans notre pays, cité en exemple à travers le monde.

La surveillance confiée aux forces de défense et de sécurité a été aussi perceptible au niveau des points d'entrée du territoire national

### 1.4 Au plan humanitaire

A plusieurs reprises, notamment à l'occasion du couvre-feu, les forces de défense et de sécurité ont assisté à plusieurs reprises des personnes en détresse notamment des femmes enceintes, du fait du débordement noté chez les services de secours.

### 1.5 Sur le plan de l'approvisionnement

Durant le couvre-feu, les Forces de défense et de sécurité, en application des dispositions légales et réglementaires en vigueur, ont facilité le passage des camions de marchandises, participaient ainsi à l'approvisionnement correct du pays en denrées de première nécessité.

Des facilitations ont aussi été accordées aux personnels de santé au grand bonheur des populations.

Dans le même ordre d'idées, au plus fort de la COVID-19, les

forces de défense et de sécurité ont escorté des tonnes de denrées destinées aux populations, les ont sécurisées dans les points de stockage et ont participé de façon efficace à leur distribution sous la supervision des autorités administratives.

## **2 . Une implication active dans la lutte contre le virus ebola**

### **2.1 Au plan stratégique**

Les Forces de défense et de sécurité se sont illustrées dans la gestion stratégique de l'épidémie ebola qui a fait beaucoup de victimes en 2014 notamment en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone à travers le Comité National de Gestion des épidémies, les Comités régionaux de Gestion des épidémies, le COUS entre autres.

### **2.2 Au plan de la prévention**

Elles ont également participé à la surveillance des cas contacts et suspects à travers un système de partage d'informations en temps réel avec les services du Ministère de la Santé tant aux frontières qu'au niveau des différents corridors notamment, contribuant ainsi au ralentissement du processus de propagation du virus.

### **2.3 Au plan opérationnel**

Plusieurs actions ont été menées par les forces de défense et de sécurité

**2.3.1 Les forces de défense et de sécurité** ont surveillé les zones à risques susceptibles de concentrer les nationalités-cibles (exemple : Marché Sandaga/Sandiniéri, à même de recevoir des étrangers entrés illégalement dans le pays sans contrôle sanitaire préalable).

Elles ont également procédé à la surveillance de sites où il a été identifié des cas suspects, supposés arrivés récemment de pays touchés par l'épidémie.

#### **2.3.2 La surveillance accrue des frontières**

Aux côtés des services sanitaires aux frontières, les forces de défense et de sécurité ont travaillé en synergie, à travers des patrouilles mixtes avec l'appui aérien l'Armée nationale notamment dans les zones frontalières séparant d'une part le Sénégal de la Guinée et d'autre part le Sénégal du Mali, contribuant ainsi à lutter efficacement contre les entrées illégales sur le territoire national.

#### **2.3.3 La gestion du Cas Importé de la Guinée**

La gestion du cas importé de la Guinée a été un bon exemple de collaboration avec le Ministère de la Santé d'une part, d'autre part de synergie entre les forces de défense et de sécurité.

Grâce à l'action des forces de défense et de sécurité, il a été escorté jusqu'à la partie orientale du pays et remis aux autorités frontalières guinéenne dans des conditions de sécurité sanitaire très appréciables.

### **2.3.4 Le rôle des Forces de défense et de sécurité dans la coopération transnationale**

Les Forces de défense et de sécurité ont démontré à suffisance le rôle qu'elles pouvaient jouer dans la promotion de l'intégration régionale, qui constitue un levier sur lequel les Etas peuvent s'appuyer pour la résilience des populations.

Ainsi, elles ont facilité conformément aux instructions des plus hautes autorités relatives aux dérogations accordées dans le transport de certaines marchandises, le passage de camions transportant du gaz et du lait en direction de la Guinée.

Dans le même ordre d'idées, elles ont facilité avec tact le passage d'élèves de nationalité guinéenne dont les établissements sont situés en territoire sénégalais, parfois dans les zones frontalières avec la guinée.

Les Forces de défense et de sécurité ont également géré avec tact, les corridors humanitaires au niveau du Port, de l'Aéroport international de Dakar, au plus fort de la fermeture des frontières avec la Guinée, dont le but était de permettre à titre exceptionnel l'acheminement de denrées de première nécessité notamment par des vols UN en direction de la Guinée.

### **3. Défis liés à l'action des Forces de défense et de sécurité et perspectives**

Les Forces de défense et de sécurité contribuent de façon efficace à prévenir ou ralentir certains phénomènes préjudiciables à la survie de la Nation.

Les questions de santé publique constituent l'un des défis compte non tenu de l'environnement (coupe abusive de bois, etc..) avec toutes les implications liées au développement durable.

Toutefois les moyens de faire face aux défis complexes et multiformes devraient davantage être adoptés y compris ceux d'ordre juridique et technique.

La promotion et le renforcement des capacités des personnels sont également un enjeu de taille.

En effet, les conditions d'intervention notées dans la gestion du COVID-19 panier à salade, gestion de la cellule de garde à vue intervention à la frontière la frontière, conditions d'interpellation, maintien de l'ordre en pourraient être évaluées en vue de leur amélioration dans un contexte marqué la complexité épidémies et pandémies mais aussi par la découverte de nouvelles ressources par notre pays.

En définitive, le renforcement des moyens de protection, l'adaptation des moyens d'intervention et la promotion de nos personnels devraient être les leviers sur lesquels on devrait s'appuyer pour jouer un rôle plus efficace dans la résilience de nos populations. L'adaptation de cadre juridique et la culture de la synergie d'action ne devraient pas être non plus en reste.



Capitaine Abdoulaye DIOP  
Chef du Bureau Air  
Division Entraînement Organisation  
Etat-major général des Armées

## CONTRIBUTION DE L'ARMÉE DE L'AIR DANS LE DISPOSITIF DE RESILIENCE NATIONALE

Parallèlement à leur mission principale qui consiste à protéger, en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes formes d'agression, l'intégrité du territoire national et à assurer la sécurité des personnes et des biens, les Armées effectuent des missions d'appui au développement économique, social et sanitaire.

Dans ce cadre, l'Armée de l'air contribue significativement à l'appui et à l'assistance sanitaire des populations ainsi qu'à la protection des frontières terrestres et aériennes. Le vecteur aérien est un outil indispensable pour la surveillance et la recherche de renseignements. A ce titre, en guise de contribution au dispositif de résilience nationale, les moyens aériens ont traditionnellement été mis en œuvre pour appuyer l'action de l'Etat dans la gestion des catastrophes naturelles et des crises sur le territoire national, mais également à l'extérieur du pays, à travers les missions de maintien de la paix. Ces actions ont été réalisées grâce aux efforts consentis par le Commandement dans le domaine de la formation et de l'équipement.

D'une part, l'Armée de l'air a été au rendez-vous pendant les crises liées aux inondations, à l'épidémie de maladie à virus Ebola et à la pandémie du COVID-19.

Suite aux inondations survenues dans une bonne partie du territoire national en 2012 et ayant conduit à l'activation du plan ORSEC, l'Armée de l'air a mis ses moyens aériens à contribution pour assister les victimes et participer à la gestion de cette calamité. Le déploiement d'hélicoptères a ainsi permis aux autorités de mieux apprécier l'ampleur de la situation au

niveau des zones difficiles d'accès par voie terrestre, afin d'y apporter les solutions idoines. Des missions de reconnaissance ont été effectuées pour le compte des autorités étatiques mais aussi au profit des Etats-majors de crise au niveau des zones principalement affectées par les inondations. Ces missions ont ainsi permis d'accélérer le processus d'intervention pour porter assistance et prendre en charge les sinistrés.

L'Armée de l'air a également été active durant l'épidémie de maladie à virus Ebola qui avait débuté au Sud-Est de la Guinée, avant de s'étendre au Liberia, à la Sierra Leone, au Nigeria, au Mali, aux Etats-Unis, à l'Espagne, au Sénégal ainsi qu'à d'autres pays. En 2014, la fermeture de la frontière Sud de notre pays était devenue un impératif pour faire face à la propagation de cette maladie à virus hémorragique. Sous ce rapport, l'Armée de l'air avait mis en œuvre ses moyens aériens pour renforcer la sécurisation de cette partie du Sénégal. Au total, près de cent (100) heures de vol ont été effectuées durant cette période. Un avion de transport a été mis en œuvre le 19 Septembre 2014 pour rapatrier la seule personne infectée, appréhendée par les services de sécurité et prise en charge dans les structures sanitaires nationales.

Plus récemment, face la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID 19 qui continue d'engendrer des conséquences économiques, sociales et sécuritaires interpellant la nation toute entière, en particulier les Armées, l'Armée de l'air, encore une fois, n'a pas manqué à l'appel. Des dizaines de missions ont été effectuées pour collecter des informations sur la circulation

des personnes et des biens dans un contexte de couvre-feu et d'état d'urgence lié à la crise sanitaire. De plus, la surveillance des axes secondaires et des sites d'orpillage de la région de Kédougou a permis de s'assurer du respect de la cessation des activités dans ces zones, conformément aux recommandations sanitaires.

D'autre part, le déploiement d'un détachement d'hélicoptères au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA), de 2015 à 2019, au-delà de rehausser l'image de marque des Armées sénégalaises, a fini de mettre en exergue notre capacité de résilience.

Le détachement a justement fait preuve de résilience pour surmonter les difficultés liées en partie aux conditions météorologiques locales différentes de celles du Sénégal. L'engagement sans faille, le dévouement et le professionnalisme des hommes et femmes qui composent ce détachement, ont eu raison des réalités de ce théâtre d'opération quasi difficile. Le détachement a eu à déployer ses moyens dans presque toutes les provinces de la République centrafricaine, dans le cadre de ses interventions.

Les aviateurs sénégalais sont par la suite très vite devenus des éléments incontournables dans les opérations de cette force onusienne. Au fait, près de deux mille (2000) heures de vol ont été effectuées à travers des missions diverses tels que les escortes de convois, la reconnaissance de secteurs, les couvertures aériennes, l'appui au combat des troupes au sol, l'évacuation sanitaire (EVASAN) ainsi que la recherche et le sauvetage. Ces actions ont valu à tout le détachement, une lettre de félicitation décernée par le Commandant de la Force.

En outre, la redynamisation de l'Ecole de l'Armée de l'air (EAA) a permis d'avoir une maîtrise dans la formation

du personnel pour accompagner la montée en puissance et conforter une bonne posture dans le dispositif de résilience.

La capacitation en ressources humaines qualifiées, demeure au cœur des préoccupations. A cet effet, l'EAA a joué un rôle primordial dans la maîtrise de la formation de base du personnel sous-officier qui constitue la cheville ouvrière de l'Armée de l'air.

A côté de la formation des sous-officiers, l'EAA a initié, depuis quelques années, une formation de pilotes d'avion et d'hélicoptère ainsi que d'ingénieurs en aéronautique au profit d'officiers dont la formation de base a été effectuée à l'Ecole nationale des officiers d'active (ENOA) de Thiès ou dans les Ecoles d'officiers des pays partenaires du Sénégal. Cette extension des capacités de formation de l'EAA a permis de pouvoir disposer de personnels suffisants pour respecter nos engagements dans les missions de maintien de la paix, notamment en République de Côte d'Ivoire et en République centrafricaine.

Par ailleurs, un projet a été initié pour la montée en puissance de l'EAA. Elle sera ainsi capable d'assurer entièrement la formation des personnels de l'Armée de l'air et de mettre en application un plan de recrutement, afin d'atteindre les objectifs du format des Armées à l'horizon 2025.

En définitive, l'Armée de l'air participe activement à la gestion des crises. Ainsi, ses moyens aériens sont régulièrement mis en œuvre pour l'exécution de missions d'appui sanitaire et de sécurisation dans le cadre de la prévention et de la lutte contre toute forme de menace. Le Commandement a consenti des efforts importants à travers la montée en puissance de l'EAA, pour accompagner cette dynamique.

L'amélioration en cours de la flotte permettra à l'Armée de l'air de mieux faire face aux menaces multiformes tels que les trafics illicites et le terrorisme.





DR MALICK GAYE

## LA RÉSILIENCE, UN ENJEU DE LA FORMATION À L'ENOA

L'objectif de cet article n'est ni de faire l'historique du concept de *résilience*, ni de valider ou invalider les différentes acceptions auxquelles il renvoie, encore moins de discuter les facteurs génétiques, cognitifs, comportementaux et environnementaux (Marie BONNET, 2007) qui favorisent son émergence et en font un objet d'analyse. Il s'agit plutôt de montrer comment, à travers un modèle de socialisation et de formation professionnelle, l'École nationale des officiers d'active (ENOA) parvient à transmettre un « habitus de la résilience » aux futurs officiers. À cette fin, la définition du concept demeure inévitable.

Selon WALKER et al. (2004), cité par Jean-Marc CHATAIGNER (2014, p.57) et Jean Marcel KOFFI (2020), « *la résilience exprime la capacité d'un système à absorber des chocs, sources de dysfonctionnement, et à se réorganiser tout en se modifiant de manière à conserver ses fonctions essentielles, sa structure, son identité et ses boucles de rétroactions* ». Le but de l'absorption du choc et de la réorganisation est, pour l'essentiel, de retrouver l'équilibre et prendre un nouveau départ, malgré la présence de l'élément perturbateur, comme l'exprime Boris CYRULNIK (2007) : « *la résilience, c'est (...) la capacité à réussir, à vivre, à se développer en dépit de l'adversité* ». On peut admettre, par inférence, qu'il n'y a de résilience qu'en situation de menace, de survenue d'un problème, mais également, que ce mode de protection tient compte de la nature du choc.

Eu égard aux contours sémantiques du vocable, l'institution de l'ENOA traduit manifestement la volonté des autorités militaires et civiles de rendre résiliente la structure du commandement sénégalais.

En effet, « l'étiologie » de la création d'un établissement militaire d'enseignement supérieur dédié aux officiers<sup>1</sup>, montre que les autorités sénégalaises cherchaient, d'une part, à « *combler le déficit constaté dans les effectifs des officiers sénégalais* », et, d'autre part, à « *former, suivant nos besoins, suivant notre éthique, des officiers pétris dans le même moule* »<sup>2</sup>. En raison des contraintes budgétaires, des transformations mineures à valeur adaptative avaient été ainsi opérées. Aujourd'hui, avec la dimension sous-régionale qu'a acquise l'ENOA, il apparaît, sans aucun doute, que cette volonté d'ajustement durable de l'effectif des troupes avec celui de chefs censés les diriger reste une « prophylaxie » primaire et secondaire luttant contre tout risque de perte de la souveraineté militaire, que seuls les *bellatores* peuvent préserver.

Cette présente étude, dont l'ambition se veut modeste, découle d'une recherche empirique<sup>3</sup> et documentaire menée dans le cadre d'un projet d'ouvrage commun (en cours) portant sur le *Commandement/Leadership*. Elle traite la question de la résilience sous deux angles : une brève revue de la littérature et une ébauche descriptive des *Traditions*<sup>4</sup>. Notre approche consiste à démontrer que la résilience peut faire l'objet d'un

1 Décret numéro 81-689 du 8 août 1981.

2 Lettre N° 4770/MFA/SCÉL du 30 octobre 1980 du Ministre des Forces Armées.

3 Enquête auprès des élèves officiers de la 38<sup>ème</sup> promotion de l'ENOA.

4 Ensemble de valeurs et pratiques séculaires fondées sur la culture endogène et devant servir de modèles aux chefs militaires.



apprentissage au travers d'un contenu formatif à fortes charges symboliques et à potentialités cognitives, émotionnelles et comportementales.

***Une revue littéraire de la résilience mise en perspective avec la formation des futurs chefs***

Institut militaire de référence dans le domaine du *leadership* et de *l'exercice de l'autorité*, l'École nationale des officiers d'active, à travers les trois volets de sa formation, à savoir les composantes morale, académique et militaire, met la résilience au cœur de ses objectifs pédagogiques. À l'image du *leadership*, la résilience est, dans l'espace d'apprentissage de l'ENOA, le produit de l'assimilation de valeurs culturelles et de simulations situationnelles réelles au cours desquelles, les futurs officiers sont mis dans des conditions d'acquisition de dispositions morale, matérielle (physique, professionnelle) et intellectuelle mobilisables lors des situations réelles d'adversité, où ils sont appelés à agir, à décider.

Ainsi, même si la résilience n'est ni une « compétence », comme le souligne Marie BONNET (2007) dans sa chronique consacrée à l'ouvrage de Serge TISSERON (2007), ni une caractéristique propre à l'individu (Boris CYRULNIK, 2013), la formation des officiers démontre qu'elle peut tout de même faire l'objet d'un apprentissage, d'une « préparation en amont » (Jean-Michel KOFFI, 2020), donc devenir une compétence « aquérable ». L'ENOA conçoit ainsi la manifestation de la résilience à partir d'un préalable, c'est-à-dire qu'elle survient certes après un événement fâcheux, mais celui-ci reste contrôlable grâce à la disponibilité d'un capital matériel, moral et psychologique. Par conséquent, la capacitation des individus et des institutions, en termes d'*adaptabilité*, d'*absorption* (ou d'*absorbabilité*) et de *transformabilité* durable (trois composantes de la résilience), s'opère à travers des mécanismes d'anticipation, à l'image de cette formule latine consacrée dans les armées : « *si vis pacem, para bellum* » (qui veut la paix, prépare la guerre).

Faculté pouvant être acquise grâce à une « expérience antérieure », l'adaptabilité est une caractéristique de « l'auto-organisation du système » après un choc (Jean Michel KOOFI, 2020). Mais cette auto-restructuration nécessite un passage à la transformabilité, quand le choc est d'envergure monumentale (Brian WALKER et *al.*, 2004). Quant à l'absorption, elle se

rapporte à une maîtrise intégrale de la menace par un système, sans aucune nécessité de réajustement ou de transformation.

Avec la description de tels traits, la consécration du concept de résilience peut cacher des revers que révèlent pourtant certains auteurs. Joseph ROUZEL (2003) reproche à ce concept son caractère discriminatoire (d'un côté les bons résilients, de l'autre les mauvais) et « déresponsabilisant ». Son usage serait certes « séduisant », mais « dangereux », puisqu'elle est « *une injonction qui endort la raison* » et qui s'arroge le pouvoir de « *disculper, justifier ou légitimer par la science tout et de n'importe quoi, jusqu'à l'abjection* » (Samuel RUFAT, 2011). Le risque est d'autant plus grand qu'il est par exemple possible, dans une logique de marché, d'inviter les sujets à la résilience plutôt que de faire voir les aberrations d'un système économique.

Ces critiques n'ont pourtant pas affecté le succès du vocable qui inspire des modèles thérapeutiques, comme l'anamnèse. Même si la mise en récit d'un passé douloureux peut être difficile pour certains sujets, elle peut aussi, comme un exutoire, leur être bénéfique (Corinne BENESTROFF, 2020). À l'ENOA, l'histoire revêt une caractéristique spécifique et joue une fonction différente de celle relative à l'approche anamnétique.

Le souvenir d'un passé douloureux est invoquée dans « les Traditions » – un pan important de la formation des officiers – pour magnifier le passé glorieux des « Ancêtres » et rappeler les valeurs et la force morale (courage, résistance) qui étaient les leurs. Étant donné que le contenu pédagogique en vigueur à l'ENOA ne hiérarchise pas les volets de la formation, les Traditions (valeurs acquises et incarnées), la formation académique et celle professionnelle restent d'égale valeur dans l'endoctrinement militaire des futurs chefs. Ces derniers acquièrent le respect de leurs subordonnés grâce à leur statut, mais aussi, par leur compétence et leur attitude, qui doivent être valablement incarnés auprès de ces derniers, durant l'exercice effectif de leur mission. Puisque l'exemplarité du chef doit inspirer ses *followers* (subordonnés), ses capacités de résilience doivent être au-dessus de celles et ceux qui le suivent. L'initiation à l'école se charge ainsi de les lui inculquer.

Selon la perspective de ce présent travail, la conception de la résilience doit dépasser le cadre de situations réellement vécues par un individu ou par un système. Elle



inclut des procédés anticipatoires contre des tribulations non encore advenues, mais imaginables grâce à des expériences malheureuses antérieures, vécues directement ou indirectement. C'est pourquoi, lors de la construction de la personnalité des futurs chefs et de leur aguerrissement, l'ENOA adopte une démarche prophylactique aux niveaux physique, cognitif, moral, comportemental et du combat, parce qu'elle tient à rester exempte des tares susceptibles de la dévoyer de son objectif principal, à savoir former des hommes et des femmes (l'école est désormais ouverte aux jeunes filles) aptes au commandement, c'est-à-dire des individus de culture, de réflexion, d'action et de moralité exemplaires. Par conséquent, la préparation au métier de chef passe à la fois par le sport, l'enseignement académique, la formation morale et par des phases de simulations formatives réelles. Les apprentissages commencent au sein de l'établissement, passent par des stages d'application du commandement dans les unités, et finissent par des exercices de manœuvre et de combats simulés sur différents types de terrains, appelés phase d'aguerrissement.

Il aurait été intéressant de traiter ici, les volets académiques et militaires de la formation, en cela qu'ils jouent un rôle très important dans la compréhension de la résilience formative, mais les précautions méthodologiques annoncées en introduction, nous amènent à privilégier les Traditions, ce dispositif de moralisation des futurs chefs de section (CDS).

### **Les Traditions, ciment de la résilience des chefs**

« *Les Traditions sont l'âme de l'école* »<sup>5</sup> et constitue une phase initiatique fondée sur le secret, c'est-à-dire sur une sorte de mystère à entretenir auprès des non-initiés, selon cet élève officier qui déclare : « *y'a des choses que euh...je ne peux pas dire* » (élève officier N°7, 38<sup>ème</sup> promotion, entretien 2019). Toutefois, à travers le « dicible », il apparaît que les élèves subissent une initiation de la part des *Anciens*, qui ont pour mission de les imprégner des traditions de l'école. Durant cette étape pratique, l'acquisition des valeurs comme l'humilité, la dignité, l'honneur et l'esprit de subordination est fondamentale.

À son arrivée, « l'éphèbe » est alors accueilli par « ses anciens » qui le soumettent à l'exercice du *bahutage* (transmission des Traditions par des épreuves). Il assimile par contrainte les valeurs morales et exécute les ordres. Appelés à

être des chefs, ils commanderont et seront aussi commandés, parce qu'il n'y a jamais de leader sans suiveurs et, inversement, tout leader est un potentiel suiveur, conformément aux règles hiérarchiques.

Inspiré des traditions sénégalaises et africaines, le « rite de passage » (Van GENNEP, 1981), appelé le *dugu mbaar* ou *dugu néegu góor*, c'est-à-dire « l'entrée dans la case de l'homme », auquel sont soumis les élèves en initiation, est considéré comme le symbole et le lieu d'une nouvelle naissance. Cette « renaissance » a lieu avec l'assistance de l'encadrement, communément appelé les « anciens » et se compose de la promotion devancière (élèves officiers en fin de formation), de l'encadrement de contact (chefs de section) et des autres supérieurs hiérarchiques faisant partie de l'encadrement général. Une certaine fantasmagorie rapportée à l'esprit du *dugu mbaar*, peut amener à des comparaisons entre cette initiation militaire et les rites de circoncision ou d'excision, où le garçon et la fille, êtres originellement et symboliquement androgynes, ne deviendraient homme ou femme qu'en se séparant, pour l'un du prépuce, pour l'autre de la membrane supérieure du clitoris (Louis Vincent Thomas, 1975).

Cette phase initiatique est ponctuée aussi bien de l'apprentissage de l'histoire des anciens résistants à la colonisation et des chefs militaires postcoloniaux que de l'imprégnation aux symboles et objets matériels ayant appartenu à ces derniers, décédés de mort naturelle ou tombés au combat. La commémoration des ancêtres s'effectue dans un esprit panafricain (référence aux résistants des pays d'Afrique), égalitaire (place valorisante accordée aux femmes, comme la Reine Abla Pokou et les femmes de Nder) et philosophico-moral (référence à la sagesse et aux maximes du personnage de Kocc Barma, conseiller de roi), dont l'incidence attendue est résumée dans la devise de l'ENOA ; *xel, jom, fit* (intelligence, sens de l'honneur, courage).

Le Général Mamadou GAYE, Sous-chef d'État-major, rappelle à juste titre la place mémorable de ces personnages historiques : « *la glorification (des) actes de bravoure, de courage et de refus de la honte comme ceux de la résistance des grandes figures religieuses contre la domination étrangère participe au*

5 Formule consacrée à l'ENOA.

développement d'un sentiment de fierté nationale »<sup>6</sup>. L'arrimage au patrimoine culturel est ainsi perçu comme une immense source de résilience des peuples, selon ce général : « *la valorisation de notre patrimoine culturel et traditionnel restera le moteur du développement d'une véritable école sénégalaise de résilience nationale* ».

Les Traditions sont donc, pour l'officier, l'un des principaux facteurs culturels de protection. Mais l'effet de ce vecteur de défense vient tout aussi bien des symboles et pratiques que de la croyance qui les entoure. Avec les différentes dimensions constituant des facteurs de la résilience, à savoir l'histoire, les rites, le cénobitisme militaire, l'esprit de famille, la présence des anciens dans l'encadrement comme « tuteurs de la résilience » (Boris CYRULNIK, 2010), les épreuves ou contraintes vécues collectivement et l'adhésion des stagiaires (acceptation et bonheur d'apprendre, de faire partie d'un groupe, conscience de la haute portée de la mission), les traditions se veulent non seulement dépositaires de la culture de la société, garantes de la transmission des valeurs morales, mais aussi, baromètre irréfragable de l'incarnation de l'esprit et l'éthique militaire dans les pratiques de l'officier.

C'est pourquoi, « *l'historiorésilience* » à l'œuvre à l'école des officiers, que nous définissons par ailleurs comme *la narration d'un événement, dont les séquences factuelles, vécues ou non par un sujet ou par un groupe, sont invoquées et considérées comme sources de résilience*, ne saurait être une simple commémoration. Ainsi que l'écrit Alex Alber, « *la transmission de la mémoire n'est pas uniquement commémorative, elle vise également à être incitative, à orienter l'action présente et future des "héritiers"* »<sup>7</sup>.

C'est conformément à cette logique d'un héritage à conserver et à transmettre que des événements et des personnages historiques sont convoqués lors de la construction de la personnalité combattante et résiliente des futurs chefs. Il s'agit, par exemple, de la reconstitution sous différents moyens pédagogiques (dessins, maquettes, simulation) de

6 Général Mamadou GAYE, « Le substrat culturel national, pilier de la résilience », Forces armées et résilience nationale, Armée Nation, Revue de réflexion des Forces armées sénégalaises, n°60, p.14.

7 Alex Alber, 2007 : « Une socialisation professionnelle par l'histoire : la formation morale des Saint-Cyriens et le martyrologe patriotique », Temporalités [En ligne], 6/7, mis en ligne le 08 juillet 2009, URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/188> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/temporalites.188> Consulté le 4 août 2020

la victoire historique du 30 novembre 1865 des résistants sénégalais à Paoskoto face aux troupes françaises, du récit de l'invincibilité de la force d'élites de Soni Ali (1464-1492), dont les membres portaient chacun un bracelet<sup>8</sup>, et des thèses qui se réfèrent à l'opiniâtreté de Cheikh Omar TALL (1797-1864)<sup>9</sup> et à l'esprit guerrier d'autres combattants ayant défendu avec honneur leurs cités, malgré une trop faible dotation en moyens matériels de guerre<sup>10</sup>. La connaissance des événements historique rend roboratif selon cet élève officier qui déclare : « *Malgré la faiblesse de l'armée sénégalaise, ils [les ancêtres] ont pu battre les Français. C'est de la bravoure. Quand on lit le texte, c'est de la bravoure, ça nous revigore* » (élève officier N°6, 38<sup>ème</sup> promotion, entretien 2019). De loin, les Traditions sont considérées comme le volet de la formation qui marque le plus les élèves officiers. Elles restent la première source de leur résilience.

## Conclusion

Cette étude n'a abordé le concept de résilience qu'à travers les Traditions. Elle permet néanmoins de rompre avec l'idée univoque qui soutient que la capacité à faire face à un événement traumatisant n'est acquise qu'après une expérience vécue par un sujet. Les conditions particulières d'une formation auxquelles sont soumis des individus peuvent avoir des effets aussi importants que ceux émanant de situations non intentionnellement formatifs, dès lors qu'elles mobilisent les « corps », stimulent les cœurs (émotions) et conditionnent la raison au travers de certaines croyances. La formation morale, académique et professionnelle en vigueur à l'ENOA s'inscrit dans cette logique d'inculcation des valeurs morales, des aptitudes cognitives et comportementales, capables de rendre résilients les futurs officiers.<sup>11</sup>

8 Les élèves officiers portent aussi ce bracelet. Il n'est rendu à l'école qu'à la mort de l'officier.

9 Comité International des Sciences Historiques, Commission d'Histoire Comparée, 1956 : Revue Internationale d'Histoire Militaire, Revue trimestrielle, p. 56, N°17. Voir aussi Louis SONGY, 1905 : *La France d'Afrique, Au Sénégal*, Paris, COLLECTION ALCIDE PICARD, BIBLIOTHÈQUE COLONIALE ET DE VOYAGES, Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, p. 59.

10 Iba Der THIAM, Contribution, Journal SUD QUOTIDIEN, n° 8138 du samedi 4 au dimanche 6 juillet 2020, p. 9.



Colonel Amadou Moussa NDIR  
Commandement de la formation.

# L'ARMEE SENEGALAISE, UN SYSTEME RESILIENT ?

De l'Antiquité à nos jours, la survie de l'Etat sous toutes ses formes est restée organiquement liée à l'existence d'une armée crédible et disciplinée, garante de la protection des remparts de la cité et de ses citoyens.

Traditionnellement, les agressions, mais également les catastrophes naturelles et les pandémies ont mis les Armées au service de la résilience nationale des Etats respectifs. Celle-ci, dans son acception large, étant considérée comme la capacité, pour un système donné, de surmonter les altérations provoquées par un ou des éléments perturbateurs, pour retrouver son état initial et/ou un fonctionnement normal.

Ce rôle central des Armées dans les processus de résilience nationale implique naturellement qu'elles soient elles-mêmes configurées pour supporter les chocs de toute nature et développer les ressources nécessaires pour se rétablir.

Sous ce rapport, l'Armée sénégalaise a-t-elle au cours de son évolution démontré des aptitudes à la résilience interne de son propre système ?

A l'analyse, on peut présumer de la capacité de ce système à résister aux chocs et à rester sur une trajectoire de performances, dynamiques s'appuyant à la fois sur un passé immatériel motivant et sur des fondements objectifs qui ont bâti ses capacités actuelles.

### UN HERITAGE IMMATERIEL...

Il est très probable que la résilience organique de l'Armée sénégalaise trouve partiellement ses origines

dans un fonds immatériel qui procure les ressorts moraux nécessaires pour faire face aux adversités et se redresser.

Dans ce cadre, le legs des anciens est à considérer avec attention. Références éloignées ou récentes, leurs états de service et leur charisme motivent, servent d'exemples et incitent pour les générations en activité au devoir de maintenir le flambeau debout.

La mystique des traditions et de la mémoire joue un rôle presque similaire. Entretien dans les écoles de formation et dans les unités, elles forment les esprits, rappellent les sacrifices consentis et évoquent les particularités qui s'attachent au métier des armes.

Par ailleurs, malgré le renversement des valeurs et le succès grandissant du tout matériel, le refus de l'opprobre (l'esprit « Joomb niaaw ») imprègne encore les consciences aux moments fatidiques. Ce code d'honneur des sociétés sénégalaises qui fait avancer face au danger se retrouve en filigrane dans la devise des Armées ("On nous tue, on ne nous déshonore pas") et dans celle des unités ("Bu dee jotee"...., "Goor fit", "Jambaar leegui leegui"...)

### ...DES FONDEMENTS SIGNIFICATIFS...

Loin d'être le seul fait d'un héritage privilégié, cette capacité à se relever repose également sur des paramètres objectifs qui ont développé la qualité des ressources humaines et qui se sont bonifiés à l'épreuve d'engagements divers et variés.

Parmi ces paramètres, c'est d'abord la sociologie du recrutement qui puise dans toutes les couches de la nation sénégalaise et qui fait cohabiter des individus aux profils divers mais complémentaires, et jusque-là dans une harmonie jamais démentie. On peut présumer que cette démarche a pu procurer un compromis subtil entre la bravoure, le bon sens, la générosité, l'endurance, l'esprit de discipline des uns ou des autres, toutes choses constituant autant d'intrants à la capacité de résilience d'un outil militaire.

De même, la culture du mérite a garanti la légitimité nécessaire à l'adhésion et à un commandement apaisé, juste et efficace, facteurs de succès dans le management à tous les échelons des organisations.

Par ailleurs, le sens largement partagé de l'autonomie et de l'initiative explique la facilité d'adaptation qui caractérise les structures de commandement ainsi que les unités.

Ainsi, quand feu le capitaine d'alors Sylvain Gana NGOM met au point la sonde de fouille de mines à laquelle on associe le nom de cet officier charismatique, il s'agit tout simplement de retrouver la liberté d'action indispensable à la poursuite des actions contre les bandes armées. En effet, au cours de ces années 90, la menace que constituent ces engins devient une réalité tragique pour les combattants alors que le détecteur électromagnétique dans le meilleur des cas en est à un niveau de dotation encore très timide.

Enfin, l'accoutumance à l'épreuve du feu, gagnée par le sang dans les théâtres intérieurs ou extérieurs, constitue un des paramètres essentiels de la résilience opérationnelle de nos armées et services. Malgré les incertitudes, elle se mesure par cette aptitude à ramener à notre portée tous les défis et à les engager de manière raisonnée mais optimiste. Babonda, Mandina Mancagne, Tamp, le Libéria, Bissau, et autres épisodes tragiques n'ont pas émoussé la détermination à défendre le territoire national, partout où le devoir appelle.

### **LE CHAT ATERRIT TOUJOURS SUR SES PATTES...**

Sur le temps long, on peut modestement déceler pour l'armée sénégalaise une tendance à retrouver ses appuis et les ressorts qui fondent ses performances,

malgré les adversités de toute nature ayant jalonné sa naissance et sa progressive maturation.

En effet, les crises socio-politiques successives qui auraient pu affecter sa discipline, son esprit républicain et fracturer sa cohésion n'ont pas eu de prise sur l'état d'esprit des personnels et sur la mise en œuvre de son cœur de métier : défendre l'intégrité territoriale.

Par ailleurs, il importe de relever que l'Armée a traversé sans faiblir les années d'ajustement structurel où les dépenses militaires ne constituaient point les priorités d'investissement des grands bailleurs et des régulateurs du système financier mondial. Il n'est pas bien loin le temps de « l'Armée de pénuries », coïncidant avec la montée en puissance des opérations intérieures. Au plus fort de ces contraintes, il est manifeste que le système a pu fort heureusement s'adapter et les déficits de tous ordres n'ont jamais entamé la détermination physique à remplir les missions.

\* \* \*

En s'interrogeant sur la réalité de ses capacités de résilience interne, on peut modestement constater que l'Armée sénégalaise a donné les preuves de son aptitude à se redresser face à l'adversité, principalement en raison de la constitution du « système d'hommes » qui l'anime. Celui-ci plonge ses racines dans un substrat immatériel et sociologique et s'est construit à l'épreuve des multiples engagements qui ont ponctué sa maturation.

Toutefois, l'état de résilience n'est jamais achevé. Au-delà des aspects matériels, elle se construit sur la durée, par l'anticipation sur des aspects aussi divers que la qualité et la motivation des ressources humaines, le culte mémoriel et la culture du mérite.

Aujourd'hui, la modernisation et le renforcement visibles des ressources humaines et matérielles laissent optimistes sur nos capacités à davantage affronter les défis futurs et à toujours relever le drapeau.



Olivier Fourn

## LA RÉSILIENCE N'EST PAS QUE L'AFFAIRE DES MILITAIRES...

**Olivier Fourn, journaliste spécialisé Défense. Auditeur en France de la 49<sup>ème</sup> session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) Armement et Economie de la Défense (AED). Expert indépendant et correspondant en Afrique de l'Ouest du Magazine Air et Cosmos – Défense il s'est installé au Sénégal depuis 2019. Il livre son regard pluridisciplinaire sur les Armées dans la résilience nationale à la lumière des derniers événements en Europe.**

Dès le début du conflit en Ukraine, les commentateurs occidentaux n'ont eu de cesse de louer la « résilience » du peuple ukrainien face à l'attaque russe. Après un mois de combats, le terme de « résistance », ou même d'« esprit de sacrifice » conviendrait mieux tant le conflit laissera des traces durables dans le pays, voire dans l'Europe entière. En France, le président Emmanuel Macron y voit un tournant majeur dans la vie des Européens. « *La guerre en Ukraine marque une rupture pour notre continent et nos générations* » annonçait le Chef des armées dans son discours du 2 mars. La résilience ne se forge pas dans la guerre. Quand les hommes et les femmes tombent, il est trop tard car c'est le plus souvent l'esprit de revanche qui l'emporte. « *La force de la cité ne réside ni dans ses remparts ni dans ses vaisseaux, mais dans le caractère de ses citoyens.* » comme le rappelle fort justement l'ancien chasseur-alpin Thomas Gassilloud, citant Thucydide dans « *Histoire de la guerre du Péloponnèse* » en introduction de son rapport d'information sur la résilience nationale. La résilience n'est donc pas une affaire de militaires ou de civils pris isolément, mais elle résulte de la cohésion de la Nation, donc de la force de caractère de son peuple et de l'esprit de défense de ses citoyens. Comme se plaît à le dire le colonel des Troupes de Marine, Michel Goya, enseignant et chercheur associé à la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), « *le soldat du futur, ce sera un type en jeans et basket avec un AK 47!* ». Même s'il convient de nuancer cette affirmation, et de la remettre dans son contexte,

il est vrai que les formes de confrontations armées que nous avons connues ces dernières années en Europe ou au Moyen-Orient viennent quelque peu brouiller les cartes. En Ukraine, on a vu aux premiers jours de la guerre des jeunes gens jeter des cocktails Molotov sur des blindés russes, des civils démonter des panneaux routiers pour tromper les tankistes envoyés par Moscou, et des agriculteurs prendre en remorque des engins sol-air russes à plusieurs millions de dollars, abandonnés en rase campagne... S'agissait-il d'actes de bravoure? D'une volonté de défiance? De mises en scène propagandistes? Quoi qu'il en soit, ces images sont devenues des symboles de la résistance ukrainienne, au même titre que les vidéos des unités spéciales locales attaquant à coup de missiles « Javelin » les colonnes de chars en mouvement. Pour conclure ici ces réflexions sur l'actualité récente en Europe de l'Est, on s'aperçoit bien vite que la force morale d'un peuple ne suffit pas et qu'à un moment ou à un autre, il est forcément questions de moyens. On admet d'ailleurs généralement que la résilience est fonction du niveau de réassurance apporté par l'Etat. A l'inverse, l'Etat ne peut pas tout. Il s'agit de trouver un équilibre, et cela demande un effort collectif dans la durée. Il ne s'agit pas de désarmer l'institution militaire pour transposer la défense du pays –au sens large– aux individus, cela serait illusoire et inefficace, mais comme le rappelle, en France, la mission d'information sur la résilience nationale : « *L'entretien de services publics de secours pour*

*parer aux urgences médicales ne fait pas obstacle à la formation d'un large public aux gestes qui sauvent. Dans ce cas précis, les compétences des personnes privées sont un complément, bien davantage qu'un substitut, à l'action des pouvoirs publics ».*

### **Le service militaire, ce serpent de mer...**

En France, une large part de la population continue de penser que la conscription permettait de préparer une tranche d'âge donnée à la citoyenneté et à la défense par les armes de la Nation. Je ne reviendrai pas ici sur les raisons qui ont conduit à la suppression il y a plus de 20 ans d'un service national (SN), coûteux, inégalitaire, et à l'efficacité discutable, mais le sujet revient régulièrement sur la table des responsables politiques. Ainsi en 2017, le candidat Emmanuel Macron avait-il fait campagne sur un Service National Universel (SNU), pensé comme une sorte de « *rite de passage* » devant à minima donner aux jeunes garçons et filles une « *expérience de la vie en collectivité* ». Le programme, largement incompatible avec les mesures de distanciation physique mis en place début 2020 dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid19, semble avoir progressivement disparu des écrans radars... En revanche, on reparle du service militaire obligatoire en Allemagne. Le débat ressurgit à la lumière des événements récents à l'Est laissant apparaître les lacunes de la Bundeswehr. Depuis sa suspension en

RFA, il y a 10 ans, il est régulièrement question de son retour, par exemple sous la forme d'une année obligatoire dans l'armée ou les service d'intérêts généraux, tant pour les hommes que les femmes à la fin de leur cursus scolaire. « *Un tel service renforcerait la résistance de notre société en fournissant des compétences sociales dont un pays a besoin en temps de crise* » estime le vice-président de la CDU Carsten Linnemann. Le service militaire était loin d'être parfait, cependant il permettait au moins au plus grand nombre de pousser la porte d'une caserne, revêtir l'uniforme, saluer le drapeau, développer la cohésion, et éventuellement tenir un fusil ou conduire un véhicule. Sans être ce « *creuset républicain* » souvent évoqué à tort, il constituait un lieu de convergence (volontaire ou forcée), réunissant l'institution militaire et une partie de la jeunesse du pays pendant une période plus ou moins longue. Le facteur temps est ici primordial, car la résilience de la Nation se construit pas à pas, tout au long de la vie du citoyen, mais elle ne se décrète pas. On peut douter par exemple de l'efficacité de la mise en place d'une « *journée nationale de la résilience* », consacrée à la défense citoyenne et à la protection civile, comme suggérée par la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF). Au-delà du symbole, elle se limiterait en effet à quelques heures de sensibilisation aux risques. En 2022, moins de la moitié (48%) de la population a connu le service militaire, cela n'empêche pas -bien au contraire- les Français d'avoir de la considération pour leurs



Pêcheur et Partisan. Résilience en Yougoslavie 1980' Crédit Coll O.Fourt



armées et surtout de souhaiter s'engager activement dans la vie citoyenne au service de la collectivité. On compte plus de 20 millions de bénévoles en France. Après les attentats du 13 novembre 2015 comme pendant la crise sanitaire liée au Covid19, le pays a connu une vague d'engagements tant dans les réserves que dans le monde associatif. L'individu est donc effectivement l'élément clé de la résilience de la société, et dans le même temps, l'armée reste une institution consubstantielle à la Nation. « *L'armée c'est la Nation* » disait Bonaparte. Avec leurs moyens, les forces armées demeurent l'ultime recours en cas de crise et les citoyens éveillés, informés, et entraînés peuvent aider la société à faire face dans ces situations exceptionnelles. Tout cela « marche » ensemble, le monde civil et les militaires doivent en avoir conscience.

### ***Parler le même langage.***

Le premier pas à franchir pour les armées consiste à renforcer la sacro-sainte « interopérabilité » au sein des armées. En France, l'Etat-major s'y emploie depuis longtemps. Pour les armées, savoir travailler ensemble est indispensable afin de gagner en efficacité et en endurance. Il y a tout juste dix ans, l'auteur de ces lignes avait été invité à bord d'un AWACS de l'armée de l'air afin de suivre le déroulement de l'exercice « Durance ». Mobilisant une dizaine d'avions et d'hélicoptères, cette manœuvre était destinée à améliorer la coordination aérienne des aéronefs issus des différents services de l'Etat intervenant sur une catastrophe naturelle. Très vite, il est apparu que si les acteurs de la Sécurité Civile, Douanes, Gendarmerie ALAT, avaient une culture aéronautique commune, ils ne suivaient pas nécessairement les mêmes procédures. Ainsi, un contrôleur de l'armée de l'air, habitué à guider des intercepteurs supersoniques, s'étonna un moment d'avoir perdu le contact radio avec un équipage de la sécurité civile. Au débriefing, les pilotes de l'hélicoptère de secours expliquèrent qu'il était d'usage, dans leur spécialité, de ne pas répondre aux communications durant les très délicates opérations d'hélicoptère, cette manœuvre nécessitant un maximum de concentration de la part de l'ensemble du personnel présent à bord. Dans l'autre sens, des pilotes de la Gendarmerie Nationale eurent bien du mal à trouver le site exact où ils devaient opérer car

Equipe 'Javelin' en Estonie Crédit D.Benoit AJD



les informations fournies par l'AWACS étaient à leurs yeux trop « imprécises ». En effet, là où le contrôleur transmettait des coordonnées GPS, les gendarmes dans l'hélico attendaient une description visuelle de l'objectif, détaillant le nombre d'étages de la maison où ils devaient intervenir, ou encore la couleur du toit de la bâtisse. Les enseignements de cet exercice trouvèrent des applications -particulièrement en terme de sécurité-, quelques années plus tard lors d'inondations meurtrières dans le Var et les Alpes Maritimes ayant nécessité d'importants moyens de secours. En revanche, l'armée de terre fut un peu prise de cours au lendemain des attentats de Paris lorsqu'il fut question de travailler en ville avec les Forces de Sécurité Intérieures (FSI) dans le cadre de l'opération « Sentinelle ». Comme l'explique très bien le chercheur Elie Tenenbaum dans son étude intitulée « *La sentinelle égarée* » publiée en 2016 par l'IFRI « *les postes en dotation n'étaient pas interopérables avec le réseau des forces de sécurité intérieure*



(ACROPOL). De plus, les radios militaires étaient le plus souvent inutilisables dans la capitale du fait des ventes de fréquences, poussant certains militaires à employer le soir des attentats du 13 Novembre 2015 leur téléphone GSM personnels. Il a donc fallu procéder à l'achat de 2000 postes radios DIPAD». Dans le même ordre d'idée, l'armée de terre a dû s'adapter en louant dans un premier temps 200 véhicules civils auprès de la compagnie privée Europcar avant d'étoffer son parc automobile en achetant des voitures. On soulignera ici que la réapparition du terrorisme, risque prégnant en France à partir 2015, s'est accompagné d'une plus grande visibilité des armées susceptible de renforcer le lien armée-nation. Si l'opération « Sentinelle » n'était pas appelée à remplir des missions de contre-terrorisme à proprement parler, remettre des soldats dans les rues (officiellement jusqu'à 10 000 hommes) a permis de rassurer les Français qui auront par la même occasion redécouvert leurs régiments. Pour l'anecdote, on a vu à Marseille à l'été 2016 des jeunes filles faire de l'autostop pour revenir de la plage à bord des « Kangoo » de l'opération « Sentinelle » ! Il s'agit de l'une des facettes inattendues de cette armée de terre que le CEMAT, le général Jean-Pierre Bosser, voulait « au contact ».

### **Savoir encadrer les foules.**

Serait-il bien prudent de pousser plus loin cette logique de « proximité », en ces temps où les armées doivent faire face à un durcissement de conflictualités ? En Europe probablement pas, mais ailleurs on peut y réfléchir. Ainsi pourrait-on imaginer une armée impliquée d'avantage encore dans les services à la collectivité en accompagnement des communautés locales. Il ne s'agirait pas là de renvoyer l'Armée Rouge participer à la collecte des pommes de terre comme en RDA durant la guerre froide, mais à l'inverse de dégager des pistes permettant d'associer occasionnellement les citoyens aux opérations de sécurité et surtout de secours. Si le public ne redoute pas d'aller demander son chemin à une patrouille de militaires, l'armée doit savoir où trouver de l'aide dans la population en cas de besoin. De cette interaction, que l'on pourrait qualifier de « mobilisation temporaire », doit naître une résilience encore plus forte. Toutefois, cela trouverait sa pertinence dans des conditions très précises : A l'échelon territorial, en zone isolée et dans le cadre de mission dites de sécurité, d'assistance et de secours. On citera ici l'intervention sur un accident

majeur, une catastrophe industrielle ou encore un désastre naturel. En pareilles situations, une équipe envoyée en urgence pourra s'appuyer sur quelques éléments des FSI ou des réserves déjà présentes dans la zone d'opération. Cette présence permettra d'obtenir du renseignement dans des délais assez brefs et d'organiser les premières missions. Reste que les quelques gendarmes, pompiers, ou gardes communaux basés à proximité, ne suffiront pas à générer « la masse » nécessaire pour travailler sur les chantiers lourds répartis sur différents sites. Par exemple : déblayer des décombres, construire un pont provisoire, ouvrir une route ou défricher une piste d'aviation sommaire dans un secteur coupé du monde. Pour ces missions, l'armée disposera de moyens et de savoir-faire précieux : commandement, télécommunication, encadrement, sécurité, santé, support transport, génie pour ne citer que ces fonctions clefs. Ceci étant, elle aura besoin « de bras » supplémentaires. En France, la démographie, le fameux « principe de précaution », et la judiciarisation de la vie publique, constituent des freins à cette forme d'enrôlement, mais d'une certaine manière, elle trouve déjà un écho en Afrique, où la solidarité s'organise, très rapidement, mais parfois de manière anarchique sans structuration suffisante provenant de l'Etat. Les centres de décision se trouvent par ailleurs souvent éloignés des lieux où surviennent les sinistres. Durant l'opération « Résilience » en France, l'aide aux populations d'Outre-Mer face à la pandémie de Covid19 a constitué une priorité pour le gouvernement, qui a très vite décidé d'envoyer deux de ses porte-hélicoptères amphibies (anciennement désignés BPC pour Bâtiment de Projection de Commandement) dans la zone Antilles-Guyane et Sud de l'Océan Indien, considérées comme vulnérables. Si l'implication des populations locales dans la recherche de solutions aux problèmes qui les frappent est de nature à développer une capacité de réaction aux événements, voire, à terme, une autonomie renforcée, et donc une capacité de résilience nouvelle, il est primordial que l'armée « marque le territoire » avec tous les moyens à sa disposition, dès les premières heures de la crise. L'arrivée d'un A400M frappée de la cocarde bleue-blanc-rouge est déjà le signe que Paris se préoccupe de la situation. La large diffusion de consignes ou de messages par SMS à destination des victimes en est un autre. Si dans la crise, l'Etat « régalien » est absent ou inaudible au premier choc, le citoyen sera sidéré, désorienté donc vulnérable. Une période de vide sécuritaire et communicationnel suivant un événement grave sera à n'en pas douter exploitée par des acteurs locaux, nationaux



voir extérieurs cherchant à fragiliser les autorités. Je vous renvoie ici à un événement survenu en Algérie il y a quelques années déjà et dont j'ai retrouvé trace dans une note de synthèse d'actualité du journal communiste « *Lutte Ouvrière* ». Voici ce qu'on peut y lire : « *Le tremblement de terre du mois de novembre dernier dans la région d'Alger a donné aux militants du FIS l'occasion de soigner leur popularité, envoyant leurs secours, leurs tentes, en même temps que leurs jeunes barbues, dans la région de Tipaza sinistrée, et dans la Casbah d'Alger touchée aussi par le séisme. Ils dénonçaient l'incurie gouvernementale, prenaient l'initiative de manifestations de protestation* ». (Algérie : la progression des intégristes musulmans. *Lutte de Classe* n°29 - janvier 1990). Il est intéressant de se pencher sur cet événement vieux de 32 ans, en ayant à l'esprit qu'à cette époque, le téléphone mobile n'existait pas, pas plus qu'internet ni les réseaux sociaux, dans un pays où la diffusion de l'information était réservée à un nombre restreint de médias. En France, 36 % de la population est née après la fin de la guerre froide. Cette génération est très largement « *digital native* », s'informe majoritairement sur les réseaux sociaux, et semble peu outillée pour en déjouer les pièges.

### **La résilience c'est dans la tête !**

Globalement, les populations se montrent de plus en plus méfiantes envers les institutions. Selon une étude du centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF), en 2019 seuls 25% des Français faisaient confiance aux médias traditionnels. « *L'omniprésence du numérique et des réseaux sociaux joue un rôle multiplicateur dans le phénomène de fragmentation idéologique de la société* » rappellent les députés Thomas Gassilloud et Alexandre Freschi. Il paraît donc urgent de faire souffler « *l'esprit de défense* » sur les plus jeunes de nos concitoyens. Il ne s'agit pas de revenir aux « *bataillons scolaires* », expérience controversée du siècle dernier, mais bien de placer la résilience au cœur de l'éducation au sens large. A l'évidence, les institutions doivent donner aux jeunes scolarisés les moyens de se défendre efficacement face à la désinformation, la manipulation, le chantage en ligne ou la cybercriminalité. Beaucoup de choses ont été entreprises au sein de l'éducation nationale, ceci étant, il faut bien avoir à l'esprit que l'enseignement a été particulièrement perturbé depuis 2020. Les professeurs ont dû souvent recentrer leurs cours sur les matières dites fondamentales. La crise Covid19 ayant eu pour effet d'accroître la fracture sociale et le décrochage scolaire à

l'échelle globale, c'est probablement une génération moins bien préparée, -ou un peu plus déboussolée par les confinements à répétition- qui va devoir affronter les défis actuels et futurs. En principe, depuis quelques années, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) est au programme dans les établissements français. La sensibilisation à l'école prône entre autres « *un usage modéré des réseaux sociaux* ». Si tel un équilibriste un peu casse-cou, de tout temps, la jeunesse a marché sur le fil de ses croyances, ses peurs, ou ses fantasmes, on assiste à présent sur la toile à une mise en concurrence systématiques des théories, un déversement d'informations falsifiées et à une radicalisation des propos et des points de vue. Cela se traduit malheureusement par une « *crystallisation des antagonismes dans les espaces immatériels* ». Dans le « *monde réel* », cela vient bousculer les valeurs communes, fragiliser l'opinion et semer la discorde dans l'espace public, au point de mettre à mal la notion même de Nation. Il est donc impératif de considérer au plus vite ce phénomène comme une véritable menace nécessitant une réponse de la part de la « *défense nationale* ». Il ne s'agit pas là de couper court au débat citoyen, mais bien de protéger les fondements démocratiques. « *Face à la multiplication et*



Inondations en Algérie en 2021 Crédit via Twitter

*l'accélération des flux d'informations, les élèves doivent apprendre à devenir des citoyens responsables en développant leur esprit critique, et en étant capable d'agir de manière éclairée »* peut-on lire dans le « vadémécum » édité par le ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports. On ne peut que partager cette position, mais en gardant à l'esprit que les adversaires de la France emploient et développent des moyens non cinétiques, furtifs et sournois destinés à jouer sur les perceptions des citoyens français ou étrangers et modifier leur comportement. Cela est particulièrement vrai en période électorale ou durant les crises internationales. Dans le cadre de la résilience nationale, les forces armées ont donc un rôle à jouer dans la veille, l'analyse, le signalement, le traçage et enfin la neutralisation de ces « *menaces informationnelles* » en coopération avec d'autres acteurs étatiques comme les services de renseignements, ainsi que les plateformes du numérique global. La France dispose depuis 2021 d'un service technique baptisé « *VigiNum* » rattaché au Secrétariat Général de la Défense et de Sécurité Nationale (SGDSN) en charge de « *détecter et caractériser tout phénomène de propagations suspectes de contenus mensongers ou hostiles sur les plateformes numériques, orchestrées par des acteurs étrangers dans le but de nuire à la France et à ses intérêts* ». Son objectif est officiellement de « *préserver le débat public des manipulations de l'information provenant de l'étranger sur les plateformes numériques* ».

### **Combat cognitif**

Toutefois, le travail de prévention passera principalement par l'école, qui joue un rôle central dans la construction de l'identité du citoyen. C'est de « *l'esprit critique* » que naît la capacité d'auto-défense des individus. Pour l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) « *l'esprit critique est la compétence éducative la plus importante du 21eme siècle, associée à la créativité, seconde compétence d'ordre supérieur la plus recherchée* ». Plus que jamais, il est donc conseillé de prendre de la distance vis-à-vis de l'information, et d'apprendre à douter. Des disciplines scientifiques comme les neurosciences pourraient également apporter des évolutions dans l'enseignement de gestion des émotions. En France, le conseil scientifique de l'éducation nationale a publié à ce sujet en 2021, un texte rédigé par Gérald Bronner et Elena Pasquinelli, intitulé - *Eduquer à l'esprit critique. Bases théoriques et indications pour l'enseignement et la formation* -. Enfin, afin d'éveiller les consciences aux enjeux de sécurité et mieux

comprendre les risques qui nous entourent, la question d'une modernisation de « *l'enseignement de défense* » mérite d'être posée. Rappelons qu'en France un protocole d'accord a été signé en 2007 entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de défense afin de « *développer l'esprit de défense dans la formation des futurs citoyens* ». Un programme qui passe par l'acquisition d'une certaine culture de la géostratégie, du monde contemporain. Dans son rapport sur « *la mondialisation et ses enjeux* », publié à la même époque, l'ancien ministre des affaires étrangères Hubert Védrine résumait ainsi la situation : « *Au total, il convient de veiller aux intérêts des Français, prévenir les clashes qui menacent entre civilisations ou entre puissances, et faire un monde vivable plus équitable* ». On perçoit bien ici que dans le courant des années 2000, l'étude des conflits sur les bancs de l'école était encore un sujet relativement abstrait relatif à des guerres lointaines sur fond de mondialisation. Les risques sur le territoire national étant faibles, de résilience il n'était alors point question. Pour autant, on a assisté depuis au retour des puissances militaires.

### **Ecran total.**

En ce printemps 2022, la menace s'est donc considérablement rapprochée de la France. Sans abandonner ses OPEX africaines, l'armée française a recentré son action sur le TN et dans son voisinage immédiat. En Europe du Nord, les armées et la population se préparent à l'ouverture d'un « *front arctique* ». L'exercice « *Cold Response* » réunit en ce moment en Norvège près de 30 000 militaires de l'OTAN dont 3200 français. Depuis le début de la crise en Ukraine, la Suède dénonce des violations de son espace aérien. Le pays a rétabli la conscription en 2017. La protection de la Finlande et de ses 1400 km de frontière commune avec la Russie repose sur une « *défense territoriale* » impliquant chaque citoyen. Le concept de « *défense totale* » en vigueur dans les pays nordiques associe les différentes strates de la société qui doit se tenir à prêtre à assurer la défense du pays. Les institutions, les entreprises, les individus sont donc engagés collectivement. Dans un pays étendu, où de larges portions du territoire sont inhabités, cela peut conduire à confier la défense d'un petit port de pêche à une poignée de civils (hommes et des femmes) en âge de combattre et disposant d'un équipement et d'un entraînement adéquat. En



2018, j'avais rencontré en Norvège le Général Eirik Kristoffersen, à la tête la Garde Nationale (Home-Guard / Heimevernet – «HV»). Alors qu'en France les réserves sont avant tout considérées comme un simple « réservoir de force » (85000 réservistes dont 9000 mobilisés au quotidien) venant « en appoint » de l'armée professionnelle, il convient de souligner leur rôle central dans l'architecture de défense des pays scandinaves ainsi que de la Finlande. En Norvège, le recours aux réserves permet de faire passer les effectifs de 26 000 à 70 000. Illustration de cette importance vitale, c'est au plus jeune et au plus capé des Généraux norvégiens qu'est revenue la responsabilité de diriger la Home-Guard durant trois ans, avant que ce commando des forces spéciales n'accède au sommet de la hiérarchie militaire à la tête des forces armées norvégiennes. A l'époque, il avait confié son intention de doter les unités de réserves les plus isolées, de missiles portables (ATGM et MANPADS) de manière à être en mesure de porter, dans les délais les plus brefs, des coups violents à un éventuel adversaire, au point de compromettre ses projets d'invasion... Pour schématiser, la stratégie de défense de ces pays consiste à essayer d'«absorber » les frappes ennemies, de freiner la progression adverse et d'organiser la résistance, le temps de bénéficier d'un appui militaire des alliés. Un délai qui sera plus ou moins long, selon si le pays visé est membre ou non de l'OTAN. Au sein des populations concernées, cette « résilience » est donc parfaitement « appréhendée» au sens philosophique du terme, c'est-à-dire « *saisie par l'esprit* ». Elle fait partie de l'ADN de certaines nations.

### **Réinvestir le territoire.**

Nous l'avons évoqué plus haut, la « résilience » ne surviendra pas du sursaut d'orgueil d'un peuple blessé. Se mettre en capacité de résister nécessite concrètement une préparation prise très en amont. Il s'agit là d'une question stratégique. Le Général KRISTOPHERSEN insiste sur la nécessité de conduire « *un travail de coordination avec toutes les agences de l'Etat, comme celles responsables des chemins de fer, les autoroutes, les ponts, des aéroports et des ports en vue de la sauvegarde des infrastructures vitales* ». Au-delà du cas Norvégien, cette approche « transversale » signifie que les militaires doivent avoir leurs mots à dire dans le maintien

de certains équipements ou dans la réalisation des nouveaux ouvrages. Certaines contraintes doivent évidemment être prises en compte dès la conception du projet. Il ne s'agit pas de s'apercevoir que tel pont n'est pas assez haut ou assez solide pour autoriser le passage d'un convoi militaire le premier jour de la guerre. De même, certaines implantations méritent d'être conservées « *au cas où* ». Face à la pression du foncier, à l'opposition des écologistes, ou aux décisions politiques des élus locaux, l'institution doit être en mesure de se défendre, si elle en a la volonté et être capable trouver des relais pour se faire entendre. Les équipements à préserver peuvent être militaires (zones de stockages, hangars, bunkers) mais aussi civils. Deux exemples en région parisienne. La « réactivation » progressive de la base de Taverny. Cette base à vocation nucléaire construite dans une ancienne carrière de gypse avait été fermée en 2011. Elle avait alors été placée sous la protection de la gendarmerie de la sûreté des armements nucléaires (Gsan). Les projets de reconversion du site n'ayant jamais abouti, les FAS devraient réintégrer ses locaux en 2023. Taverny est une base unique en France. Enterrée à 75m sous terre afin de résister à une attaque atomique, elle a été aménagée du temps du général de Gaulle. L'an prochain, une centaine d'hommes et de femmes de l'état-major des Forces aériennes stratégiques quittera le site de Villacoublay pour d'une certaine manière revenir « au bercail ». Un exemple au sud de Paris, où il est régulièrement question de la fermeture de l'héliport d'Issy-les-Moulineaux. Rebaptisé le 8 Mars dernier « Valérie ANDRÉ », du nom de la première femme Général en France, il est considéré comme trop bruyant et suscite la colère des riverains qui multiplient les pétitions hostiles. Cette infrastructure aéronautique civile est gérée par le groupe Aéroports de Paris (ADP), mais la concession qui encadre son exploitation prend fin en 2024 et la Ville de Paris ne souhaite pas la renouveler. Pourtant depuis cette plateforme, 40% des vols se font au profit de missions de services publics, notamment la sécurité civile. En cas de nécessité, c'est la seule zone de poser à proximité immédiate de la capitale pouvant accueillir des hélicoptères lourds de type CH-47 Chinook. La démonstration de son utilité a été faite encore récemment, dans le cadre de l'opération « résilience » et durant les attentats, mais les Parisiens seraient-ils déjà passés à autre chose ?

# FAVORISER LA RÉSILIENCE NATIONALE, LA SINGULARITÉ MILITAIRE

LCL OLIVIER PAGNI - CPE

« L’incertitude marque notre époque. Tant de démentis aux conventions, prévisions, doctrines, tant d’épreuves, de pertes, de déceptions, tant d’éclats aussi, de chocs, de surprise, ont ébranlé l’ordre établi<sup>1</sup> ». Ces mots, écrits en 1932 par le chef de bataillon Charles de GAULLE, semblent pour notre époque.

La crise sanitaire a pris l’humanité de court. Le contexte mondial est marqué par l’exacerbation des menaces à la paix et à la sécurité. La guerre en Ukraine, la lutte contre l’extrémisme violent, la criminalité transnationale, exige plus que jamais une forte capacité de résilience nationale.

\* \*  
\*

Résilience provient du latin *resilire* qui signifie rebondir, rejaillir. A l’origine la notion de « résilience » est un concept physique. Il désigne l’aptitude d’un corps à résister à un choc. Appliqué à une nation, il a pour objet l’aptitude d’un groupe, d’une population, à savoir surmonter des événements traumatisants en vue de retrouver son équilibre. Dans l’adversité nous réagissons tous différemment. Certains comptent sur leur volonté, quand d’autres préfèrent s’appuyer sur le collectif. Cette notion de résilience, qui s’entend comme « la volonté et la capacité d’un pays à résister aux conséquences d’une agression ou d’une catastrophe majeure, puis à se rétablir », semble bien être la vertu

des époques dangereuses.

Selon Boris CYRULNIK, « la résilience est l’art de naviguer dans les torrents ». Les remous qui ballotent le monde sont de plus en plus imprévisibles. Face à la multiplication des conflits, des menaces bactériologiques et chimiques, du recours à des manipulations de l’information, nous avons besoin de renforcer nos capacités de résilience. La sécurité d’un état implique des capacités traditionnelles de défense, mais il apparait clairement que dans les situations extrêmes, la survie d’une nation est l’affaire de tous.

Fort de ce constat, il convient donc de fédérer ces énergies au moment opportun, mais également de les renforcer préalablement autour de valeurs collectives.

## **Renforcer la résistance morale du pays**

Afin d’affronter les dangers à venir et d’en subir le moins de conséquences fâcheuses possible, un pays a donc impérativement besoin de faire preuve d’une forte résilience. Décrivant la débâcle de 1940, Marc Bloch relevait que « cette faiblesse collective n’a peut-être été, souvent, que la somme de faiblesses individuelles ». Le meilleur système hospitalier, les moyens de secours les plus performants, l’économie la plus robuste, l’appareil de défense le plus complet, ne peuvent rien s’ils ne sont animés, mus, par la conviction et l’énergie des femmes et des hommes qui les servent. Aujourd’hui, il ne s’agit plus seulement d’évaluer le risque ou de l’anticiper, tellement sa probabilité d’occurrence s’est accrue, mais surtout d’en limiter les

1 Charles de GAULLE, Le Fil de l’épée, Perrin, 2015



dégâts et d'assurer la reprise après la crise. La seule issue possible devient le développement de capacités, à même de tempérer les effets d'une crise. Autrement dit, développer sa résilience.

En premier lieu, pour rendre plus résiliente la population, l'éducation de la jeunesse est un impératif. L'école a un rôle primordial à jouer dans la formation des futurs citoyens et la transmission des valeurs de la République. Sans un sentiment d'appartenance à la Nation pourquoi un jeune se sentirait-il concerné par le sort de la collectivité nationale, désireux de contribuer à la préserver dans les difficultés. L'éducation constitue l'un des facteurs fondamentaux de la Résilience par la transmission des savoirs et la transmission des valeurs.

### **La contribution des armées à la résilience de la nation**

Si elles n'ont pas vocation à se substituer au rôle dévolu à l'école, les armées participent de l'éducation de la jeunesse pour lui permettre de mieux supporter l'adversité.

Le lien entre les Forces Armées et la Nation, connu sous le concept Armée-Nation, est en premier lieu assuré par le service national. Cette notion de devoir et de rattachement aux valeurs de la République est enseignée dès le début de la formation du soldat. Face à une certaine dégradation des valeurs, l'Armée demeure un exemple dans l'éducation à la citoyenneté et à l'unité nationale. Les Forces armées représentent un ensemble multiculturel dont les contraintes liées au métier des armes prédisposent le soldat à devenir un citoyen modèle, prêt au sacrifice ultime pour sa patrie. Par ailleurs, la contribution des Forces armées dans l'exécution des politiques publiques, au travers de projets structurants et d'appui aux populations, favorise également cette construction nationale. Les Armées s'inscrivent encore dans cette dynamique, alors qu'elles souscrivent des partenariats avec les établissements scolaires et invite à poursuivre cette émergence de conscience citoyenne.

Enfin, la contribution des armées à la résilience de la nation en cas de crise majeure reste centrale parce que les armées demeurent l'ultima ratio<sup>2</sup> capable d'agir en autonomie dans les situations les plus chaotiques et d'abord face à toute agression extérieure.

La résilience Nationale est une affaire profondément collective dans laquelle les armées gardent un rôle-

clef en même temps qu'une fonction puissamment symbolique, qui repose sur une réalité d'exemplarité et d'engagement.

### **Maintenir des liens sociaux forts : la fraternité d'arme comme socle de la résilience des communautés**

Nos relations confèrent un sentiment d'appartenance et donnent du sens et un but à nos vies. Les collectivités qui se sont relevées après des désastres naturels ou d'autres bouleversements de même ampleur – comme une pandémie – ont montré que les liens sociaux sont essentiels à la résilience et à la capacité d'une population de rebondir. Le tsunami survenu au Japon en 2011 a bien illustré cet état de fait. Les communautés caractérisées par des liens sociaux serrés s'en sont mieux sorties. Face à la crise sanitaire, l'Afrique a, une fois de plus, fait preuve de résilience, et de solidarité. La capacité de mobilisation a de nouveau été révélée. La communauté militaire s'appuie donc sur une solidarité spécifique, organisée pour répondre à ce besoin d'entraide. Soucieuse de préserver son capital humain, l'institution militaire a intégré que le soldat ne peut exercer correctement sa mission lorsque sa famille est en difficulté. A ce titre, le soutien social des familles devient une nécessité pour les armées. Cette stratégie de résilience repose donc sur l'existence d'une culture de solidarité qui supprime l'individualisme ambiant. Cette dynamique sociale est une valeur cardinale à promouvoir car elle constitue un socle de la résilience des jeunes face aux défis.

\* \*  
\*

Le général MANGIN, tirant les enseignements de la Grande Guerre, estimait que « l'ennemi est un bon professeur, mais que ses leçons coûtent cher<sup>3</sup> ». Rien ne serait pire que d'avoir payé l'enseignement sans retenir la leçon.

Dans cet océan tumultueux, favoriser la résilience nationale reste une nécessité, de même qu'alliés et partenaires ont besoin les uns des autres. La compréhension de nos différences culturelles, la confiance, la solidarité, la fraternité sont plus que jamais nécessaires. Elles nous permettront de consolider notre avenir.



COMMANDANT LAMINE KANTÉ,  
CONSERVATEUR DE L'AMP DU BAMBOUNG

## PRÉSERVER LES ÉCHANTILLONS REPRÉSENTATIFS DES ÉCOSYSTÈMES ET DE LA BIODIVERSITÉ

**Le Commandant Lamine KANTÉ lève le voile sur ce modèle de résilience initié au Bamboung, afin de répondre aux effets du changement climatique et de préserver la biodiversité.**



Une aire marine protégée (AMP) est une surface située dans la zone intertidale. Elle englobe les eaux qui la couvrent ainsi que la flore, la faune et le patrimoine historique et culturel associé, nous explique le commandant Lamine KANTÉ. L'AMP est mise en réserve par la loi, ou par d'autres moyens, dans une perspective de protéger, partiellement ou intégralement, l'environnement inclus dans cette zone. « Le but, c'est d'accorder à la diversité biologique marine ou côtière un degré de protection plus élevé que celui dont bénéficie le milieu environnant », précise-t-il.

C'est en 2002 qu'il y a eu la délibération du conseil rural de Toubacouta érigeant le site en réserve naturelle communautaire (RNC). En 2004, la RNC devient une aire marine protégée parmi les cinq qui ont été mises en place par le décret n° 2004-1408 portant création de cinq AMP.

Restaurer et conserver les ressources halieutiques dans et autour de l'AMP, mais aussi favoriser une utilisation durable de la biodiversité centrée sur la valorisation du patrimoine naturel et, en même temps, promouvoir une gestion communautaire des ressources naturelles, tels sont

les principaux objectifs assignés à l'aire marine protégée », explique le commandant KANTÉ. Pour lui, l'originalité de l'AMP du Bamboung est son caractère « communautaire », avec une gestion qui se fonde sur un partenariat actif entre, d'une part, l'État à travers les conseils, les facilitations administrative et technique, la surveillance et, d'autre part, les communautés locales bénéficiaires des retombées économiques et sociales. L'AMP offre des richesses et beaucoup d'avantages, à savoir les amas coquilliers de Djorom Boumak et de Djorom Boundao, la forêt de Kabaye, le sentier écologique, les îles coco. À cela s'ajoute la diversité floristique et faunique avec les amas coquilliers, les espèces végétales, de grands types d'habitats et de formations végétales, plusieurs espèces de poissons, d'oiseaux, de reptiles, d'insectes, d'amphibiens, de mollusques. C'est un moyen de résilience face au changement climatique. Les aires protégées constituent les derniers lieux de préservation des échantillons représentatifs des écosystèmes et de la biodiversité. En cela, elles constituent des lieux d'adaptation et d'atténuation face aux effets des changements climatiques.

# MOT DU DIRECTEUR SENSIBILISER ET RESPONSABILISER

Mamadou NDIAYE  
Directeur du CESTI-UCAD



Depuis quelques décennies, les changements climatiques et leurs manifestations (sécheresses, inondations, cyclones, élévation du niveau de la mer, températures extrêmes) ont des incidences sur tous les secteurs qui sous-tendent le développement de l'ensemble des pays de la planète et le bien-être de leurs populations. Le Sénégal subit de plein fouet les impacts de ces changements climatiques.

Dans le domaine agricole, les effets néfastes sont caractérisés par une baisse drastique de la pluviométrie. Il va sans dire que celle-ci a un impact sur les rendements puisque les activités agricoles sont essentiellement dépendantes des aléas climatiques. De même, dans le secteur de l'élevage, la raréfaction et la dégradation des ressources hydriques et fourragères - principales nourritures du bétail - sont, en partie, imputables aux effets du changement climatique. Selon les saisons, le cheptel est contraint de parcourir de longues distances à la recherche de pâturages et de points d'eau. À cela se greffent la raréfaction de la ressource en eau, et la dégradation des terres avec des conséquences sur les ressources fauniques et floristiques. En outre, les effets combinés des aléas climatiques occasionnent souvent des conflits violents et récurrents entre éleveurs et agriculteurs.

Les activités liées à la pêche - auparavant source de revenus pour une frange importante de la société, notamment - les jeunes sont également fortement ébranlées par les changements climatiques qui se manifestent à travers le délabrement ou la destruction des habitats par la furie des eaux, l'érosion côtière et l'amenuisement des ressources halieutiques. Dans ce contexte, il n'est guère étonnant de voir les jeunes, sans perspectives et succombant aux sirènes de l'Ailleurs, braver l'océan Atlantique au péril de leur vie.

Face aux changements climatiques, les communautés ne sont pas résignées. Loin s'en faut. Elles cheminent aux côtés de l'État

qui, à travers des politiques publiques, propose des stratégies endogènes d'adaptation aux changements climatiques comme formes de résilience. Les organisations de la société civile et les bailleurs de fonds étrangers, apportent également leur écot.

Le CESTI, fidèle à sa démarche de « pédagogie active », accorde, depuis près d'une vingtaine d'années, une place importante à l'environnement dans la formation des journalistes. Il partage également cette préoccupation avec la Fondation Konrad Adenauer (FKA) qui, dans le cadre de ses activités, se préoccupe du rôle des médias dans la protection de l'environnement. C'est tout naturellement donc que, dans le cadre du partenariat qui lie le CESTI et la FKA, depuis plus de deux décennies, que nos étudiants abordent, dans ce présent numéro des *Cahiers de l'Alternance*, le thème de *La résilience des jeunes face aux changements climatiques*.

Le choix de ce thème est motivé par deux objectifs. D'une part, la recherche en communication a montré qu'il existe une corrélation entre l'intérêt accordé par les médias à certains enjeux et la mobilisation de l'action publique et collective autour de ces enjeux. C'est le cas en ce qui concerne le débat sur le changement climatique. Puisque les médias concourent à la formation de l'opinion des décideurs et des citoyens, il faudra qu'ils poursuivent leur travail de sensibilisation et de responsabilisation pour que la planète puisse être préservée.

D'autre part, si la question du changement climatique est abondamment traitée dans les médias, pourtant, chez une large part de l'opinion, elle peut être mal maîtrisée ou carrément méconnue. D'où la nécessité d'expliquer davantage le changement climatique, avec ses caractéristiques, ses impacts, ses enjeux ainsi que les stratégies d'adaptation et de résilience des populations face aux effets climatiques.





LCL ABDOURAHMANE DIAW  
CDC BHR

## LES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM) VUES SOUS L'ANGLE DE LA RÉSILIENCE NATIONALE

La résilience se définit comme la volonté et la capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeure, ou tout le moins, pour un système donné, de surmonter les altérations provoquées par un ou des éléments perturbateurs, pour retrouver son état initial et/ou un fonctionnement normal.

Son excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal a exhorté lors de la journée des Forces armées, édition 2021, l'armée nationale à s'adapter face aux menaces de plus en plus diffuses et pouvant intervenir sans signe avant-coureur. « Dans ce contexte, c'est toute la doctrine de défense nationale qui se trouve ainsi remise en cause, imposant aux soldats de s'adapter sans cesse » ajoutait-il avant de marteler que « Le front de la guerre et les autres interventions classiques ne sont plus lus sous les seuls champs de déploiement des armées. Les menaces ne s'analysent plus sur les seuls paramètres habituels liés aux frontières terrestres, aériennes et maritimes ». Il a invité les Forces de défense et de sécurité à une réorganisation continue des capacités d'intervention et à une réorganisation en profondeur des formations et entraînements.

A l'analyse, la résilience, en plus de l'adaptation aux plans interventions et entraînements nécessitera pour les forces de défense et de sécurité de chercher à conquérir les cœurs et les esprits des populations en usant des **actions civilo-militaires (ACM)**. Les forces de défense et de sécurité sénégalaises ont une bonne expérience dans ce domaine aussi bien à l'intérieure qu'à l'extérieure du territoire national. Le génie militaire joue un rôle premier ordre dans la construction de pistes de production, de barrages et de forages, le personnel de la santé militaire a joué un rôle déterminant dans la lutte contre la pandémie de la COVID-19, le service de l'Intendance

des Armées soutient en permanence les populations lors des événements religieux et grands rassemblements, le bataillon du train ainsi que l'escadron de transport de la gendarmerie nationale ont assuré une bonne partie la distribution de Kits alimentaires de produits de première nécessité ( pâtes alimentaires, riz, savon, sucre) dans le cadre du programme de résilience nationale en 2020.

Au demeurant, l'une des évolutions constatées au sein des relations internationales contemporaines est l'émergence de thèmes transversaux, de problèmes transcendant les clivages traditionnels qui existent entre les acteurs (Etats, Organisations non-gouvernementales, entreprises) ou entre les secteurs d'activité (politique, économie, associatif). Qui, aujourd'hui, oserait prétendre que les questions du développement, du désarmement ou de l'environnement s'arrêtent aux frontières et ne concernent qu'une catégorie d'intervenants sur la scène mondiale ?

La résolution des conflits et la construction de la paix participent ainsi de l'émergence d'une conscience mondiale de l'existence de défis transnationaux. Au cours de la décennie 1990, l'on a assisté périodiquement à la remise en cause des principes fondateurs de l'ordre international, tel celui de la souveraineté étatique. Que cela soit pendant la guerre du Golfe (1990-91) ou bien en ex-Yougoslavie (1992-99) et présentement l'invasion de l'Ukraine par la Russie avec ses risques de débordement, pour ne citer que ceux-là, l'ingérence dans les affaires intérieures d'un pays a été pratiquée, à des fins humanitaires, politiques et sécuritaires. Bien que critiquée, cette pratique traduit un changement dans les rapports internationaux. En effet, après la fin de la Guerre froide, l'on a pu constater une dissémination de la violence et la multiplication des affrontements locaux (en Afrique, dans les Balkans ou dans le Caucase). Sans qu'ils représentent



une menace directe pour les pays occidentaux, ces conflits constituent un enjeu majeur à la fois pour la stabilité de la zone dans laquelle ils se déroulent et pour la sécurité internationale. L'heure n'est plus à la bipolarisation du "système-monde" ni à l'équilibre de la terreur mais à la prise en charge multilatérale de la question de la paix. Ce qui signifie explicitement que la résolution d'un conflit n'est plus uniquement affaire de puissance armée. Il s'agit également d'agir, au plus près du terrain, dans les domaines socio-économiques. Un nouveau mode de gestion des crises s'instaure progressivement, sous l'impulsion notamment des anglo-saxons, qui s'est traduit en France par le **concept des actions civilo-militaires** (ACM) et (Civil Military Cooperation, CIMIC, en Anglais). Partant du principe que la paix se construit aussi bien sur les plan diplomatique, politique et militaire qu'humanitaire, économique et industriel, elles visent à mobiliser les expertises publiques et privées dans le but de participer à la restauration de la société du pays concerné par la période de crise ou de conflit.

Quels types de réponses les ACM apportent-elles aux questions sécuritaires actuelles ?

Il faut d'abord comprendre plus précisément ce qu'on entend par ce concept et lui donner corps. Pour ce faire il convient d'en dégager les aspects ou les modalités, et surtout de cerner les enjeux et les défis ainsi soulevés.

### A. Le concept d'"ACM" (Actions Civilo-Militaires)

Saisir que les interventions en faveur de la paix relèvent de moins en moins exclusivement du rôle de l'armée est indispensable pour comprendre les nouvelles modalités de gestion des crises, dont les actions civilo-militaires font partie. Alors qu'auparavant la césure entre la guerre et la paix était nette, on assiste aujourd'hui à une sorte de restructuration des cycles conflictuels. Il n'est plus possible d'analyser de manière linéaire la chronologie d'une crise, ce qui amène à penser que la paix commence à se bâtir le plus en amont possible du conflit. En quelque sorte, la façon la plus efficace d'aider la dynamique de la paix est de préparer et de lancer des opérations préliminaires de reconstruction, alors que l'on pourrait penser que celle-ci est au contraire tributaire du retour à la paix. Lorsque la communauté internationale intervient dans un pays confronté à la guerre, son objectif n'est pas uniquement de remporter une victoire "diplomatico-militaire" mais aussi de se mettre en quête de la paix. Ainsi, les mandats du Conseil de sécurité des Nations unies ne se limitent plus au déploiement d'une force d'interposition. Ils y ajoutent une dimension civile :

- restaurer l'Etat de droit ;
- réformer le système politique et administratif ;
- aider à la reconstruction des infrastructures et à la reprise de l'économie.

Nécessairement, cette palette élargie de responsabilités suppose l'implication d'autres acteurs que les seuls militaires. Cette nouvelle manière de gérer les crises suppose d'imaginer des modes d'action susceptibles de maintenir la conflictualité à son plus bas niveau tout en préparant un processus de rétablissement durable de la paix.

Il s'agit donc de faire en sorte que la situation de crise ne s'installe ni dans la durée ni dans l'espace. A travers les actions telles que la restauration d'une école, la réhabilitation d'un centre de soins ou bien la construction d'une route, on contribue à recréer du lien entre les gens et à installer un environnement susceptible de supporter et de faciliter l'effort de paix. La mise en œuvre de cette dernière est devenue l'affaire de la nation toute entière, qu'il s'agisse des dirigeants politiques, des responsables économiques ou des membres de la société civile.

Jusqu'à maintenant, le concept des ACM fait surtout référence aux actions civiles menées par les armées sur les théâtres extérieurs. Au-delà, il suppose un réel effort de coopération entre les acteurs, une nouvelle forme d'intelligence collective entre militaire, diplomatie, entreprise et humanitaire. Le retour à la paix dans une zone frappée par la guerre est un processus long qui débute avant même que les armes ne se taisent. En intervenant par le biais de réalisations concrètes, on crée des conditions favorables au dialogue. L'on ne peut pas demander à des populations de se projeter dans l'avenir si en l'état actuel des choses elles ne sont pas sûres de pouvoir se nourrir correctement, d'être en capacité de se soigner ou de se déplacer. Ainsi, en répondant aux besoins de l'urgence, aux demandes les plus essentielles, les actions civilo-militaires contribuent à ce que les perspectives de la paix et du développement redeviennent possibles et envisageables aux yeux et dans l'esprit des gens. Rétablir les bases d'une vie publique, sociale, économique, est ainsi une mission de première importance dans le processus de résolution d'un conflit. Les ACM y contribuent selon plusieurs modalités.

### B. Les aspects des ACM

Si l'on devait retenir une définition de ce que sont les actions civilo-militaires, on pourrait les présenter comme l'ensemble des interventions menées par les forces armées sur leur théâtre d'opérations, au profit de l'environnement civil, dans le but de faciliter la réalisation des objectifs (militaires et civils) nécessaires à la résolution d'une crise ou d'un conflit. Il

s'agit donc avant tout d'une interaction entre des domaines habituellement séparés. En entrant davantage dans le détail, il est possible d'en distinguer trois sortes :

- les actions au profit des forces elles-mêmes en vue de faciliter leur mission.  
Elles passent par un dialogue auprès des autorités nationales et locales de la zone d'intervention, afin d'aboutir à une plus grande marge de manœuvre, et surtout en vue d'acquiescer une légitimité d'action en sachant où, quand et comment le faire. Dans cette perspective, les relations entre les autorités militaires et les autorités civiles, l'appui apporté au maintien de l'ordre et de la sécurité, le soutien juridique des forces, l'utilisation des ressources locales comme support logistique, sont autant de modalités qui contribuent au bon déroulement des opérations.  
Par ailleurs, il est aussi important de valoriser et de promouvoir cette présence auprès des populations, qui ne doivent pas la ressentir comme une occupation de leur propre territoire. Il convient donc d'insister sur l'aspect informatif, de mettre en place des structures d'accueil qui soient des points de contact privilégiés avec les populations, de manière à favoriser la rencontre, le dialogue et la coopération. D'une bonne connaissance de l'environnement civil naît, pour les militaires, une plus grande capacité à agir avec justesse et de façon opportune.
- naturellement, les ACM entreprises pour servir les intérêts des forces sont conçues pour être bénéfiques aux acteurs de la reconstruction, que cela soit les populations, les organismes internationaux, les ONG, les structures étatiques ou encore les opérateurs économiques. Ces interventions au profit de l'environnement "sociétal" concourent notamment au rétablissement des fonctions vitales (eau, alimentation, soins) et des besoins essentiels (assainissement, électricité, éducation) de la zone sinistrée.
- l'objectif implicite est de restaurer les conditions de la paix, tant du point de vue institutionnel que social, et de rétablir un climat de confiance général. La remise sur pied des institutions politiques et administratives, la reconstruction d'infrastructures, participent de cela.
- le dernier type d'actions civilo-militaires relève à plus proprement parler d'une dimension humanitaire. Ces actions ont pour but de permettre aux organisations internationales et aux organismes caritatifs de

réaliser leur mission d'assistance et de secours aux populations en détresse, en contribuant notamment à la sécurité en général. On perçoit là qu'il ne s'agit pas pour les militaires de participer de manière directe aux missions humanitaires, mais seulement de les faciliter en en sécurisant l'environnement et en y apportant un soutien logistique. Il n'entre pas dans la vocation des forces armées d'installer un camp de réfugiés ni d'apporter une assistance sanitaire et médicale. En revanche, elles ont tout intérêt si elles le peuvent à favoriser l'action des organisations humanitaires.

- l'essence même des ACM est ainsi d'**établir une relation dynamique entre les militaires et l'environnement civil** au sein duquel ils ont à intervenir. Elles représentent donc un enjeu pour la sortie de crise.

#### C. Les défis des ACM

Déterminer quel est l'objectif premier des actions civilo-militaires revient à dire la chose suivante : le but ultime est de parvenir à retrouver une situation de paix. Dès lors se présente un double défi :

- la restauration d'un cadre de vie normalisé pour la zone concernée et pour la population ;
- la prise en compte de l'intérêt économique de la reconstruction.

Il est important de comprendre cette double dimension :

- d'un côté la prévention et la gestion de la conflictualité ;
- de l'autre le repositionnement en matière culturelle et économique, caractérisent l'approche contemporaine de la construction de la paix.

Tout d'abord, les actions civilo-militaires ont pour ambition de tirer vers le bas le niveau de violence qu'atteint une crise ou un conflit. C'est en mobilisant les énergies militaires et les énergies civiles, puis en les combinant, que les ACM aspirent à y arriver. Dans ce sens, l'un des défis importants est de parvenir à introduire auprès des belligérants la notion d'intérêt : il faut leur faire apparaître qu'ils tireront plus de bénéfices à s'engager dans un processus pacifique qu'en recourant à la force. C'est là un travail à mener à trois niveaux :

- **économique** : l'argent reste un moteur déterminant pour l'action. Les parties au conflit tendront d'autant moins vers la lutte armée que les perspectives offertes en la matière par le combat seront faibles ;
- **droit** : c'est de lui que dépendent les règles d'exercice du pouvoir. Un meilleur équilibre concernant les attributions et les responsabilités de chacun peut



contribuer à faire baisser les tensions.

- culturel : les mentalités, les schémas mentaux sont les barrières les plus difficiles à franchir. Ne plus considérer l'autre comme un ennemi suppose un travail d'apprentissage, de dialogue et de connaissance mutuels.

En agissant sur ces différents plans, auprès des populations, sur le terrain, au contact des réalités quotidiennes, les ACM participent réellement d'une gestion de la conflictualité.

La période de la reconstruction est une phase où s'ouvrent des marchés sur lesquels il est possible de prendre pied : transports, bâtiment, génie, énergie etc. De plus en plus, les Etats prestataires d'une aide extérieure intègrent dans leur démarche cette volonté de rentabiliser, en quelque sorte, leur implication militaire, matérielle ou financière.

Il s'agit là d'un sujet de débats, certains jugeant ces préoccupations déplacées, d'autres au contraire les estimant justifiées. Toujours est-il que l'on peut simplement considérer qu'il y a une aspiration légitime à vouloir, une fois la paix revenue, participer à la compétition économique dans un pays ou une zone où sont intervenues ses forces armées. Il n'y a de toute façon pas de paix durable sans développement économique, sans restauration d'un cadre politique et institutionnel stable. Les actions civilo-militaires peuvent donc contribuer à la fois à l'établissement d'un système social équilibré et répondre aux intérêts économiques et culturels des intervenants extérieurs. Il n'est aujourd'hui pas possible d'affirmer que ces défis sont conciliables (ni qu'ils ne le sont pas d'ailleurs) et éthiquement neutres. En revanche, il est certain que ce sont des éléments qui entrent en ligne de compte dans la gestion contemporaine des crises.

En définitive, la carte conflictuelle contemporaine révèle à l'échelle internationale une large dispersion de la violence. Qualitativement, il est plus complexe aujourd'hui d'en cerner les causes et les ressorts qu'à l'époque de la Guerre froide, durant laquelle nombre de conflits s'expliquaient par la structure bipolaire des rapports internationaux. La géopolitique traditionnelle n'est plus suffisante en elle-même pour comprendre ce qui motive les acteurs sur la scène mondiale. Il faut y ajouter les intérêts économiques, culturels, identitaires... afin de saisir la nature de l'évolution des relations internationales. Dans ce contexte de violence fragmentaire, la paix apparaît comme une construction difficile, supposant, pour nos forces de défense et de sécurité, la mobilisation de l'énergie et de la compétence d'une multitude d'intervenants, certains classiques, tels les Etats, les militaires, la diplomatie, d'autres plus inédits comme les organisations

humanitaires ou les entreprises du secteur marchand. Il n'existe pas de réponses qui conviennent à toutes les situations ni de solutions toutes faites qui s'appliquent dans tous les cas. Néanmoins, certains outils se mettent en place, certains protocoles sont établis avec l'ambition de couvrir le champ le plus large possible de la résolution des conflits

Elles posent en tout cas, par extension, une question fondamentale pour l'avenir des relations internationales : comment les acteurs politiques, économiques et de la société civile peuvent-ils se coordonner ? Et quelles sont les limites de leur coopération ?

Elles visent par ailleurs à compléter l'action humanitaire, déjà menée sur le terrain par les organisations non-gouvernementales, en rassemblant davantage de moyens opérationnels, matériels et humains, et en vue d'une plus grande efficacité et durabilité des interventions.

Elles soulignent enfin l'importance des "portails d'intérêts" qui vont pousser un Etat, une entreprise, à s'impliquer dans un processus de gestion et de sortie de crise, et rendent ainsi compte du fait que derrière la dynamique de la reconstruction s'effectuent des repositionnements importants d'influence économique, politique et culturelle.

C'est finalement, à travers elles, la question de la responsabilité de la communauté internationale qui est mise en avant : dans quelles mesures celle-ci est-elle partie prenante de la résolution d'une situation de crise touchant l'un de ses membres ? Là encore, c'est en effet elle qui est interpellée, dans la mesure où elle est souvent amenée à agir. Elle doit ainsi avoir pleinement conscience de ses prérogatives, de ses droits et de ses devoirs. Elles impliquent une palette d'acteurs élargie, et sont donc plurifactorielles et pluridisciplinaires. Les actions civilo-militaires forment un exemple de réponse à ces critères, parce qu'elles participent à la consolidation du tissu social et économique et au rétablissement de la paix dans le pays ou la région où elles s'effectuent. L'enjeu est aujourd'hui de définir le système le plus efficace dans ce domaine. Au-delà, c'est le défi contemporain de la paix qui se pose. Il serait inepte et sans fondement de prétendre que l'éradication de la guerre est possible. A l'inverse, il serait regrettable de ne pas tout faire pour mettre en œuvre les moyens d'une construction durable de la paix. Aujourd'hui, l'on connaît, en théorie, ce qu'il est nécessaire de faire pour résoudre une crise ou un conflit ; la réalité des faits rappelle néanmoins que la paix, le développement, ne peuvent être des fabrications artificielles. Restaurer ou établir les conditions permettant à des communautés d'inscrire leur devenir sur une voie civile et économique pacifique est essentiel. Par-delà la "technique", une attitude éthique doit s'imposer.



Adjudant-Major Alpha DIA,  
Président de l'Union régionale des anciens combattants  
et victimes de guerre (URACVG) de Ziguinchor  
Présentation

# A BATONS ROMPUS AVEC UN VETERAN

Je suis l'adjudant-major Alpha DIA, militaire décoré de l'Ordre national du Lion, à la retraite depuis 2009. J'ai été élu Président de l'URACVG / Ziguinchor, depuis juin 2021.

## Parcours

Après mon incorporation dans les armées le 1er novembre 1974 et ma formation à Dakhar-Bango, puis à Kaolack, j'ai été affecté au 1er Bataillon d'infanterie à Lat-Dior. J'y ai suivi ma formation de secrétaire comptable et au fil des années, j'ai eu successivement mes certificats d'aptitude 1 et 2, mon certificat interarmes et mes brevets de spécialité n°1 et 2. J'ai servi tour à tour au 6e Bataillon, au 5e Bataillon au Quartier général à Dial DIOP, au Bataillon de parachutistes, à l'Intendance, au 12e Bataillon d'instruction. J'ai pris ma retraite au Détachement avancé de l'intendance (DAI), à Ziguinchor ; un poste que j'ai occupé durant la crise casamançaise, cinq ans durant. Après mon retour de la Mecque en 2011, j'ai rejoint mes foyers... la retraite militaire définitive.

## Ce que j'ai appréhendé de la vie civile

J'ai acquis, comme tous les autres anciens militaires, une éducation de rassembleur, une éducation d'unification par conséquent, je ne peux pas apporter,

vraiment une contradiction dans la vie civile, parce que ce serait une arthrose à l'éducation militaire qui est une éducation de développement. Alors qu'il ne peut avoir de développement sans paix. Et la paix est garantie par l'Armée, donc l'Armée, c'est la première qui assure la paix dans un pays.

Conscients qu'il n'y a jamais une créature qui n'espère pas devenir ancienne. Alors que l'ancienneté est un don de Dieu car il y a des morts nés. Quand on devient ancien, on devient une reconnaissance de Dieu. L'ancienneté est un don de Dieu. Les anciens combattants sénégalais n'ont pas perdu la raison, ils n'ont pas perdu la force, ils n'ont pas perdu la conscience, ils s'organisent car la vie, en tant que tel, est un combat. Nous sommes anciens combattants par rapport à un temps mais nous sommes encore de nouvelles recrues pour une nouvelle vie, c'est-à-dire la vie civile.

Nous sommes parti de l'armée et c'est la continuité. La vie, c'est une continuité. La vie est un combat. Nous anciens combattants, avons tous les jours prônés pour la paix. Moi, en tant qu'Adjudant-Major dans les armées, j'ai toujours œuvré pour la paix en Casamance et je profite de l'occasion pour ajouter un plus dans ma

vie d'ancien combattant. Parallèlement, j'ai été un responsable des familles du naufrage « le bateau le joola » chargé de l'entretien de tous les cimetières (kanténe, kabadio, bassori en gambie et a katon). J'ai mené des actions pour la réhabilitation des cimetières.

## Comment l'URACVG de Ziguinchor se porte-t-elle ?

Vous savez, s'engager pour son pays n'est pas une facilité. Depuis ma prise de fonction en juillet 2021, je me suis senti mis devant ma part de responsabilité face à l'avenir des anciens combattants de la région et en particulier des orphelins d'aujourd'hui, de demain.

De la transition : tirailleurs-Ancien combattants au militaires en retraite, et dans une quinzaine d'années l'arrivée des femmes issues des armées ; heureusement que l'armée est unie, les sexes sont unis et que c'est dans l'unité qu'on peut se battre. C'est dans l'unité qu'on gagne. Il ne peut pas avoir de différence entre homme et femme. A cet effet, ma structure (l'URACVG) a besoin d'une gestion ambitieuse pour qu'elle retrouve son attrait. Nous cherchons à persuader les indécis et nous mobilisons les abstentionnistes. Nous mobilisons le monde combattant

(militaire, gendarme, pompier et policier) ; tous mobilisés séparément pour définir les problèmes. Cette méthode a été utilisée pour permettre à tout un chacun de gagner confiance en lui-même et d'acquérir des compétences en matière sociale, je veux dire cultiver l'unité et la solidarité et faire de notre force l'entente, la tolérance et la compréhension.

Nous nous proposons à poursuivre nos efforts pour construire une région et une sous-région plus forte dans un climat de paix où chacun est responsable. Nous entendons aussi être présent partout où se manifestent des initiatives de paix et de lutte contre les situations d'oppression et de manquement aux droits et à la dignité de l'homme en liaison étroite avec les organisations et associations proches de ces objectifs.

#### **Les conseils d'un Ancien aux frères d'armes en activité.**

Nous les anciens combattants, nous sommes en association. Une association patriotique. Nous songeons à la défense de nos droits matériels et moraux et les souvenirs douloureux. Nous consolidons les liens qui nous unissaient parce que le droit à réparation dû aux anciens combattants est un gage de sécurité morale pour l'armée active qui se sent mieux protégée lors des opérations. Cependant, il y a un fil tendu entre chacun de ces militaires et chacun de ces anciens combattants, un fil qui transcende les générations, un fil qui unit les combattants d'hier à ceux d'aujourd'hui ; qui les rassemble dans la grande famille du monde combattant. Ce fil est celui de l'engagement pour la Nation. C'est ce fil que l'ancien combattant propose à ceux qui sont en activité. Tout en leur rappelant que la vie n'est pas un « emploi du temps », et que la serviabilité devrait être leur nature, elle devrait faire partie de leur personnalité, de leur caractère, de façon à ne fixer leur attention sur rien d'autre.

La Nation sénégalaise a été fondée par ceux qui sont morts, et nous les vivants continuons à gérer ce patrimoine, cet

héritage.

Ancien combattant, c'est deux(2) mots :-L'horizontal et le vertical. Le vainqueur reste debout. Nous qui sommes de l'OFNAC, de la FNAC, sont les vainqueurs. Nous avons combattu au nom d'une guerre en faveur du Sénégal.

Nous sommes une valeur sénégalaise pleine d'importance. Aussi différentes que nos cultures et nos façons de vivre puissent paraître de l'extérieur, derrière les apparences, nous cherchons tous la même chose. Nous sommes unis comme au front. Le parcours des anciens combattants est un moment ignoré du grand public.

#### **L'ANCIEN COMBATTANT VOUS PARLE**

En général, quand on pense à l'ancien combattant, l'image d'un soldat de la Guerre mondiale, de la Seconde Guerre, de l'Algérie, de l'Indochine, vient à l'esprit.

Le terme « Ancien Combattant » est né suite à la Première Guerre où de nombreux soldats français ont combattu pour la France. L'Etat leur a donné ce nom pour les distinguer de ce moment de l'histoire qu'on appelle la grande Guerre.

La reconnaissance du pays est toujours d'actualité, même s'il n'existe plus aucun soldat vivant de cette période.

L'histoire des anciens combattants est étroitement liée à l'émergence du concept de démocratie de proximité. Les valeurs portées par les tirailleurs sénégalais sont devenues nos valeurs communes : « ON NOUS TUE MAIS ON NE NOUS DESHONORE PAS ».

L'histoire de la Guerre nous est souvent parvenue à travers le récit d'anciens combattants.

La plupart ayant servi au sein de Bataillon d'élite (parachutiste-Légion).

Le drame de la route coloniale ou la chute du Nazisme a été l'occasion de mettre en exergue l'héroïsme et le courage des soldats tirailleurs. Tirailleurs de la grande Guerre mondiale, combattant en Algérie,

en Indochine.

Nous ne sommes pas « Ancien Combattant » pour nous même mais d'abord pour les autres, parce qu'ils nous reconnaissent comme tel. La paix et l'histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures. La citoyenneté fait partie de ce devoir de mémoire. Chaque citoyen doit connaître et sauvegarder l'héritage des anciens combattants.

Le Marechal FOCH : disait-« un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ».

La mémoire est une façon de combattre l'ignorance et d'offrir les matériaux de la connaissance à ceux qui se posent des questions.

L'ancien combattant est indispensable dans la culture et la transmission du devoir de mémoire. Et en vue de pouvoir passer d'action de solidarité à des actions de transformation sociales, ce qui nous permet d'enfourer les jours amers de distinctions. Nous nous sommes organisés en associations autour de l'OFNAC articulées FNAC.

Dans les commémorations, nous n'y voyons que du positif et nous dirons que du nécessaire. Parce qu'elles sont porteuse des valeurs de la République, de démocratie, de fraternité, de liberté, de solidarité, de liens intergénérationnels et de paix.

Nous nous reconnaissons grâce à la carte de combattant. A quoi sert, au juste, la carte de combattant ?

Elle n'est pas obligatoire mais pratique, elle est utile pour prouver son identité de combattant. Elle permet par ailleurs d'assister aux rassemblements des Assemblées Générales et de bénéficier de ses avantages.

#### **LA FETE NATIONALE AVEC LES ANCIENS COMBATTANTS DU SENEGAL**

Nous, Anciens combattants, sommes la fierté de la Nation. Porte-drapeau de la République. Nous recevons les compliments et l'applaudissement de tout



## HONNEUR AUX ANCIENS

le Sénégal le 04 Avril de chaque année.

La fête nationale évoque d'abord le souvenir impérissable de nos tirailleurs et jambaars, héros connus ou anonymes, qui ont sacrifiés leur vie pour la sauvegarde de notre liberté. Le Sénégal leur doit reconnaissance et gratitude.

Quand l'hymne national évoque le thème de la joie née de l'indépendance, celui de l'union nationale, de l'enracinement dans

nos valeurs et l'ouverture aux autres et à la modernité, celui de notre gloire passé pour servir un idéal de générosité, de paix, de travail, de dialogue, d'unité et de fraternité africaine.

Nous anciens combattants nous nous tenons debout, le Sénégal nous regarde. Nous sommes l'avant-garde du Sénégal et aussi l'arrière garde. « Le chien du berger » : il s'élançait pour entraîner le troupeau, il

en fait le tour, il harcèle les retardataires et il recommence infatigablement. Et pourquoi le chien ? Il garde les moutons des hyènes et des voleurs ; les moutons ne l'aiment pas parce qu'il les empêche de flâner.

sur les acteurs politiques et les parties prenantes qui incluent les médias, ce qui rendrait une telle politique plus acceptée.



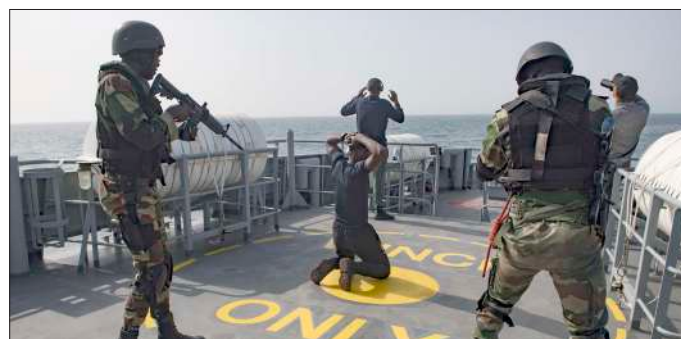


Contre-amiral  
Oumar WADE  
Chef d'état-major de la Marine nationale

« Obangame Express » est un exercice annuel que nous organisons dans le Golf de Guinée sur initiative des Forces américaines pour l'Afrique qu'on appelle AFRICOM et particulièrement pour les Forces navales africaines pour l'Afrique qu'on appelle NAVAF. Nous le faisons en coordination avec ce AFRICOM et NAVAF. C'est un exercice qui se tenait avec la participation de 32 Pays, Bien entendu les pays du Golf de Guinée qui s'étend du Sénégal à l'Angola. Nous avons également des pays partenaires de l'Afrique tels que le Maroc et la Namibie qui ont participé à cet exercice cette année. Nous le faisons également avec la Marine américaine et les Marines européennes et le Brésil. C'est un exercice qui permet non seulement de tester et d'évaluer les capacités de nos équipages (de nos bateaux), mais nous permet de faire l'interopérabilité, cela veut dire faire travailler les différentes marines ce qui leur permet d'harmoniser le procédure de travail, ça permet également à nos centres à terre qui sont des centres vitaux de planification et de coordination des opérations d'être associés, d'être testés et en fin ça nous permet de prendre les composantes aériennes de les intégrer à ce que nous faisons pour pouvoir tester nos capacités à pouvoir travailler avec des avions. Nous faisons aujourd'hui, dans un cadre qui s'appelle l'Architecture de Yaoundé qui permet non seulement de tester les capacités nationales, les capacités sous régionales à l'échelle de la CEDEAO et de l'Afrique centrale mais également à l'échelle interrégionale parce que nous avons un dispositif qui permet de faire travailler les

deux régions. Donc l'objectif de « Obangame Express » qui a duré dix jours avec une phase de formation, une phase d'exercice en mer et ça a été clôturé par ce symposium qui a vu la participation de tous les chefs d'état-major de Marine et Commandants de Garde côte de la sous région et navigablement (effectivement) nos partenaires américains. Il a permis de discuter des défis auxquels nous faisons face et comment nous pouvons y apporter une solution c'est-à-dire, une réponse collective. Sur ce plan, nous avons fait des avancées et le Comité des Sous-chefs d'état-major de Marine a poussé ces initiatives là et vont continuer à les pousser pour que dans les années à venir, les problèmes de sécurité maritime soient réellement pris en compte et que les Marines aient les capacités à répondre aux défis auxquels nous faisons face en mer. La mer est un domaine important pour tous nos Etats non seulement en termes de création d'emploi, mais également en termes de prospérité parce que l'essentiel de nos économies passe par la mer, le transport maritime, la pêche, le tourisme, les ressources naturelles, Offshore. Tout cela participe au développement de nos Nations. Il est donc important avant de les exploiter, de les sécuriser. Nous ne pouvons pas exploiter ce que nous n'avons pas suffisamment sécurisé et ceci durablement.

C'est pourquoi nous avons travaillé durant une semaine avec nos partenaires pour pouvoir donner à nos marines, à nos gardes côtes les moyens de travailler et les moyens de le faire de manière efficace.







## Interview

### **du capitaine de vaisseau Abdou SENE, Secrétaire général de la Haute Autorité chargée de la Coordination de la Sécurité maritime, de la Sureté maritime et de la Protection de l'Environnement marin (HASSMAR)**

#### 1. Mes respects, Commandant, veuillez-vous présenter à nos lecteurs ?

Je suis le capitaine de vaisseau Abdou SENE, officier de marine en activité et j'entame ma trente-deuxième année de service dans les Armées. Je suis, depuis le 1er mars 2020, le Secrétaire général de la Haute Autorité chargée de la coordination de la sécurité maritime, de la sureté maritime et de la protection de l'environnement marin (HASSMAR). Avant d'occuper ce poste, j'étais détaché comme expert militaire au niveau de la branche politique du Département des Opérations de Paix au Secrétariat des Nations Unies à New York. Dans ma carrière, j'ai eu à assumer, à plusieurs reprises, des responsabilités de commandement à la mer et de chef de division à l'Etat-major de la marine comme au niveau de l'Etat-major général des Armées. Je suis diplômé de l'Ecole de guerre du Naval War College, Rhode Island, des Etats-Unis d'Amérique et sur le plan académique, je suis titulaire d'une licence en physique chimie, d'un certificat de maîtrise en physique générale et d'un master en relations internationales de l'université Salve Regina de l'Etat de Rhode Island, USA. Je suis auteur de plusieurs publications dont la dernière est le roman intitulé « Cinq cents ans après Christophe Colomb », édité par

les « Editions L'HARMATTAN ».

#### 2. Quelle est la mission de la HASSMAR ?

Tout d'abord, il convient de rappeler que la HASSMAR a été créée en 2006, suite aux recommandations qui ont été faites, après le naufrage du M/S « JOOLA », de mettre en place une structure unique chargée aussi bien de la coordination et de la mise en œuvre d'un plan d'urgence en mer. Toutefois, sa mission va au-delà car la HASSMAR est le délégué du Gouvernement en matière de coordination de l'Action de l'Etat en mer. Autant, elle a un rôle qui s'apparente à une préfecture maritime, autant elle est une structure chargée de porter au plus haut niveau de décision politique les problématiques de sécurité maritime, de sureté maritime et de protection de l'environnement marin que traversent nos espaces maritimes et fluviaux.

#### 3. Quelle est la place du Sénégal dans l'Architecture de Yaoundé ?

En tant qu'Etat côtier et membre de la CEDEAO, le Sénégal occupe une place importante dans l'Architecture de Yaoundé.



Il convient de rappeler que l'Architecture de Yaoundé est une organisation régionale, à vocation opérationnelle qui regroupe les pays de la CEDEAO, de la CEEAC et de la Commission du Golfe de Guinée et qui repose sur un réseau de centres régionaux, sous-régionaux et nationaux de coordination et de partage de l'information maritime. Situé à Abidjan, le CRESMAO est le centre qui assure la coordination au niveau de la CEDEAO. Le Sénégal y a déployé un représentant. L'espace maritime des pays de la CEDEAO est ainsi subdivisé en trois zones E, F et G avec un centre maritime multinational de coordination (CMMC) dans chaque zone qui regroupe plusieurs pays. Le Sénégal fait partie de la zone G avec le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau et le Mali. Toutefois, le CMMC de la zone G, qui est localisé à Praia, au Cap-Vert, n'est pas encore opérationnel pour des raisons logistiques même si cette zone est très dynamique en matière d'opérations conjointes en mer. Il faut saluer, ici, le leadership de la Marine nationale sénégalaise porté par l'amiral Wade qui a récemment organisé des opérations conjointes qui ont permis de mettre en place un cadre intégré de travail et d'échanges d'expertise entre les marines de la zone G.

#### 4. En quelques mots, comment évaluez – vous la participation du Sénégal à l'exercice « OBANGAME EXPRESS 2022 » ?

Je pense que la participation du Sénégal à l'exercice « OE22 » est à l'image de la réussite de l'organisation de cette grande activité navale qui a regroupé des marines africaines, européennes et des Etats-Unis d'Amérique. La Marine nationale a co-organisé avec AFRICOM ce grand rendez-vous de la coopération opérationnelle maritime internationale avec, en marge, la tenue du symposium des chefs d'Etat-major de marine et Commandants de Garde-Côtes ou Senior Leadership Symposium auquel j'ai été invité par le Chef d'Etat-major de la Marine nationale. La participation sénégalaise a, non seulement, permis de soulever tous les problèmes techniques qui empêchent la pleine opérationnalisation de l'Architecture de Yaoundé et de proposer des solutions pratiques mais aussi de sensibiliser les Etats africains sur la mobilisation des ressources nécessaires afin de doter leurs marines respectives de capacités opérationnelles qui leur permettront d'assurer une présence dissuasive en mer. En effet, comme l'a bien souligné le Chef d'Etat-major de la Marine nationale, l'objectif final étant, pour les Etats africains, de pouvoir agir en mer avec leurs propres moyens navals et aéromaritimes.

#### 5. Quelle est la situation sécuritaire dans nos eaux maritimes et fluviales ? Quelles sont les mesures prises par la HASSMAR pour garantir la sécurité et la sûreté dans nos eaux ?

Tout d'abord, permettez-moi de vous dire que de puis le 1er mars 2020, la HASSMAR produit un Rapport annuel sur l'Action de l'Etat en mer. Ce rapport fait l'état des lieux sécuritaire des espaces maritimes et fluviaux du Sénégal et même des ports. Il ressort de

ce rapport que la situation sécuritaire qui prévaut dans nos eaux est normale et favorable au déroulement des diverses activités liées à l'économie maritime. Toutefois, elle peut présenter, par endroits des dysfonctionnements pouvant déboucher sur des situations de crise de moyenne ou de grande envergure. C'est pourquoi, la HASSMAR assure une veille stratégique et opérationnelle à travers le MRCC à Dakar et les centres régionaux à Saint-Louis, Joal et Kafountine afin de pouvoir déclencher, quand c'est nécessaire, le Plan national d'Interventions d'Urgence en mer (PNIUM). Il faut simplement souligner que le bras armé de l'Etat en mer est la Marine nationale et qu'elle est donc la seule institution capable d'apporter des réponses pertinentes aux menaces d'ordre sécuritaire dans l'ensemble de notre espace maritime et fluvial.

#### 6. Qu'est-ce que c'est le Plan national d'Interventions d'Urgence en mer ? Ce plan est-il opérationnel ?

Le Plan national d'Interventions d'Urgence en mer ou PNIUM est un mécanisme normatif et opérationnel qui permet de prendre en charge les situations de crise en mer de grande envergure. Il est composé de trois plans spécialisés que sont le Plan SAR, recherche et sauvetage, le Plan SURMAR, sûreté maritime et donc prise en charge de la violence en mer et le Plan POLMAR, lutte contre la pollution en mer par hydrocarbures. Ce qui fait la spécificité du PNIUM, c'est le caractère inclusif et interministériel de sa mise en œuvre à travers le Comité national de Coordination (CNC) qui regroupe toutes les administrations de l'Etat compétentes en mer. Cette structure peut être aussi élargie à toute autre expertise pouvant aider à mieux gérer la crise maritime.

Ce plan est opérationnel car depuis sa mise en place, il est testé périodiquement à travers les exercices SAMAREX. A l'issue de chaque exercice qui comporte des scénarii SAR, SURMAR et POLMAR, des recommandations sont faites par les différents acteurs et observateurs en vue d'améliorer ses performances. Toutefois, il faut souligner que le Plan SURMAR mérite d'être révisé pour mieux coller à une chaîne de commandement et de contrôle militaire plus adéquate à la prise en charge de la violence en mer.

#### 7. Que pensez-vous de notre capacité nationale de réaction contre une marée noire ?

Tout d'abord, il faut préciser que le Sénégal dispose d'un plan POLMAR qui est d'ailleurs complété par un dispositif POLMAR – TERRE dont l'opérationnalité repose sur une cartographie nationale des vulnérabilités du littoral. L'élaboration de cette cartographie est d'ailleurs en cours de finalisation avec l'expertise du Centre de Suivi Ecologique. Quant aux capacités nationales de réaction contre une marée noire, elles existent mais nécessitent d'être renforcées. Un inventaire de ces capacités est établi en vue de localiser leur position au sein des différentes administrations et structures de l'Etat. Par ailleurs, des mesures d'acquisition de matériels et équipements de lutte anti-pollution en mer sont en cours pour équiper le nouveau Centre de coordination de Lutte



contre la pollution en mer par hydrocarbures (CENPOLMAR) récemment créé et mis sous l'autorité administrative et opérationnelle de la HASSMAR. Toutefois, la HASSMAR travaille en parfaite intelligence avec les opérateurs pétroliers et gaziers qui disposent d'équipements dédiés pour mettre en place des mécanismes de réponse intégrés face à une marée noire. Enfin le POLMAR- TERRE, en cours de vulgarisation, placera l'administration et les collectivités territoriales, les acteurs de la pêche et la société civile au cœur de la gestion d'une crise de marée noire qui impacterait le littoral.

#### 8. La piraterie maritime pourrait-elle sévir dans les eaux sénégalaises comme dans le Golfe de Guinée ?

Il faut d'abord préciser que dans la définition géographique large du Golfe de Guinée, la Zone Economique Exclusive du Sénégal est prise en compte dans cet immense espace maritime qui s'étend de l'Angola jusqu'aux îles du Cap-Vert. Toutefois, le Sénégal ne se trouve dans les points chauds de la piraterie mais cela ne veut pas dire que notre pays est préservé car, il suffit que la combinaison de certains facteurs soit remplie pour catalyser le phénomène. Ces facteurs peuvent être liés à l'instabilité politique des Etats, la géographie du littoral, les conflits entre acteurs de la mer, l'iniquité dans la répartition nationale des retombées de l'exploitation des ressources gazières et pétrolières, les phénomènes de pollution par hydrocarbures des écosystèmes du littoral, etc.

#### 9. Existe-t-il un lien entre le phénomène de la piraterie maritime et la situation sécuritaire qui prévaut dans le Sahel ?

Sans équivoque, la réponse est négative. Les logiques qui sous-tendent les deux phénomènes sont différentes. Si les pirates cherchent le butin - cela n'a pas changé depuis des siècles -, les organisations violentes qui sévissent dans le Sahel sont aussi mues par une idéologie voire un agenda politique. Cependant, si on considère les dernières dynamiques spatiales, des connexions pourraient avoir lieu et dans ce cas, chaque phénomène chercherait à satisfaire ses intérêts en s'alliant avec l'autre.

#### 10. Quelle est la place de la HASSMAR dans le dispositif FRONTEX ?

La HASSMAR n'était pas du tout intégré dans le dispositif opérationnel du FRONTEX malgré le fait qu'il revient à l'autorité de la HASSMAR de déclencher le Plan SAR. Toutefois, des mesures administratives sont en cours pour corriger ce dysfonctionnement majeur.

#### 11. Qu'est-ce que c'est l'Action de l'Etat en mer ? Est-ce que le cadre normatif et opérationnel est bien défini ?

Par définition, l'Action de l'Etat en mer (AEM) désigne toutes les missions exercées par toutes les administrations de l'Etat compétentes en mer, exceptées les missions de défense. L'AEM repose sur une organisation administrative et opérationnelle qui garantit les intérêts de l'Etat en mer, en mettant en synergie toutes les administrations et tous les acteurs compétents du secteur maritime et en optimisant les moyens dédiés, en vue d'accomplir les missions et obligations de l'Etat en mer.

Actuellement, un projet de loi sur l'Action de l'Etat en mer qui définit son cadre d'action et son organisation est en cours de validation. Il répond donc à un besoin urgent de satisfaire les obligations nationales et internationales ainsi que les recommandations pertinentes des acteurs en matière de sécurité maritime, de sûreté maritime et de protection de l'environnement marin. A cet effet, cette loi instaure :

- une autorité unique de coordination et de mise en cohérence des politiques sécuritaires sectorielles en mer ;
- une autorité de coordination des opérations en mer en situation de crise ;
- un conseil national consultatif sur l'Action de l'Etat en mer pour l'orientation et le suivi stratégiques de la gouvernance sécuritaire maritime globale du Sénégal ;
- une Fonction garde-côtes soutenant l'organisation opérationnelle de l'Action de l'Etat en mer et plaçant la Marine nationale au cœur du dispositif d'intervention et d'action en mer.

#### 12. Votre dernier mot.

Pour mon dernier mot, j'emprunterai les termes de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Armées, qui nous incite à une meilleure « appropriation de notre destin maritime ». A l'heure où le centre de gravité de notre économie risque de glisser du continent vers la mer, nous devons développer une posture robuste de prise en charge globale des problématiques de sécurité maritime, de sûreté maritime et de protection de l'environnement marin. Toutefois, seule une démarche intégrée et interministérielle, plaçant l'impératif sécuritaire au cœur de la politique publique en mer, permettra d'asseoir la durabilité de la diversité de notre économie bleue.

Pr Sidy Mohamed SECK

Professeur de néphrologie, Chef du service Néphrologie-Dialyse  
de l'Hôpital militaire de Ouakam.

# Prise en charge de la maladie rénale chronique au Sénégal et dans les forces de défense et de sécurité : un défi individuel et collectif

## Quelle est la situation actuelle de la maladie rénale chronique au Sénégal ?

L'analyse de la situation sanitaire mondiale durant dernière décennie montre une émergence des maladies chroniques non transmissibles qui ont dépassé les pathologies infectieuses classiques comme le paludisme, la tuberculose ou le VIH/SIDA. En réalité, même dans les pays du sud où ces maladies continuent toujours d'occuper l'essentiel des priorités en matière de programmation et de dépenses de santé, les données de l'OMS montrent que les individus meurent beaucoup plus d'affections cardiovasculaires, métaboliques et rénales. Ces dernières ont la particularité d'être moins bien connues du grand public et même parfois de certains professionnels de santé. Dans l'imaginaire de la majorité des populations l'expression « maladie rénale » rime avec des traitements coûteux comme la « dialyse » ou mieux à une affection qui se manifeste par des douleurs au niveau de la colonne vertébrale et qui sont étiquetées « maux de reins ». Cette méconnaissance est l'une des raisons pour lesquelles la véritable ampleur des maladies rénales dans la population générale a été pendant longtemps (et jusqu'à maintenant) sous-estimée. A l'échelle du globe, on estime que la prévalence de la maladie rénale chronique est d'environ 10% (1). Au Sénégal, les enquêtes réalisées dans la population en 2010-2012 avaient montré qu'environ 1 adulte sur 20 vit avec une maladie rénale chronique modérée à sévère et que les deux tiers ne se connaissent pas malades. Pour ce qui est des Forces de Défenses et de Sécurité (FDS), une étude menée en 2015 sur un échantillon représentatif des militaires en activité trouvait une prévalence plus faible de 0,4% (soit 1 personne sur 250). Ce chiffre bien que plus faible comparé à la prévalence dans la population générale est cependant inquiétant au regard de la nature très sélective

de l'échantillon constitué de militaires d'âge jeune, supposés être physiquement aptes et pratiquant régulièrement du sport. Par ailleurs, lorsqu'on s'intéresse aux militaires porteurs d'un marqueur quelconque de défaillance rénale même débutante, la prévalence varie de 16,8% à 39,8% selon la classe d'âge considérée (voir figure 1). Après 40 ans, près de 2 militaires sur 5 présentent déjà des stigmates de souffrance rénale et la plupart ne le savent pas. Cette fréquence est directement liée à la prévalence de certains facteurs de risque comme l'hypertension artérielle, le diabète, le surpoids et l'infection par le virus de l'hépatite B retrouvés respectivement chez 25%, 3%, 15% et 10,8% des militaires Sénégalais. Ces résultats démontrent la pertinence d'inclure le dépistage de la maladie rénale et de ses facteurs de risque comme le diabète ou l'hypertension artérielle lors de la visite systématique annuelle notamment pour ceux qui ont atteint la quarantaine. Une telle stratégie est salutaire car elle permet de déceler précocement la maladie et de la prendre en charge de façon beaucoup plus efficace afin d'éviter l'évolution vers des complications qui nécessiteront des traitements lourds et coûteux.

## Quel est le rôle des reins et quels sont les conséquences en cas de maladie des reins ?

Pour faire simple, on peut assimiler les deux reins à des « frères jumeaux » dont le principal rôle physiologique est de débarrasser notre organisme des nombreux déchets produits lors du fonctionnement quotidien des organes. Chaque jour, les reins épurent environ 180 litres de sang produisent 1,5 à 2 litres d'urine. Ces deux « jumeaux éboueurs » travaillent en parfaite intelligence et peuvent se compenser mutuellement en cas de défaillance de l'un d'entre eux. Cependant, lorsque la perte de

capacité atteint plus de 60% des reins, les déchets commencent à s'accumuler dans le corps et provoquent l'apparition des symptômes tels qu'une perte d'appétit, des nausées, des vomissements, une perte de poids et une fatigabilité importante. Il peut s'y ajouter un gonflement du visage le matin au réveil ou des pieds le soir et des crampes aux membres.

Si rien n'est fait pour stopper l'agression, nos deux braves « éboueurs » vont arriver à un stade où ils ne pourront même plus épurer 10% des déchets produits par l'organisme et où il faudra les suppléer soit pas une machine (on parlera de dialyse), soit par un autre « éboueur » en pleine forme (on parlera de greffe de rein). Cependant, ces solutions thérapeutiques sont actuellement peu accessibles pour la majorité des patients militaires et leurs familles. Les deux hôpitaux militaires disposant de centre de dialyse sont tous à Dakar et déjà saturés par l'importante demande provenant de tout le pays. La transplantation rénale est toujours au stade de projet dont les modalités pratiques de mise en œuvre ne sont pas encore définies. En attendant une augmentation qualitative et quantitative de l'offre de soins, les patients continuent de faire face aux lourdes conséquences induites par la maladie aux plans physique, professionnel, social et économique.

### Comment lutter efficacement contre la maladie rénale chronique ?

Nous retiendrons donc que malgré leur grande efficacité et le rôle vital que jouent nos deux reins, ils sont exposés à de nombreux agresseurs qui peuvent entraver leur fonction d'épuration du sang.

A l'échelle individuelle, une bonne santé rénale consistera donc à éviter tous les potentiels agresseurs comme l'excès de sel, de sucre, de matières grasses et de viande, les infections chroniques, le tabagisme, la sédentarité et les substances toxiques pour les reins (exemples des anti-inflammatoires, de certains antibiotiques et des décoctions à base de plantes non étudiées, eau trop riches en calcaire ou contaminée par des métaux lourds, etc). En outre, il faudra régulièrement vérifier l'état de fonctionnement des reins en faisant un dépistage au moins annuel notamment pour les personnes à risque (âge >40 ans, existence d'un cas de maladie rénale dans la famille, diabète, hypertension, hépatite chronique, exposition à des substances toxiques etc).

Au niveau collectif, il faudrait une réelle prise de conscience sur l'impact socio-professionnel, économique et psychologique de la maladie rénale chronique afin de développer des stratégies de prévention pour l'ensemble des FDS et de renforcement de l'offre de soins au bénéfice de l'ensemble de la population.

#### Références

1. Cockwell P, Fisher LA The global burden of chronic kidney disease. *Lancet* 2020 ; 395(10225):662-
2. Seck SM, Doupa D, Gueye L, Dia CA. (2014) Epidemiology of Chronic Kidney Disease in Northern Region of Senegal: A

Community-Based Study in 2012. *Pan African Medical Journal*, 18, 307-317

3. Ndiaye AA, Tall AB, Gueye B, Fall IS, Seck SM, et al. (2016) A Cross-Sectional Survey on Non-Communicable Diseases and Risk Factors in the Senegalese Army. *Health*, 8, 1529-41.

4. Ndiaye, AA, Fall IS, Lo G, Seck SM, et al. (2015) HBsAg seroprevalence among Senegalese militaries. *Military Medicine Research* 2, 5.

Figures :

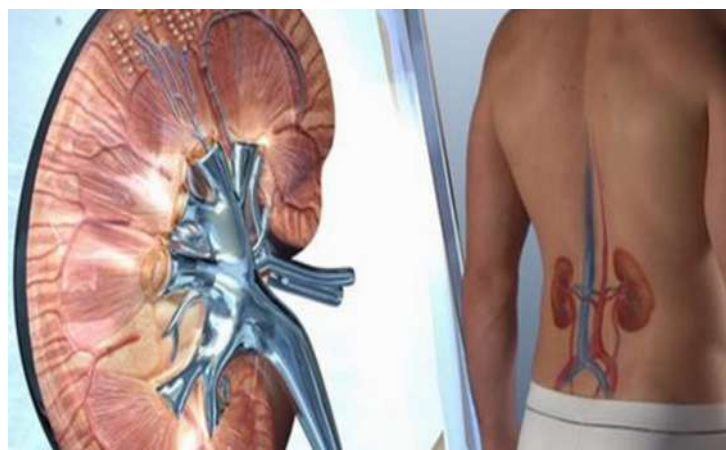


Figure 1. Localisation des reins chez l'homme

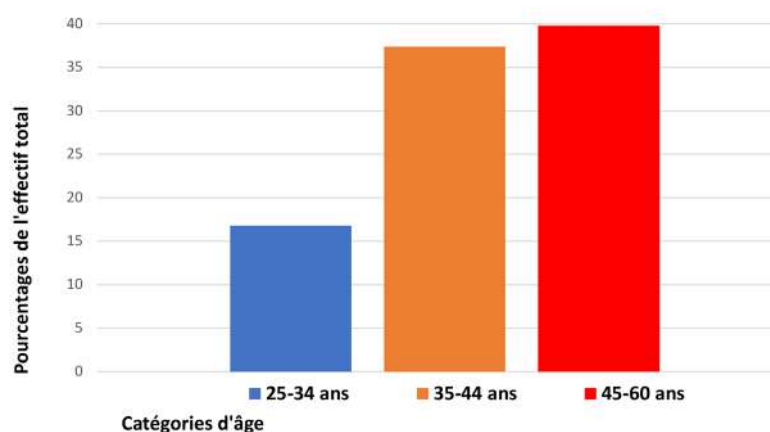


Figure 2. Fréquence des marqueurs de maladie rénale débutante dans les Forces Armées Sénégalaises

# ACTIVITÉS CIVILO-MILITAIRES

Le bataillon a mené plusieurs activités civilo-militaires au profit de la population locale en offrant des denrées alimentaires et non-alimentaires ainsi que des kits scolaires. Des dons de médicaments et des soins gratuits ont été prodigués aux populations dans plusieurs localités de la région.

Pendant son déploiement, le bataillon a effectué

**16** activités civilo-militaires



Ogossagou  
Sevaré  
Dagaten  
Bankass  
Goundaka  
Fatoma  
Yawakanda  
Korikori  
Yame bololi  
Mopti



## INTERVENTIONS

Le bataillon est intervenu dans plusieurs localités menacées par une attaque d'un groupe armé terroriste, lors de menaces ou d'incidents causés par la pose d'engins explosifs improvisés (IED) ou pour vérifier des informations d'ordre sécuritaire.

ATTAQUES

 Kani bonzo  
Diamati  
Konna  
Goundaka  
Soula kanda  
Baima

IED

 Parou  
Sembere  
Mbeba

INCIDENTS

 Parou  
Bankass  
Bandiougou  
Diallo



1 militaire décédé par accident de la circulation le 23 juin 2021 lors d'une mission entre Koro et Bankass.

## 10<sup>e</sup> Détachement sénégalais de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies au Mali

### EFFECTIF



# 850

823 hommes

27 femmes



### ZONE DE DEPLOIEMENT

Mopti  
Ségou

### PRINCIPALES TÂCHES

En coordination avec les partenaires, le bataillon sénégalais doit établir des zones de stabilité dans la région Centre du Mali et protéger les emprises et le personnel de la MINUSMA ainsi que les populations civiles. Il doit aussi soutenir les piliers civils de la Mission et faciliter la réintégration des services nationaux dans les cercles de Koro, Bandiagara et Bankass. Il est également chargé de réduire la violence tout en mettant en place les conditions d'une stabilité



### OPERATIONS

- **Opération Tarentula** : Des patrouilles quotidiennes dans les limites de Sévaré, Mopti et environs.
- **Opération Buffalo** : Périodiquement, un contrôle de zone en réduisant les activités des groupes armés terroristes, sécurisant les axes d'approvisionnement et les ponts importants.
- Des missions spéciales vers Djenné, Sofara ou encore Konna sont aussi effectuées en coordination avec la Police des Nations unies (UNPOL) et les Forces armées maliennes (FAMA). Dans la localité d'Ogossagou, cette opération est exécutée par une base opérationnelle temporaire du contingent et se traduit par des patrouilles des localités de Bankass, Bandiagara et Koro. Elle apporte aussi un appui aux piliers civils de la MINUSMA avec des escortes et la protection des hélicoptères.
- D'autres opérations à durée déterminée ont été conduites : **Buffalo dry** ( du 16 avril au 28 mai 2021), **Buffalo Wet** (du 15 juin au 15 août 2021) et **Camel** (du 8 au 14 décembre 2021). L'**Opération Kikuchyo** a permis de protéger les autorités locales ou celles en visite.